

# LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

LA SOCIÉTÉ UNIVERSELLE DE FILMS TOURNE EN JUILLET :

*un film gai et musical...*

LUCIEN BAROUX

*Jean Tissier et Marguerite Pierry*  
DANS  
*"Chèque au Porteur"*

MUSIQUE DE  
G. VAN PARIS  
DIRECTEUR DE PRODUCTION  
BERNARD-ROLAND

de JEAN BOYER

PRODUCTION



DISTRIBUTION



EN AOUT

ET

UN FILM DE ...

*Georges Lacombe*

UN FILM DE ...

*Jean Dreville*

# AFFICHES

L I T H O  
P H O T O L I T H O  
O F F S E T



VOUS ASSURE  
L'EXÉCUTION

DE

**T O U S**  
V O S  
**T R A V A U X**

L I T H O - T Y P O - H E L I O - O F F S E T

29, Rue Marsoulan - PARIS (12<sup>e</sup>)

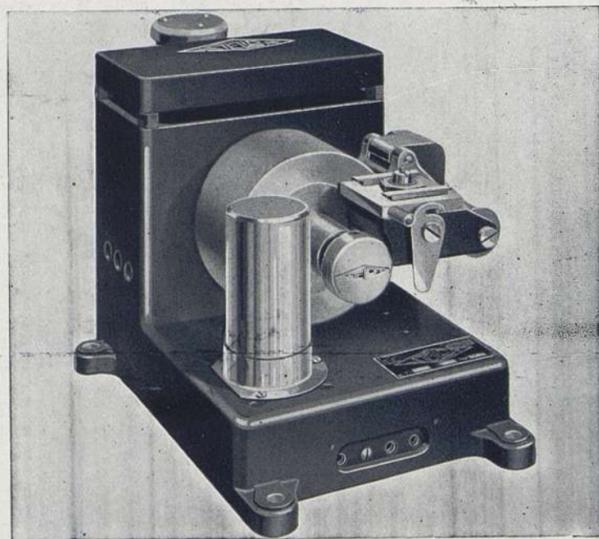
Téléphone: DID. 85-35

# BROCHURES

SCÉNARIOS  
ENCARTAGES  
TYPO et HÉLIO

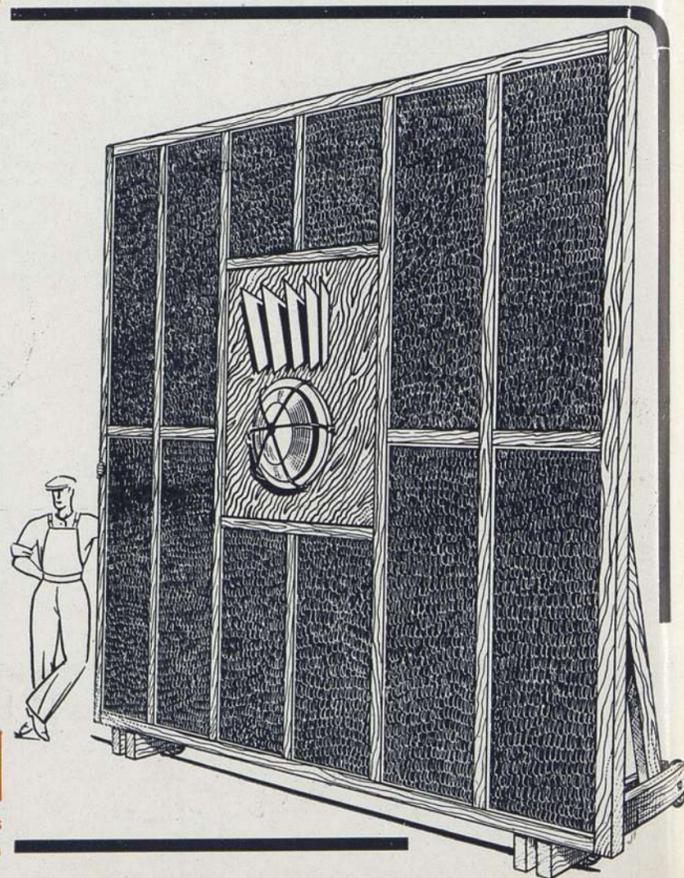
## Du Lecteur au Haut-Parleur

une installation sonore doit former  
un tout harmonieux, étudié et réalisé  
par une équipe de spécialistes avertis.



**A. CHARLINI**

CONSTRUCTEUR, SOCIÉTÉ A. R. L. AU CAPITAL DE 800.000 FRANCS  
181 bis, ROUTE DE CHATILLON, MONTROUGE (Seine)



LE NUMÉRO :  
8 Fr.

# LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE  
BI-MENSUEL



N° 17  
7 JUIN 1941

## L'Alliance

## Cinématographique

## Européenne

présente

## son programme 1941-42

UN PROGRAMME  
EXCEPTIONNEL  
COMPRENANT

32 FILMS  
de grande classe

dont

7 films français  
tournés en France

par

CONTINENTAL-FILMS

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

29, Rue Marsoulan, PARIS (12<sup>e</sup>)

Tél. : DIDerot 85-35 (3 lignes groupées)

Adresse Télégraphique : LACIFRAL Paris

Compte chèques postaux n° 702-66, Paris.

Registre du Commerce, Seine n° 291-139.

ABONNEMENTS:

France et Colonies : Un an 125 fr. — Union Postale : 200 fr. — Autres Pays : 250 fr. — Pour tous changements d'adresse, nous envoyer l'ancienne bande et QUATRE francs en timbres-poste.

### SOMMAIRE

#### PARTIE OFFICIELLE

ORDONNANCE DU 21 MAI 1941 CONCERNANT L'ASSAINISSEMENT ET LA RÉGLEMENTATION DU MARCHÉ DU FILM .....	27
Décision n° 3 du Directeur responsable du C. O. I. C. Décret fixant les Droits et Cotisations perçus au profit du C. O. I. C. ....	28
Loi relative au régime des avances à l'Industrie Cinématographique .....	28

#### COMMUNIQUES DES GROUPEMENTS D'EXECUTION :

Réglementation des Attractions .....	29
Avis important .....	29
Nouveaux exploitants de format réduit autorisés. STATISTIQUES ET DOCUMENTATION .....	30
	31

#### PARTIE NON OFFICIELLE

Activité du Cinéma italien .....	51
Le second programme « Arts — Sciences et Voyages » .....	51
Vers une reprise générale de la Production française. — Quatre nouveaux films commencés à Paris .....	53
A PROPOS DES « TRIBUS DU CINEMA ET DU THEATRE » .....	59
Quelques extraits du livre de Lucien Rebatet ..	59
LE programme 1941-42 de l'A. C. E. ....	55
Le programme 1941-42 de Tobis-Films .....	86
Le Cinéma en Belgique .....	85

#### POUR LES DIRECTEURS (La Vie de l'Exploitation)

Situation de l'Exploitation parisienne .....	89
Agen — Béziers — Brest — Bordeaux — Lyon — Marseille — Nancy — Sète .....	90
Chronique Juridique .....	58
LES NOUVEAUX FILMS .....	94
Les Joyeux Locataires. Voyages de Noces à Trois. Sixième Etage. Documentaires.	

PETITES ANNONCES. — LA VIE DES SOCIÉTÉS. — PROGRAMME DES CINEMAS DE PARIS .....	96
---	----



vous annonce la sortie de

## TOBIS-INFORMATIONS

qui vous tiendra au courant  
de son activité

## TOBIS-INFORMATIONS

renseigne, divertit, sert

Le service de ce bulletin  
attrayant et copieux vous sera  
assuré gratuitement sur simple  
demande à

## TOBIS-INFORMATIONS

12, Rue de Lubeck, PARIS-16<sup>e</sup>



vient d'engager **GABY SYLVIA**  
pour tourner, aux côtés de **MARIE DÉA**

dans

## PREMIER BAL

Réalisation de CHRISTIAN-JAQUE

DÉBUT DES PRISES DE VUES LUNDI 9 JUIN AUX STUDIOS DE SAINT-MAURICE

# SOCIETES EN ACTIVITE



**ALLIANCE  
CINEMATOGRAPHIQUE  
EUROPEENNE**  
56, rue de Bassano - PARIS  
Élys. 34-70 (4 lignes groupées)  
Inter-Élysées 34.



**Radio-Cinéma**  
79, Boul. Haussmann  
Anjou 84-60  
FILMS, STUDIOS, MATÉRIEL



27, rue Dumont-d'Urville  
PARIS (16°)  
KLÉBER 93-86



UNION FRANÇAISE DE PRODUCTION  
CINEMATOGRAPHIQUE  
76, rue de Prony Tél. : WAG. 68-50



12, rue de Lubeck  
PARIS (16°)  
KLÉBER 92-01



Léon CARRÉ, Directeur  
37, Avenue George V - Paris  
Élysées 94-03

**Compagnie  
Commerciale  
Française  
Cinématographique**  
95, CHAMPS-ÉLYSÉES  
PARIS (8°) BALZAC 09-70

**CINELDÉ**  
Louis DUCHEMIN  
1 bis, Rue Gounod  
PARIS (17°)  
Téléphone : WAGram 47-30



**Films  
Georges MULLER**  
17, Faubourg Saint-Martin  
PARIS (X°)  
BOTzaris 33-28



1, Rue de Berri  
PARIS  
ÉLYsées 89-59

**COMPTOIR FRANÇAIS  
DU FILM  
DOCUMENTAIRE**  
Directeur :  
Robert de NESLE  
79, Champs-Élysées  
PARIS (8°)  
ÉLYSÉES 42-35



CONSORTIUM DU FILM  
3, rue Clément-Marot, Paris (8°)  
BALZac 07-80 (lignes groupées)

Les Éditions  
**EMILE  
CAPELIER**  
27, rue de Turin  
PARIS (9°)  
EUROPE 49-40

**LES FILMS  
DE KOSTER**  
20, Bd. Poissonnière  
PARIS  
PROVENCE 27-47  
Les meilleurs programmes  
COMPLETS



178, faubourg St-Honoré  
PARIS (8°)  
ÉLYSÉES 27-03



40, rue François-1<sup>er</sup>  
ÉLYSÉES : 66-44, 45, 46, 47  
Adr. télégr. : CINERIUS



49, avenue de Villiers  
PARIS  
WAGRAM 13-76



61, rue de Chabrol, PARIS  
PROVENCE 07-05

**CINEMA  
de  
FRANCE**  
120, Champs-Élysées  
PARIS (8°)  
BALZAC 34-03



DISTRIBUTION PARISIENNE  
DE FILMS  
65, rue Gallée - PARIS (8°)  
Élysées 50-52

**ECLAIR-JOURNAL**  
9, rue Lincoln, PARIS-8°  
BALZAC 58-95  
Ad. Télégr. : Actua-Ciné



14 bis, avenue Rachel - PARIS (18°)  
MARcadet 70-96 - 97

**COMPTOIR  
FRANÇAIS  
DE DISTRIBUTION  
DE FILMS**  
Franfilmis

ASSOCIATIONS D'ART  
**R.A.C.**  
CINEMATOGRAPHIQUE  
DISTRIBUTION  
49, Rue Gallée - PARIS  
KLÉBER 98-90

**LES FILMS  
Marcel Pagnol**  
13, rue Fortuny, 13  
PARIS  
Téléph. : Carnot 01-07

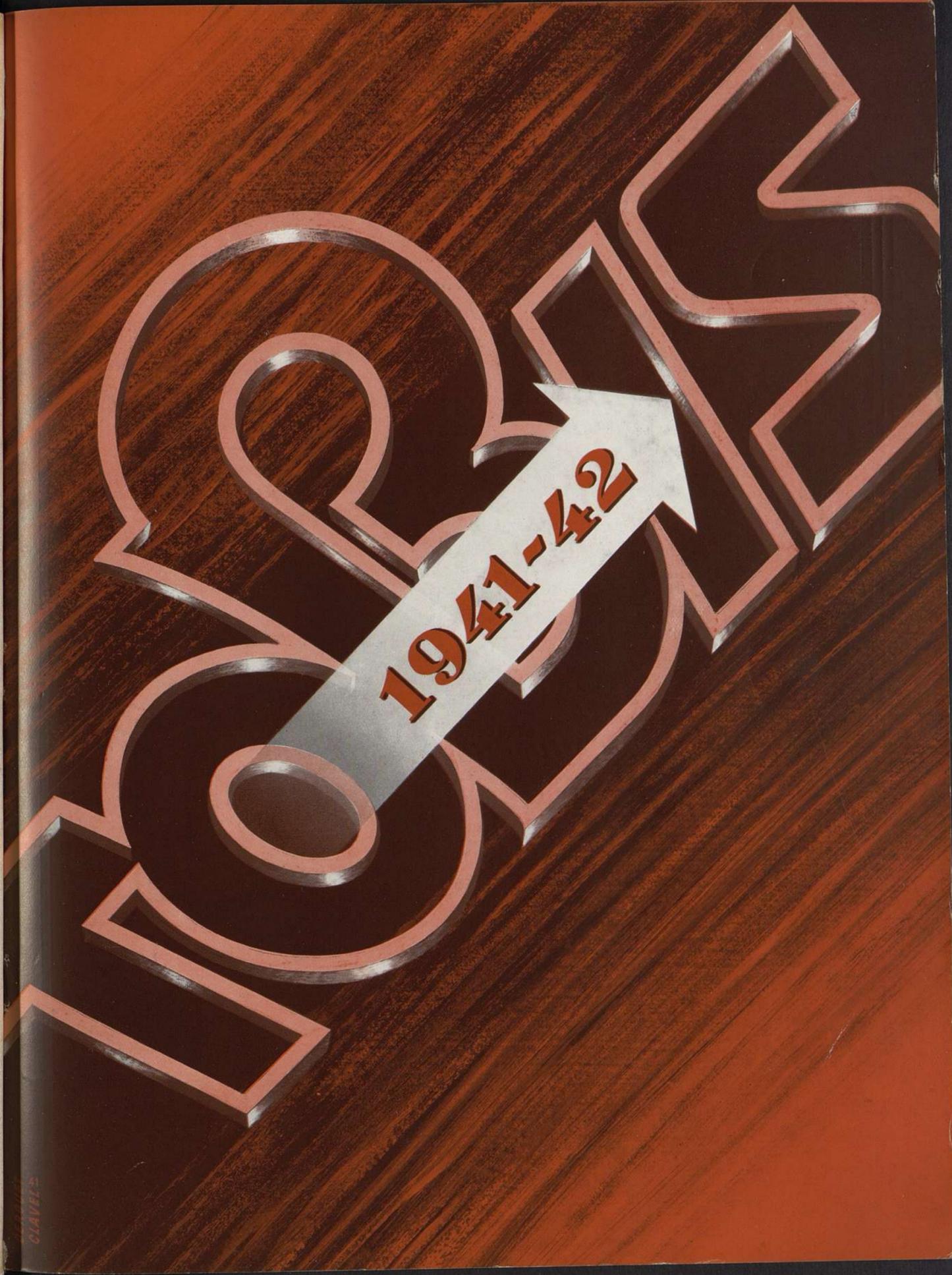
**C.E.D.A.M.**  
(Centre d'application artistique moderne)  
16 bis, rue Lauriston, Paris (16°)  
PASSY 52-86

Tout le matériel  
Cinématographique  
utilisé récemment  
**M. ROCHER**  
Constructeur  
CENON V VIENNE - Tél: 6  
PARIS, 36<sup>e</sup> Av. OPÉRA - Téléph. 03.40

EQUIPEMENTS CINEMATOGRAPHIQUES  
POUR STUDIOS ET SALLES DE CINÉMAS  
**KLANGFILM**  
Système TOBIS-KLANGFILM  
Société Française A E G  
161, rue de Courcelles  
PARIS (17°) - CARnot 64-90

Laboratoires  
Studios  
Caméras  
**ECLAIR**  
Epinay-sur-Seine  
et  
12, rue Gaillon,  
Paris

**ATLANTIC  
FILMS**  
36, avenue Hoche  
PARIS (8°)  
CARnot 74-64, 36-30



# TOBIS

a la fierté de vous présenter une éblouissante  
SÉLECTION de

## 25

*Grands films doublés en Français*

les vedettes européennes les plus aimées du public

# 6

**SUPER-PRODUCTIONS RÉALISÉES PAR  
CONTINENTAL FILMS  
DANS LES STUDIOS FRANÇAIS.**



LES PLUS GRANDES VEDETTES FRANÇAISES - DES ÉQUIPES INÉGALABLES  
D'AUTEURS, DIALOGUISTES, TECHNICIENS et RÉALISATEURS FRANÇAIS  
dans un effort de production incomparable !

accompagnés de leurs

**" COMPLÉMENTS TOBIS "**

scientifiques - sportifs - culturels - policiers - comiques  
océanographiques - artistiques - touristiques, etc... etc...

*qui demeurent les modèles du genre !*

# TOBIS

EMIL JANNINGS

dans

# LE PRESIDENT KRUGER

Réalisation de HANS STEINHOFF

*la tragédie d'un peuple !*

*la soif de l'or !*

*une mer humaine !*

*des chevauchées fantastiques !*

*Un film d'épopée !*

HEINRICH GEORGE

dans

# CŒUR IMMORTEL

Réalisation de VEIT HARLAN

avec

CHRISTINA SODERBAUM - PAUL WEGENER - MICHAEL BOHNEN

Musique de JEAN-SEBASTIEN BACH

Une Production VEIT HARLAN  
de la TOBIS

*Enorme !*

# TOBIS

ADOLPHE JAHR et SEMMY FRIEDMANN

dans

# Le combinard

Réalisation de  
PER-AXEL BRANNER

Un film A/B WIWE-FILM  
Stockholm

*Satirique !*

LOUISE ULRICH - VICTOR DE KOWA  
HEINRICH GEORGE

# La folle imposture

Réalisation de  
WOLFGANG LIEBENEINER

*Une joyeuse aventure d'amour !*

Un METEOR-FILM  
de



# TOBIS

Le chef d'œuvre de GUY DE MAUPASSANT  
interprété et réalisé par  
WILLY FORST

# BETI AMI

Un chef d'œuvre  
d'humour, d'esprit et de grâce

*Un clou !*



KARIN HARDT - DOROTHEA WIECK  
KARL MARTELL - IVAN PETROVITCH  
ROLF WANKA dans

# faux coupables

Réalisation de JOHANNES MEYER

CINÉ-ALLIANZ

*Policier !*

## TOBIS

OTTO GEBÜHR - KRISTINA SODERBAUM - GUSTAV FROHLICH  
dans

# LE GRAND ROI

Réalisation de VEIT HARLAN

Une Production VEIT HARLAN  
de la TOBIS

*Historique !*

BRIGITTE HORNEY  
dans

# LA TEMPÊTE

Réalisation de HANS SCHWEIKART

avec

JOACHIM GOTTSCHALK - GUSTAV KNUTH - VICTORIA de BALLASKO - PAUL WEGENER



*Un drame de la Mer !*

## TOBIS

HILDE KRAHL - GUSTI HUBER  
GUSTAV FRÖHLICH - THEO LINGEN  
dans

# LES JOYEUX LOCATAIRES

Réalisation de THEO LINGEN

*Un grand film comique !*

PAUL HORBIGER - WOLF ALBACH-RETTY  
HANS NIELSEN - GUSTI WOLF - LIZZI HOLZSCHUH  
ARIBERT WASCHER  
dans

# Scandale à VIENNE

Réalisation de LÉOPOLD HAINISCH  
Musique d'ALOÏS MÉLICHAR d'après l'opérette de NICOLAÏ  
" Les Joyeuses Commères de Windsor "

*Vaudeville Musical*

## TOBIS

GUSTI HUBER et WOLF ALBACH-RETTY  
dans

# LA PERLE DU BRÉSILIEN

Réalisation de HANS THIMIG



*Comédie !*

# les RISQUE-TOU

Réalisation de A. J. LIPPL

avec

ATTILA HÖRBIGER - HANSI KNOTECK - VICTORIA DE BALLASKO

*Aventures !*

## TOBIS

HEINZ RÜHMANN

dans

# la 13<sup>e</sup> chaise

Réalisation de E. W. EMO

avec

HANS MOSER

*Comique Policier !*



HANNES STELZER  
et HANSI KNOTECK  
dans

# VÉNUS SCANDALE

Réalisation de  
HANS H. ZERLETT

*Satirique !*

## TOBIS

HANS MOSER  
dans

# ANTOINE LE MAGNIFIQUE

Réalisation de E. W. EMO



*Une fine Comédie !*

Réalisé et interprété par **WILLY FORST**

# Opérette

avec  
MARIA HOLST et DORA KOMAR

*Une super-production musicale !*

## TOBIS

BENJAMINO GIGLI - KIRSTEN HEIBERG  
dans

# Coup de THÉÂTRE

Réalisation de JOHANNES MEYER

ITALA-FILMS

*Policier !*

OLGA TSCHÉCHOWA  
CARL LUDWIG DIEHL  
FERDINAND MARIAN  
dans

# Grandison le félon

Réalisation de M. W. KIMMICH  
*Aventures !*

## TOBIS

ELFIE MAYERHOFER - ALBERT MATTERSTOCK - GEORGES ALEXANDER

# Charivari

Réalisation de ERICH ENGELS

*Comique !*

PAULA WESSELY  
dans

# MIROIR DE LA VIE

Réalisation de GEZA VON BOLVARY  
avec  
PETER PETERSEN et ATTILA HORBIGER

VIENNA-FILM

*Un grand drame humain !*

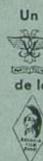
## TOBIS

WILLY FORST  
dans

# ON A VOLÉ UN HOMME

Réalisation de  
WILLY FORST et VICTOR BECKER

*Policier !*



LENI MARENBACH

dans

# Coup de foudre

Réalisation de PAUL MARTIN

avec

ALBERT MATTERSTOCK et GEORGE ALEXANDER

*Sentimental !*



# TOBIS

BRIGITTE HORNEY et WILLY BIRGEL

dans

# SABOTAGE

Réalisation de  
TOURJANSKY

*Aventures !*



HEINZ RÜHMANN

dans

# LE BILBOU MAGIQUE

Réalisation de THEO LINGEN

avec

HERTA FEILER

*Comique !*



# TOBIS

IRENE DE MEYENDORFF - LIZZI WALDMÜLLER - THEO LINGEN

dans

# fin de Siècle

Realisation de THEO LINGEN

*Music-Hall !*

MAJESTIC



LES ÉVADÉS DE  
**L'AN**

d'après le roman de **JACQUES SPITZ**

Auteur, Adaptation, etc. : **JACQUES SPITZ - JACQUES VIOT**

Metteur en scène : **MARCEL CARNÉ** Production CONTINENTAL-FILMS

avec

**DANIELLE DARRIEUX**  
**A R L E T T Y**  
**CHARLES VANEL**

*... et une éclatante distribution*

**TOBIS**



**4.000**

*Notre monde est devenu si froid que les hommes vivent sous la terre... la race humaine veut survivre. Mais où? Dans une autre planète. Par un dernier sursaut, avant de disparaître, l'homme jette vers les étoiles un nouveau couple vers une nouvelle terre...*

**UN GIGANTESQUE FILM D'ANTICIPATION**

*Une œuvre surhumaine!*



TOBIS

# UNE PAIRE D'AMIS

Auteur, Adaptation :

**ANDRÉ CAYATTE**

Production CONTINENTAL-FILMS

Dans une petite ville de Province, un grand cirque a dressé ses tentes. Et la jolie écuyère est l'objet de l'admiration unanime. Que va-t-il advenir de la solide amitié qui lie deux camarades, à travers le grand conflit sentimental qui éclate brusquement ?



TOBIS

# CAF'CONC'

Auteur, Adaptation :

**MAURICE GLEIZE - ANDRÉ CAYATTE**

Metteur en scène :

**MAURICE GLEIZE**

Production CONTINENTAL-FILMS

*La vie animée et multiple du Café-Concert  
Musique, chansons... Enchantement...  
Et derrière l'éblouissant décor se déroule  
une émouvante aventure.*



TOBIS

# L'ASSASSINAT DU PÈRE NOËL

d'après le roman de **PIERRE VÉRY**  
Auteur, Adaptation :  
**PIERRE VÉRY - CHARLES SPAAK**  
Metteur en scène :

**CHRISTIAN JAQUE**

Chef-Opérateur : **ARMAND THIRARD**  
Décors : **GUY DE GASTINE**  
Musique : **HENRI VERDUN**

avec

**HARRY BAUR**

**RENÉE FAURE - FERNAND LEDOUX**  
de la Comédie Française

**RAYMOND ROULEAU - ROBERT LE VIGAN - JEAN BROCHARD**  
**JEAN PARÉDÈS - MARIE-HÉLÈNE DASTÉ**

Production CONTINENTAL-FILMS

*Dans un village où tout n'est que féerie un meurtre a été commis... Et tandis que s'épaissit le mystère, Cendrillon nait à l'amour.*



TOBIS

# MAM'ZELLE BONAPARTE

d'après le roman de **PIERRE CHANLAINE** et **GÉRARD BOURGEOIS**

Auteur, Adaptation :

**PIERRE CHANLAINE, GÉRARD BOURGEOIS**  
**ANDRÉ LEGRAND**

Metteur en scène :

**MAURICE TOURNEUR**

Production CONTINENTAL-FILMS

*Les salons, le boulevard, la Maison Dorée...  
Tout le luxe effréné du Second Empire...  
Et dans ce cadre somptueux, le grand  
amour de Cora Pearl.*



TOBIS

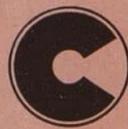
# La Symphonie fantastique

Auteur, Adaptation :  
**JEAN-PIERRE FEYDEAU - ANDRÉ LEGRAND**

Metteur en scène :  
**CHRISTIAN - JAQUE**

Production CONTINENTAL-FILMS

*Une prodigieuse réalisation musicale  
Les épisodes passionnants de la vie du grand  
musicien Berlioz.*



TOBIS

*...et un septième film Français*

**JEAN GABIN**

**MADELEINE RENAUD**  
de la Comédie Française

et  
**MICHÈLE MORGAN**

# REMORQUES

un film de **JEAN GRÉMILLON**

d'après le roman de **ROGER VERCEL**

Edité par **ALBIN MICHEL**

Adaptation cinématographique : **ANDRÉ CAYATTE**

Scénario et dialogue de **JACQUES PRÉVERT**

avec

**JEAN MARCHAT**

et

**BLAVETTE** et **LEDOUX** de la Comédie Française

# Tobis-Films

12, RUE DE LUBECK  
PARIS - XVI<sup>e</sup> . KLE. 92-01

## AGENCES

MARSEILLE 43, Rue Sénac	LYON 75, Cours Vitton
BORDEAUX 94, Rue Judaïque	TOULOUSE 12, r. St-Antoine-du-T.
AFRIQUE DU NORD	
ALGER - CASABLANCA - TUNIS	

## LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

29, RUE MARSOULAN, PARIS (12<sup>e</sup>) — DID. 85-35

N° 17

7 JUIN 1941

8 Fr.

## PARTIE OFFICIELLE

LOIS - DÉCRETS - ORDONNANCES - COMMUNIQUÉS DU  
COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMA-  
TOGRAPHIQUE ET DES GROUPEMENTS D'EXÉCUTION

### ORDONNANCE DU 21 MAI 1941 CONCERNANT L'ASSAINISSEMENT ET LA RÉGLEMENTATION DU MARCHÉ DU FILM

(V. O. B. I. F. du 25 Mai 1941)

En vertu des pleins pouvoirs qui m'ont été conférés par le Führer und Oberster Befehlshaber der Wehrmacht, j'ordonne ce qui suit :

#### § 1

Afin de débarrasser le marché du film dans les territoires de la France occupée des films anciens, ne répondant plus aux besoins actuels et techniquement imparfaits, tous les films de format normal et de format réduit, de toute sorte, de toute provenance, de toute nationalité, qui sont exploités commercialement et dont la première sortie a eu lieu en France avant le 1<sup>er</sup> octobre 1937, doivent être retirés de la circulation avant le 31 août 1941 et prêts à être remis à un endroit qui sera indiqué ultérieurement par le Militärbefehlshaber en France.

Le matériel de publicité (photos, affiches, programmes, etc.) des films visés par l'alinéa 1 ci-dessus, doit également être retiré de la circulation, au plus tard le 31 août et tenu prêt à être remis.

Au cas où des films appartenant à la catégorie visée par l'alinéa 1 auraient été autorisés à être projetés en public dans les territoires de la France occupée, en vertu de l'Ordonnance du 9 septembre 1940 du Militärbefehlshaber, relative à la location des films (VOBIF N° 7, page 81 et suivantes), leurs cartes de censure perdront leur validité à dater du 31 août 1941 et devront être rendues à la Censure (Filmprüfstelle) du Militärbefehlshaber in Frankreich, au plus tard le 15 septembre 1941.

#### § 2

A dater du 31 août 1941, seront supprimées les autorisations accordées en vertu de

l'Ordonnance du Militärbefehlshaber en date du 9 septembre 1940 (VOBIF N° 7, pages 81 et suivantes), à celles des maisons de distribution dont le programme de location ne comportera pas le 31 août 1941, au moins 10 (dix) grands films (Films de fond).

Les maisons de distribution dont l'autorisation deviendra non valable à dater du 31 août 1941, en raison des dispositions ci-dessus, devront retourner leur carte d'autorisation, au plus tard le 15 septembre 1941 à la Propaganda-Abteilung, referat Films, en France.

#### § 3

Afin de réglementer les besoins en pellicule vierge de même que pour assurer l'approvisionnement en pellicule et en tirer le meilleur parti possible, le programme de toute représentation publique, exploitée commercialement, de films de format normal ou réduit devra, à dater du 1<sup>er</sup> juin 1941, être composé de la façon suivante :

- 1) des Actualités;
- 2) un film documentaire ou un dessin animé;
- 3) un grand film.

La projection de tous autres films est interdite, à l'exception des films-annonces ou des films publicitaires de court métrage.

Le programme ci-dessus devra, lorsqu'il s'agit de projections de films de format normal, avoir une longueur totale d'environ 3.200 mètres, non compris les actualités, films-annonces et films publicitaires, et, pour la projection de films de format réduit, une longueur correspondante à ce format. Au cas où un dessin animé serait projeté, conformément à l'alinéa 1 ci-dessus, sa longueur ne devra pas dépasser 300 mè-

tres pour les films de format normal et pour les films de format réduit une longueur correspondante à ce format.

#### § 4

La Propaganda-Abteilung du Militärbefehlshaber in Frankreich est chargée de l'exécution de la présente ordonnance. La Propaganda-Abteilung a également le pouvoir d'accorder des exceptions à la présente ordonnance.

#### § 5

Toutes conventions qui seraient en contradiction avec les dispositions qui précèdent sont nulles et non avenues.

#### § 6

Les contraventions aux précédentes prescriptions et aux dispositions publiées à l'occasion d'un octroi ou d'un refus d'autorisation, seront punies, conformément au § 4 de l'Ordonnance de droit pénal spécial en temps de guerre (Kriegsstrafrechtsverordnung) du 17 août 1938 (RGBl I 1939, page 1.455).

#### § 7

L'application de cette ordonnance ne donne droit à aucun dédommagement.

#### § 8

La présente ordonnance n'est pas applicable aux films de format réduit de 8 m/m et 9,5 m/m.

Les films documentaires, les films éducatifs et les films d'enseignement ne sont pas soumis aux dispositions du § 1 de la présente ordonnance.

#### § 9

La présente ordonnance entrera en vigueur dès sa publication.  
Der Militärbefehlshaber in Frankreich.

### DECISION N° 3 DU DIRECTEUR RESPONSABLE DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

(en date du 21 Mai 1941)

Vu la loi du 16 août 1940 concernant l'organisation provisoire de la Production Industrielle,

Vu le décret du 2 décembre 1940 portant institution du Comité d'Organisation,

Vu la décision de l'Amiral de la Flotte, Vice-Président du Conseil, Ministre chargé de l'Information, en date du 9 mai 1941,

Les Sections intéressées de la Commission Consultative ayant été entendues,

Le Directeur Responsable du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique,

En vue de parer à la raréfaction de la pellicule vierge et d'assurer à la production récente et aux nouvelles productions actuellement entreprises, une rémunération suffisante et un amortissement rapide,

#### DÉCIDE :

1. — A dater du 1<sup>er</sup> septembre 1941 ne pourra être projeté en France, dans les théâtres cinématographiques, aucun film de quelque nationalité qu'il soit, dont la première représentation en public a eu lieu avant le 1<sup>er</sup> octobre 1937.
2. — A compter du 1<sup>er</sup> juin 1941 en zone occupée et du 1<sup>er</sup> septembre 1941, en zone non occupée, les programmes des séances de projection devront être obligatoirement composés de la façon suivante : actualités, un documentaire ou un dessin animé et un grand film.

Les films-annonces, les films de publicité ne sont pas compris dans cette limitation

3. — Le Directeur Responsable pourra prendre des mesures d'exception en faveur de films dont la première représentation est antérieure au 1<sup>er</sup> octobre 1937, lorsque leur qualité artistique justifiera une dérogation; de même, dans des cas exceptionnels, le Directeur Responsable pourra autoriser des modifications à la composition type des programmes.

4. — Les films documentaires, les films culturels et les films éducatifs ne sont pas soumis aux restrictions édictées dans le paragraphe 1 de la présente décision. Fait à Vichy, le 9 mai 1941.

Le Directeur Responsable  
du Comité d'Organisation  
de l'Industrie Cinématographique.

## DECRET FIXANT LES DROITS ET COTISATIONS PERÇUS AU PROFIT DU COMITE D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

("Journal Officiel" du 3 Juin 1941)

Nous, Maréchal de France, Chef de l'Etat français,

Vu la loi du 16 août 1940, concernant l'organisation provisoire de la production industrielle,

Vu le décret du 23 octobre 1940 relatif au contrôle financier des groupements ou comités professionnels,

Vu le décret du 2 décembre 1940 relatif au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique,

Sur le rapport du Vice-Président du Conseil, chargé de l'Information et du Cinéma, et du Ministre Secrétaire d'Etat à l'Economie Nationale et aux Finances;

DÉCRÉTONS :

Article Premier. — Lors de la délivrance aux entreprises appartenant à l'une des branches de l'Industrie Cinématographique, de l'autorisation prévue par l'article premier de la loi du 26 octobre 1940, portant réglementation de l'Industrie Cinématographique, il sera perçu au profit du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique, un droit d'inscription de 1.000 fr.

Toutefois, le droit d'inscription est fixé, pour les producteurs spécialisés à 500 francs, pour les exploitants de salles de spectacles cinématographiques dont la salle

comprend 500 places ou moins, à 200 francs, pour tous autres exploitants de salles à 500 francs.

Art. 2. — Le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique est autorisé à percevoir des cotisations établies sur les bases suivantes :

1° En ce qui concerne les industries techniques, les producteurs, les distributeurs, les exportateurs et les exploitants de salles cinématographiques : un pourcentage du chiffre d'affaires;

2° En ce qui concerne les collaborateurs de création du film un pourcentage du montant du contrat passé avec le producteur ou de toutes sommes que leur verse ce dernier.

Art. 3. — Les taux de ces diverses pourcentages ne peuvent dépasser les maxima suivants :

a) 5 % en ce qui concerne l'exportation;

b) 2 % en ce qui concerne les contrats de collaboration du film;

c) 1,5 % en ce qui concerne l'exploitation des salles;

d) 1 % en ce qui concerne la production, les industries techniques, la distribution et les cachets payés par les producteurs aux collaborateurs de création.

Art. 4. — Le Comité d'Organisation fixe annuellement les taux à l'intérieur des maxima précisés à l'article 3, il est habilité à prévoir le recouvrement sur bases forfaitaires pour les petits exploitants, il prend toutes mesures d'application.

Art. 5. — Le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique institue un comptable, centralisateur des recettes.

Art. 6. — La comptabilité du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique est soumise au contrôle du Commissaire du Gouvernement, sans préjudice de l'application du décret du 23 octobre 1940.

Art. 7. — Le Vice-Président du Conseil chargé de l'Information et du Cinéma, et le Ministre, Secrétaire d'Etat à l'Economie Nationale et aux Finances, sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel.

Fait à Vichy, le 4 mai 1941.

Par le Maréchal de France,  
Chef de l'Etat Français,  
L'Amiral de la Flotte,  
Vice-Président du Conseil chargé  
de l'Information et du Cinéma.  
Le Ministre Secrétaire d'Etat  
à l'Economie Nationale  
et aux Finances.

## LOI RELATIVE AU REGIME DES AVANCES A L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

("Journal Officiel" du 3 Juin 1941)

Nous, Maréchal de France, Chef de l'Etat français,

Le Conseil des Ministres entendu,

DÉCRÉTONS :

Article Premier

En vue de faciliter la reprise de la production cinématographique française et de mettre à la disposition des producteurs de films les moyens financiers qui leur sont nécessaires, des avances peuvent leur être consenties par l'intermédiaire du *Crédit National* dans la limite d'un maximum de 50.000.000 de francs par prélèvement sur les ressources visées à l'article premier de la loi du 3 novembre 1940, relative à l'utilisation sous forme d'avances à certaines entreprises des ressources prévues par le décret-loi du 27 octobre 1939.

Art. 2

Les avances porteront intérêt au taux de 5 % et devront être remboursées dans un délai maximum de trois années. Le montant de l'avance attribuée pour la réalisation d'un film ne pourra dépasser 65 % du devis définitif arrêté et visé par le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique pour le film en question; les ressources correspondant au surplus des frais de financement dudit film devront être apportées par le producteur intéressé.

Art. 3

Les demandes d'avances seront transmises par le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique, avec son avis technique, au *Crédit National* qui procédera à l'instruction financière de chaque dossier. Elles seront soumises par ses soins à un

Comité d'attribution des avances au Cinéma comprenant :

Deux représentants du Ministre, Secrétaire d'Etat à l'Economie Nationale et aux Finances dont un exercera les fonctions de Président;

Le chef du Service du Cinéma, Commissaire du Gouvernement auprès du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique ou son représentant;

Deux représentants du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique;

Un représentant du *Crédit National*.

Le Comité d'Attribution arrêtera le montant et les modalités des avances et notamment leurs conditions de remboursement qui seront fixées en fonction des conditions de remboursement des ressources apportées par les producteurs. Il déterminera également les sûretés à exiger des bénéficiaires des avances.

Des accords entre le *Crédit National* et le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique fixeront les conditions de fonctionnement d'un fonds de solidarité destiné à garantir l'ensemble des avances consenties par l'intermédiaire du *Crédit National* en exécution du présent décret.

Art. 4

La réalisation et le recouvrement des avances s'effectueront suivant les dispositions générales inscrites à l'article 4 de la loi du 3 novembre 1940, sous réserve des modalités ci-après :

Le montant de l'avance sera versé pour chaque film à un compte qui sera ouvert dans une banque agréée par le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique

et sur lequel des prélèvements ne pourront être faits qu'avec l'accord dudit Comité. A cet égard, l'autorisation d'employer les fonds ne pourra notamment être donnée qu'après que le producteur aura effectivement investi dans la réalisation du film la participation minima de 35 % qu'il aura dû apporter.

Le montant des dépenses venant à dépasser le devis définitif du film sera obligatoirement supporté par le producteur qui devra constituer avant versement de l'avance un cautionnement destiné à couvrir ces dépassements éventuels.

Les difficultés contentieuses éventuelles seront soumises au Comité d'Attribution des Avances au Cinéma. Lorsque ce Comité estimera opportun de recourir aux voies contentieuses, le recouvrement sera poursuivi par l'Agence judiciaire du Trésor.

Chaque mois le *Crédit National* adressera au Ministère des Finances une situation des opérations de versement ou de recouvrement réalisées par ses soins.

Art. 5

Les arrangements nécessaires seront conclus entre le Ministre, Secrétaire d'Etat à l'Economie Nationale et aux Finances et le *Crédit National* pour fixer les modalités de l'intervention de cet établissement et assurer la couverture forfaitaire des frais engagés par lui.

Ces frais seront à la charge des bénéficiaires des avances.

Art. 6

Le présent décret sera publié au *Journal officiel* et exécuté comme loi de l'Etat.  
Fait à Vichy, le 19 mai 1941.

## ORGANISATION D'UN SERVICE DES ASSURANCES AU C. O. I. C.

Le C. O. I. C. fait connaître qu'à la suite des démarches et des études dont il avait chargé son Assureur-Conseil, M. Henry Bujon, le problème des assurances spéciales à l'Industrie Cinématographique vient d'être résolu favorablement.

Toutes les assurances nécessaires aux différentes activités cinématographiques peuvent désormais être souscrites auprès de Compagnies d'assurances françaises. Les garanties, semblables à celles qui étaient autrefois accordées par les assureurs du Lloyd's, ont été mises au point en accord avec le C. O. I. C. et les représentants qualifiés de chaque branche de la Corporation. Ont notamment été créés des contrats d'assurances : risques d'avant-production, risques de production, tous risques négatifs, tous risques mobiliers et accessoires de décors, tous risques appareils de prises de

vues et d'enregistrements sonores, tous risques copies positives, responsabilité civile des usines de tirage, etc.

Désirant être en mesure de répondre à toutes les demandes de renseignements ou de conseils qui lui seront faites, le C.O.I.C. a confié à M. Henry Bujon, assureur-conseil, les fonctions de conseiller technique pour les assurances du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique.

M. Henry Bujon recevra au Comité, 92, Champs-Elysées, tous les mardis et vendredis, de 15 à 17 heures.

Tous les membres de la Corporation désirant des renseignements au sujet des assurances sont donc invités à s'adresser au conseiller technique du C. O. I. C., 92, avenue des Champs-Elysées (Service des Assurances).

## Groupement des Directeurs et Propriétaires de Théâtres Cinématographiques

### REGLEMENTATION CONCERNANT LE PASSAGE DES ATTRACTIONS DANS LES CINEMAS A PARTIR DU 28 MAI 1941

#### I. — ATTRACTIONS INCLUSES DANS LES SPECTACLES CINÉMATOGRAPHIQUES

A) Seules peuvent être autorisées les salles ayant déjà présenté des attractions au cours de séances cinématographiques d'une manière suivie, pendant une période d'au moins vingt-six semaines entre le 1<sup>er</sup> janvier 1937 et le 1<sup>er</sup> septembre 1939.

Une exception pourra être faite en faveur des salles ouvertes en 1939, après examen du dossier et enquête.

B) Ces salles devront se conformer aux obligations suivantes :

1° adresser une demande d'autorisation sur papier à en-tête de l'établissement, au Groupement d'Exécution, Section Exploitants, 78, Champs-Elysées à Paris.

Cette demande doit être accompagnée :

a) d'une attestation de la Société des Auteurs stipulant que la salle a passé des attractions avant le 1<sup>er</sup> septembre 1939, et pendant combien de temps.

b) d'un duplicata de l'autorisation délivrée par la Préfecture du Département, indiquant que la scène et la salle sont conformes aux règlements en vigueur (sécurité, salubrité, etc...) et que l'établissement est autorisé à présenter cette forme de spectacle.

A défaut de ce duplicata, il peut nous en être remis une copie certifiée conforme par le maire ou le commissaire de police.

2° Pour la *Seine* : nous fournir en TRIPLE EXEMPLAIRE, au plus tard HUIT JOURS AVANT le début, la composition du programme :

a) Nom des artistes, genre, adresse, date de naissance, nationalité, arien.

b) Pour la *musique* : titres des ouvrages et noms des compositeurs.

c) Pour les *chansons* : titres, noms des auteurs.

d) Pour les *œuvres parlées* : titres, noms des auteurs.

Ces indications devront obligatoirement être accompagnées de tous les textes parlés (présentations, prologues, sketches, poèmes, comédies, etc...) et du texte complet des chansons, MEME SI CES ŒUVRES ONT DÉJÀ ETE ACCEPTÉES PAR LES AUTORITÉS D'OCCUPATION.

Pour la *Seine-et-Marne* et la *Seine-et-Oise* : Ces renseignements doivent parvenir di-

rectement à la Propagandastaffel N. O. (Lt Hotz), Saint-Germain-en-Laye (S.-et-O.).  
Pour les autres départements : S'adresser à la Propaganda-Abteilung Régionale ou à la Kommandantur locale.

C) Longueur du programme. — En aucun cas, un programme mixte (cinéma-atractions) ne pourra dépasser la durée normale autorisée d'un programme cinématographique composé uniquement du film, des actualités et de la première partie.

D) Pour la région de Bordeaux. — Les demandes d'autorisation doivent être adressées au Délégué régional, M. Dereix, 35, rue René-Roy de Clotte à Bordeaux.

E) Pour la zone interdite B. — Les demandes d'autorisations doivent être adressées au Délégué régional, M. Kabès, 6, rue des Augustins à Pontarlier.

Les programmes doivent être également soumis aux Délégués régionaux qui les feront accepter par la Propaganda Abteilung.

#### II. — SALLES DONNANT UN SPECTACLE COMPLET D'ATTRACTIONS OU DE MUSIC-HALL AU COURS D'UNE SEMAINE CINÉMATOGRAPHIQUE

A) Aucune autorisation ne peut être accordée pour Paris, ni pour les villes où existent des établissements spécialement affectés à ce genre de spectacle.

B) L'autorisation de passer un programme complet d'attractions, de music-hall ou de théâtre, soit un jour de fermeture, soit un jour creux, pourra être accordée aux théâtres cinématographiques dans les localités où n'existent pas d'établissements fonctionnant régulièrement en music-hall ou en théâtre.

C) Les programmes doivent être soumis pour acceptation à la Propaganda Abteilung régionale ou, à défaut, à la Kommandantur locale.

Les établissements qui fonctionnent déjà avec une ancienne autorisation devront se conformer au nouveau règlement ci-dessus, notamment en ce qui concerne le paragraphe A du titre 1<sup>er</sup>.

Des contrôles seront effectués dans toutes les salles, tant par le C.O.I.C. que par les autorités occupantes, et des sanctions très sévères seront prises contre les salles qui ne se seront pas conformées aux règlements.

## AVIS IMPORTANT

### DERNIER APPEL SUR LES CONSIGNES RÉGLÉMENTANT L'EXPLOITATION EN ZONE OCCUPÉE

Malgré de nombreux avertissements, de multiples infractions sont encore commises par des directeurs insouciantes ou indisciplinés.

Il s'ensuit une perturbation grave. Les Autorités d'occupation sont, désormais, décidées à appliquer sévèrement les pénalités prévues et même, si besoin est, à les aggraver.

Pour la dernière fois, nous attirons l'attention des Directeurs sur les fautes les plus courantes, tout en leur signalant les pénalités applicables à chaque cas.

#### RENOUVELLEMENT DE LA CARTE D'AUTORISATION

Dans la décade qui précède l'expiration de l'autorisation, le montant de la redevance doit être envoyé avec la carte, au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique (Groupements d'Exécution, Section Exploitants), 78, Champs-Elysées, Paris (8<sup>e</sup>).

La redevance est donc *payable d'avance* et non pas échue. Ce montant est de :

a) **Formats Standard** : 100 francs par mois pour les salles de moins de 500 places, 200 par mois pour les salles de plus de 500 places;

b) **Format Réduit** : 30 francs par mois pour une salle, 15 francs par mois pour chaque salle supplémentaire.

Le règlement se fait par mandat-poste, à l'exclusion des chèques bancaires qui seront refusés.

Ajouter la somme de cinq francs par envoi pour le retour de la carte.

Le renouvellement de l'autorisation pour les Directeurs de Paris et de la Banlieue (Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne) se fait à la Propaganda Abteilung, Paris, 52, avenue des Champs-Elysées, Bureau 505, escalier B, 5<sup>e</sup> étage, sur présentation de la carte. Pour ces Directeurs, les envois postaux ne sont pas acceptés.

Aucun envoi de fonds ne doit être fait directement à la Propaganda Abteilung.

Les Directeurs de province ont la faculté de régler par trimestre; ceux de Paris et de Banlieue ne peuvent payer plus de deux mois à chaque renouvellement.

Une amende de 100 francs au bénéfice de la Caisse de Secours du Groupement, sera infligée aux Directeurs qui n'auront pas procédé au renouvellement dans le délai indiqué ci-dessus.

Quand le retard atteindra un mois, l'amende sera portée à deux francs par place.

Dans les deux cas, la livraison des programmes pourra être suspendue pendant un temps déterminé.

#### FERMETURE OU REQUISITION

Chaque fois que l'exploitation d'un établissement est arrêtée par suite de la réquisition de la salle, pour travaux ou en raison de la saison estivale, le Directeur a l'obligation d'envoyer immédiatement sa carte d'autorisation au Groupement avec une lettre explicative et une attestation du maire de la localité indiquant la date précise de l'arrêt.

## COMMUNIQUÉS DES GROUPEMENTS D'EXÉCUTION

Le temps d'arrêt est défalqué et reporté à la suite.

**Amende.** — Toute infraction à cette obligation est pénalisée par une amende de cent francs, sans préjudice de la retenue des programmes pendant un temps plus ou moins long.

**Mutations :** Toutes les modifications apportées dans la gestion ou l'administration des entreprises cinématographiques : transfert de fonds, changement de propriétaires, vente de parts ou d'actions, changement d'administrateurs ou de gérants, doivent être signalées sans délai au Groupement qui indique les formalités à accomplir selon le cas.

**Précisions au sujet des ventes ainsi que des changements de gérance, que la carte d'autorisation n'est pas personnelle, mais qu'elle est délivrée à l'établissement.**

Les possesseurs de la carte doivent donc obligatoirement la remettre à leurs successeurs sous peine de sanctions très graves.

## COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Tous les communiqués officiels, qu'ils émanent de la Propaganda Abteilung-Paris ou du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique, sont insérés dans le journal *Le Fim*.

Le fait de ne pas être abonné ou lecteur de la revue corporative ne peut jamais être invoqué comme excuse de la méconnaissance des textes officiels, et n'évite pas l'application des pénalités.

Les Directeurs ont donc le plus grand intérêt à souscrire un abonnement et à lire attentivement les communiqués concernant l'exploitation. Ils éviteront ainsi ennuis et pénalités.

## FOURNITURE DES PIÈCES NÉCESSAIRES AUX APPAREILS DE PROJECTION

Dans le but de procurer à l'exploitation les pièces détachées et pièces de rechange nécessaires aux appareils de projection, les Directeurs sont priés de nous faire connaître de toute urgence leurs besoins, en répondant aux questions suivantes :

1° Marque des appareils; pièces de rechange et pièces détachées nécessaires;

2° Noms des fournisseurs;

3° Période sur laquelle doivent être effectuées les livraisons.

## CAISSE DE SECOURS DE L'EXPLOITATION

## QUATRIÈME LISTE DE SOUSCRIPTION

Total des trois premières listes.	101.732 fr.	Cinéma des Allées, Cadillac	50 »
M. Bealay, Cinéma Rex, Le Mans	200 »	Cinéma-Castille, Poitiers	100 »
Kursaal, Suresnes	100 »	Cinéma Moderne, Mont-de-Marsan	100 »
Les Bergères, Puteaux	100 »	Colisée, Biarritz	150 »
M. Charlas, Variétés et Palace, rue Croix-Nivert, Paris	400 »	Moderne, Hagetmau	50 »
Javel Cinéma-Palace, Paris, Direction et Personnel	167 »	Olympia, Civray	100 »
M. Millon, Cinéma Pathé, Enghien	100 »	Créon-Ciné, Créon	100 »
Cinéma Cyrano, rue de la Roquette, Paris	200 »	Florida, Biganos	50 »
Union-Cinéma, Clichy	100 »	Palace, Castillon	300 »
Bijou-Cinéma, Saint-Denis	50 »	Cinéma Albert-1 <sup>er</sup> , Bègles	50 »
Cinéma La Royale, Paris	200 »	Cinéma Vog, La Teste	100 »
M. Soulez, Orléans	1.000 »	Saint-Michel, Gujan Mestras	100 »
Casino, Pantin	200 »	Régina, Bègles	100 »
Eden-Cinéma, Aubervilliers	50 »	Splendid, Langolran	100 »
Etoile-Cinéma, La Courneuve	100 »	Gambetta, Bègles	100 »
Pantin-Palace, Pantin	100 »	Casino, St-Médard-en-Jalles	100 »
Casino, Noisy-le-Sec	200 »	Casino, Andernos	50 »
Palace et Casino, Ivry	100 »	Girondins, Pessac	100 »
Central et Palace, Vitry	200 »	Novelty, Lormont	50 »
Palace, Le Kremlin-Bicêtre	100 »	Celtic, Floriac	35 »
Splendide, Choisy-le-Roi	100 »	Plaza (St Cécile), Toulouse	500 »
Casino, Choisy-le-Roi	100 »	Odéon, Bordeaux-Bastide	50 »
Royal, Villeneuve-le-Roi	100 »	Eden, Bordeaux-Bastide	50 »
M. Rouvel, Le Versailles à Paris (2 <sup>e</sup> versement)	100 »	Eden, Arcahon	100 »
M. J. Rodriguez, Paris	200 »	Salle Municipale, Peyrehorade	100 »
Magie-Ciné, Levallois	200 »	Cinéma Joisson, Morcenx	50 »
Moderne-Cinéma, Eccouché (Orne)	100 »	M. Mayeux (S. A. C. E. M.)	100 »
Les Tourelles, Paris (2 <sup>e</sup> versement)	200 »	M. Daulin, Théâtre Municipal, La Rochelle	100 »
Victoria à Bordeaux	250 »	Le Provence, Paris	200 »
Trianon, Pessac (Gironde)	100 »	Florida, Paris	50 »
Sté des Cinémas de la Côte Basque (Bayonne, Biarritz et St-Jean-de-Luz)	500 »	Alcazar, Paris	50 »
Fémina, Dax	200 »	Floréal, Paris	100 »
Royal, Pessac (Gironde)	100 »	Bellevue, Paris	100 »
Cinéma Molière, Lesparre	50 »	Lutétia, Argenteuil	500 »
Palace Loudun — Florida, Thouars	300 »	Central, Stains	100 »
Florida, Saint-Varent	100 »	Palace, Vanves	100 »
Ciné-Palace Max, Saint-Loubes	100 »	A. B. C., Dijon	200 »
Família Bacalan, Bordeaux	200 »	Saint-Michel, Paris	400 »
Capucins, Bordeaux	200 »	Fantasio, Levallois	100 »
Wilson, Bordeaux	100 »	Les Bosquets, Paris	100 »
Cinéma des Chartrons, Bordeaux	30 »	Hollywood, Enghien	100 »
Royal, Bordeaux	100 »	M. Gane, Rex, Quimper	200 »
Etoile-Palace, Bordeaux	500 »	M. Gane, Rex, Douarnenez	200 »
Fémina, Bordeaux	500 »	Casino, Juvisy	100 »
Olympia, Arcahon	100 »	Impérator, Fontainebleau	100 »
Cinéma Jean Jaurès, Bègles	100 »	Sélect, Champagne-sur-Seine	50 »
Cinéma Eldorado, Bordeaux	50 »	M. Roquemartine, Paris	200 »
Ciné-Far, Le Bouscat	50 »	M. Dessent, Pax à Sèvres	200 »
Magie, St-André-de-Cubzac	100 »	M. Cornet, Secrétaire au Groupement	250 »
Rex, Luçon	50 »		
Moku, Ruffec	50 »		
Rialto, Libourne	100 »		
			116.664 »

*Erratum :* Sur dernière liste, avons indiqué Ferber à Puteaux, c'est Hodent, Central à Puteaux qu'il faut lire.

## NOUVEAUX EXPLOITANTS DE FORMAT RÉDUIT AUTORISÉS

110 FROMONT, Georges, route de Clisson, à VERTOU (Loire-Inférieure) : Salle Fromont, même adresse.	116 HERVET Louis, rue Etienne-Bouillé, à PERROS-GUIREC (Côtes-du-Nord) : Clarté-Cinéma, rue des Frères, Le Montrier, PERROS-GUIREC.	123 LAUTHIER Jean, LA FORET-, à EYSINES (Gironde) : Salle de l'Union, MACAU; Salle Mirtain, PAREMPUYRE; Salle du Terminus, LE TAILLAN.
111 Mme Veuve BOSSER Louise, rue de Scakr, à GOURIN (Morbihan) : Familia-Cinéma, même adresse.	117 AUVINET Joseph, à DAMVIX (Vendée) : Ciné Familial, à DAMVIX.	124 OUSTRIC René, 19, rue de la République, SOUPES-SUR-LOING (Seine-et-Marne) : Eden-Cinéma, même adresse; Ecole des Filles, BRAUSLES (Seine-et-Marne); Salle du Chapeau Rouge, 2, place du Marché, CHATEAU-LANDON (Seine-et-Marne); Café de l'Union, route de Château-Landon, MONDREVILLE (Seine-et-Marne); Café Sigot, route de Puiseaux, CHENOU (Seine-et-Marne); Café Morisseau, route de Souppes, BOUGLIGNY (Seine-et-Marne); Café Chaintreau, route de Nemours, AUFFERVILLE (Seine-et-Marne); Café Digard, route de Souppes, POLIGNY (Seine-et-Marne); Café du Midi, rue de Montargis, DOR-DIVES (Loiret); Pathé-Cinéma rue du Perray, FERRIERES (Loiret).
112 CAZE Henri, 48, Grande-Rue, à FLAVY-LE-MARTEL (Aisne) : Salle Caze, même adresse.	118 Mme Veuve BRISEUX Emilie, 4, rue du Cornet, à L'ISLE-SUR-LE-DOUBS (Doubs) : Cinéma Pathé, rue de Magny, L'ISLE-SUR-LE-DOUBS.	
113 THÉ Pierre, 14, rue des Dardanelles, Paris (17 <sup>e</sup> ) : Paris-France, 42, av. de la Grande-Armée (2 salles).	119 RENOU Pierre, 55, avenue de la Gare, à LA BAULE (Loire-Inférieure) : Cinéma Familial, allée des Acacias, LA BAULE.	
114 Mme RYCHNER Estelle, rue Mignot, à RAVIERES (Yonne) : Café du Centre, RAVIERES; Café Français, ANCY-LE-FRANC; Café Pêche, CHASSIGNELLES.	120 LE PIMJEC Joseph, Saint-Gilles, à GUEMENE-SUR-SCORFF (Morbihan) : Salle Saint-Roch, rue Saint-Roch, GUEMENE-SUR-SCORFF.	
115 SABOUREUX Léon, rue Basses-Ardenes, à MONTREUIL-BELLAY (Maine-et-Loire) : Salle de la Gaité, 6, rue Nationale, MONTREUIL-BELLAY.	121 TYSSANDIER Martial, 108, rue de Paris, VIARMES (Seine-et-Oise) : Cinéma du Commerce, même adresse.	
	122 MONTUSCHI Charles, 5, rue des Carrières, à LEROUVILLE (Meuse) : Cinéma Théâtre, même adresse.	

## Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique

## STATISTIQUES ET DOCUMENTATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

Publiées sous la direction de Pierre CHÉRET, H. E. C.

Organisateur Conseil

Conseiller Technique du Comité d'Organisation

15 MAI 1941

## INDEX

## ORGANISATION GENERALE

9. — Recettes totales, rendement des films français par Régions (Saison 1937-1938).
10. — Division de la France en Grandes Régions Cinématographiques et en Sous-Régions Economiques.

## EXPLOITATION DES THEATRES CINEMATOGRAPHIQUES

## BANLIEUE DE PARIS

## PREMIER TRIMESTRE 1941

11. — Variation des recettes mensuelles de 1938 à 1941. Variation du nombre de spectateurs pendant la même période. Graphique de ces variations.
12. — Résultats d'exploitation du premier trimestre 1941, répartis suivant le lieu d'exploitation et l'importance des recettes.
13. — Variation, semaine par semaine, des recettes du premier trimestre 1941. Graphique de cette variation.
14. — Variation des rendements d'exploitation en banlieue de Paris pendant le premier trimestre des années 1938, 1939, 1941. Situation particulière à chaque département. Graphiques de cette variation.
15. — Comparaison des recettes de chaque catégorie d'établissements dans chacun des départements de Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne. Situation générale par importance de recettes.
16. — Cinémas ouverts et places disponibles; nombre d'entrées et prix des places dans la banlieue de Paris pendant le premier trimestre 1941.

Dans le préambule du premier bulletin de statistiques (1<sup>er</sup> mai 1941), nous avons exposé le but poursuivi par cette publication et son plan général.

Le plus grand souci de l'Industrie dans les heures présentes est de connaître les possibilités actuelles du marché

et les ressources qu'il peut procurer.

Cette recherche est d'autant plus indispensable que nous nous trouvons dans une phase économique nouvelle et que les conditions internes du fonctionnement des salles sont profondément modifiées.

C'est pourquoi nous consacrerons presque exclusivement nos premiers bulletins à l'étude de l'Exploitation des Théâtres Cinématographiques.

Le premier bulletin a été consacré à l'examen de l'exploitation à Paris. Le présent numéro traite de la banlieue

parisienne. Les prochains traiteront des régions suivantes, dans l'ordre :

- Grande Région parisienne;
- Région de Bordeaux;
- Région de l'Est et Région de Lyon occupée;
- Région de Lille;
- Région de Lyon;
- Région de Marseille;
- Région de Toulouse;
- Afrique Française.

L'énoncé de ces différentes études donne en fait la répartition de la France en grandes Régions cinématographiques.

Nous avons cru utile, à l'origine de cette série de publications de consacrer les deux premiers feuillets de ce bulle-

tin à définir chacune de ces Régions et l'importance de chacune d'elles.

A la fin de 1938, des chiffres ont été publiés (\*) portant sur la saison cinématographique allant du 1<sup>er</sup> août 1937 au 31 juillet 1938.

Les recettes nettes des salles pour cette période s'étaient élevées à 1 milliard de francs environ se répartissant de la façon suivante :

Paris	335 millions
Banlieue	107 —
Grande Région parisienne	122 —
Est	65 —
Bordeaux	82 —
Lille	73 —
Lyon	100 —
Marseille	132 —

Les recettes au cours des années passées s'étaient élevées à :

1929	598 millions
1931	938 —
1934	832 —
1935	925 —

Les recettes réalisées par les films en France continentale seulement, variaient dans la proportion du simple au décuple suivant la qualité des films.

Pour fixer les idées, nous donnons ci-dessous le montant moyen des recettes des différentes catégories de films par régions, pour les films produits en 1937 et exploités au cours de la saison 1937-1938.

### RENDEMENT DES FILMS FRANÇAIS PAR RÉGION

(Saison 1937-1938)

Catégories	Rendement Total	Paris-Ville	Banlieue	Grande Région Parisienne	Bordeaux	Lille	Lyon	Marseille
10	7.000.000	2.250.000	650.000	1.100.000	700.000	500.000	800.000	1.000.000
9	6.000.000	1.800.000	550.000	1.000.000	600.000	450.000	700.000	900.000
8	5.000.000	1.600.000	450.000	900.000	450.000	350.000	550.000	700.000
7	3.500.000	930.000	350.000	700.000	350.000	250.000	400.000	520.000
6	3.000.000	780.000	300.000	600.000	300.000	220.000	350.000	450.000
5	2.500.000	600.000	270.000	500.000	250.000	200.000	300.000	380.000
4	2.000.000	450.000	230.000	400.000	200.000	160.000	240.000	320.000
3	1.500.000	320.000	200.000	300.000	150.000	120.000	180.000	230.000
2	1.000.000	200.000	140.000	200.000	100.000	80.000	120.000	160.000
1	500.000	100.000	70.000	100.000	50.000	40.000	60.000	80.000

Les études actuelles portent sur les résultats d'exploitation, du jour même de la création du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique, le 11 décembre 1940, jusqu'au 31 mars 1941. Les études trimestrielles des

prochaines Régions seront complétées des résultats obtenus au cours des mois d'avril et mai 1941.

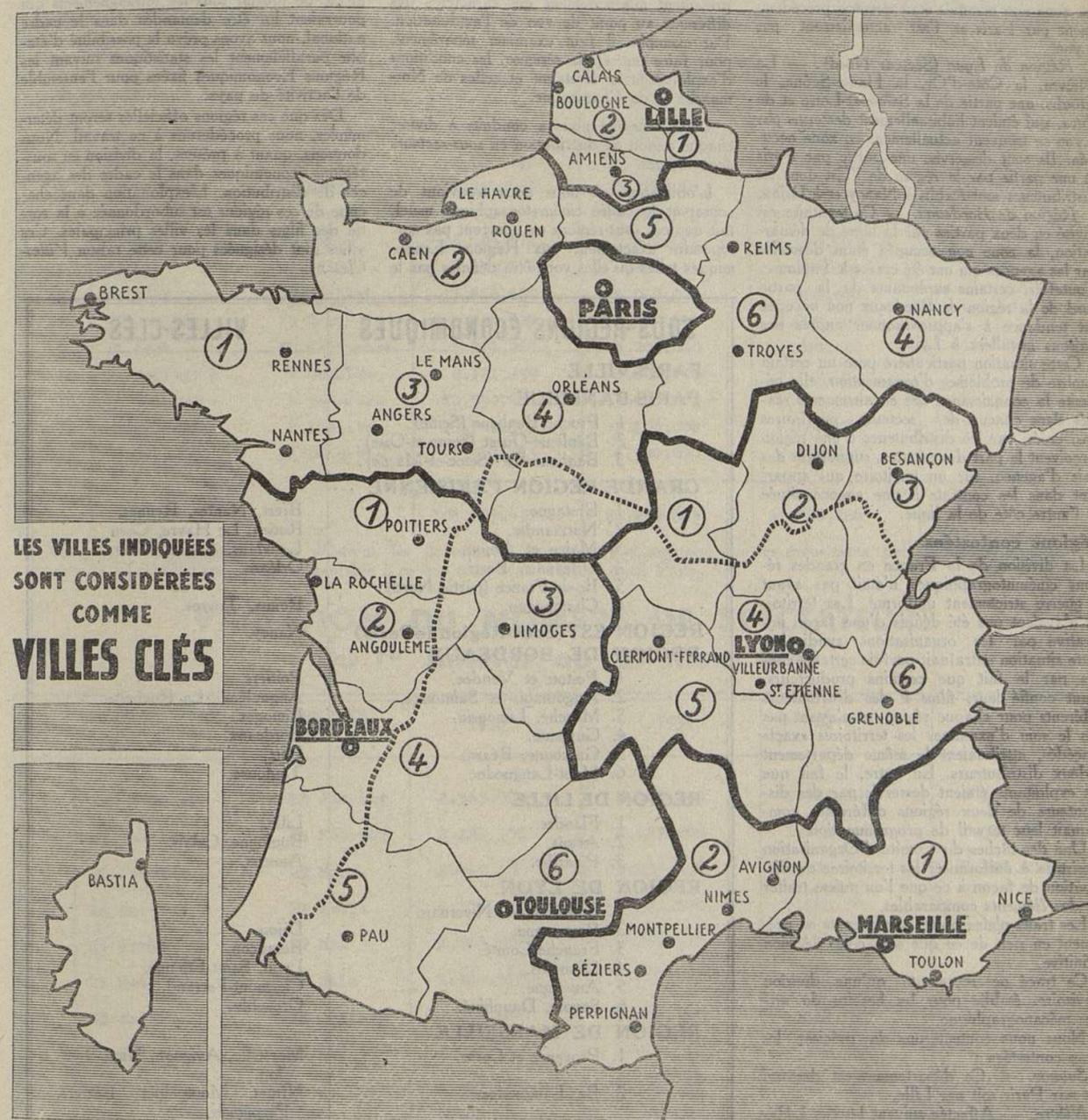
Les résultats successifs seront comparés avec ceux des périodes et des régions correspondantes des années 1938 et 1939.

**Erratum.** — Une erreur typographique a fait intervertir dans notre précédent Bulletin au Feuilleton N° 3 les deux tableaux en caractères de machine à écrire.

Le tableau de la variation des recettes brutes est celui imprimé en bas et le tableau du nombre des spectateurs est le tableau imprimé en haut.

(\*) "La Cinématographie Française" 30 Décembre 1938.

### Division de la France en Grandes Régions Cinématographiques et en sous-régions économiques



LES VILLES INDIQUÉES SONT CONSIDÉRÉES COMME VILLES CLÉS

Au point de vue cinématographique, la France et l'Afrique française sont divisées en 6 grandes Régions désignées par le nom de la ville principale où se trouve réunies les maisons de distribution de films : Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Alger. Cette division résulte d'une coutume pour la répartition du travail des agences de distribution.

Certaines Régions sont quelquefois divisées en plusieurs : par exemple la région de Paris l'est quelquefois en trois zones : Région de Paris proprement dite, Région de l'Est, Bretagne. La Région de Bordeaux était quelquefois, avant la guerre, divisée en deux zones ayant leur siège l'une à Bordeaux, l'autre à Toulouse.

**Situation particulière créée par l'existence de la ligne de démarcation et des zones réservées.**  
Depuis l'armistice, l'existence des zones sous autorité militaire a apporté une situation provisoire qui est la suivante :  
*Région du Nord.* — Les salles des départements de Somme et Aisne se trouvent desservies soit par Lille soit par Paris, suivant

qu'elles se trouvent dans une zone ou dans l'autre.

**Région de Châteauroux** (Indre et partie sud du Cher). — Ce secteur qui se trouve en zone non occupée était desservi précédemment par Paris et l'est actuellement par Lyon.

**Région de Lyon** (Secteur Nord). — La Nièvre, la Côte-d'Or, la Haute-Saône, le Doubs, une partie de la Saône-et-Loire et du Jura, qui étaient habituellement desservis par Lyon se trouvent actuellement en zone occupée. Ils sont desservis, une partie par Paris et une partie par la région de l'Est dont les distributeurs sont établis à Nancy et à Dijon.

**Région de Bordeaux.** — Ce territoire est divisé en deux parties par la ligne de démarcation, la zone non occupée étant desservie par les agences qui ont été créées à Toulouse. Toutefois, certains exploitants de la partie nord de la région de Bordeaux non occupée ont tendance à s'approvisionner auprès des maisons installées à Lyon.

Cette situation particulière pose un certain nombre de problèmes d'organisation, elle nécessite la connaissance des encaissements réalisés dans chacun des secteurs provisoires ainsi créés, car les distributeurs d'une région perçoivent la part des recettes, supportant des frais d'agence, sur un territoire qui appartient dans les contrats à une agence située de l'autre côté de la ligne.

**Régions contestées.**

La division de la France en grandes régions cinématographiques n'était pas avant la guerre strictement uniforme. Les territoires n'avaient pas été définis d'une façon impérative par les organisations syndicales. Cette situation entraînait parfois certains conflits par le fait que certains producteurs, ayant confié leurs films à des distributeurs différents pour chaque région, et n'ayant pas pris le soin d'examiner les territoires exacts concédés, attribuaient le même département à deux distributeurs. En outre, le fait que des exploitants étaient desservis par des distributeurs de deux régions différentes compliquait leur travail de programmation.

Une des tâches du Comité d'Organisation consistera à uniformiser les territoires de distribution de façon à ce que l'on puisse traiter sur des éléments comparables.

Les traits pleins portés sur la carte ne présument en rien de ce que sera cette décision définitive.

Ce tracé ne représente qu'une division provisoire, établie pour les besoins du service mécanographique.

Nous nous contenterons de préciser les zones contestées :

**Somme.** — Ce département est desservi soit par Paris soit par Lille.

**Nièvre.** — Affectée suivant les cas à Région de Paris ou Région de Lyon.

**Haute-Saône.** — Belfort. — Même situation entre Région de l'Est de Paris et Lyon.

**Ardèche et Drôme.** — La partie Sud de ces départements est revendiquée par les agents de Lyon et par ceux de Marseille.

**Tarn et Aveyron.** — Même situation entre Bordeaux et Marseille. Depuis la création d'un centre à Toulouse, ces départements sont rattachés à ce centre.

**Sous-Régions économiques. Villes-Clés**

Les régions cinématographiques ont chacune des territoires très étendus. Ceux-ci présentent intérieurement des caractères très différents au point de vue de l'exploitation. Par exemple, il faut examiner séparément, pour faire une étude sérieuse, les conditions d'exploitation en Bretagne et celles de Normandie et de Champagne.

Cette nécessité nous a conduits à diviser chaque région de distribution en *sous-secteurs économiques*.

L'obligation où nous nous trouvons de conserver le cadre cinématographique usuel, fait que ces sous-régions ne pourront pas correspondre exactement aux Régions Economiques telles qu'elles vont être définies par le

Gouvernement. Toutefois, étant donné que l'Industrie Cinématographique doit être à même de fournir tous les renseignements qui pourraient lui être demandés dans le cadre national, nous avons prévu la possibilité d'établir parallèlement les statistiques suivant les Régions Economiques fixées pour l'ensemble de l'activité du pays.

Dès que ces régions officielles seront déterminées, nous procéderons à ce travail. Nous donnons, quant à présent, la division en sous-régions économiques dans le cadre des agences de distribution. L'exploitation dans chacune de ces régions est subordonnée à la sortie des films dans les villes principales. Ces villes sont désignées pour cette raison *Villes-Clés* :

SOUS-RÉGIONS ÉCONOMIQUES	VILLES-CLÉS
<b>PARIS-VILLE</b>	
<b>PARIS-BANLIEUE</b>	
1. Proche Banlieue (Seine).	
2. Banlieue-Ouest (Seine-et-Oise).	
3. Banlieue-Est (Seine-et-Marne).	
<b>GRANDE REGION PARISIENNE</b>	
1. Bretagne.	Brest, Nantes, Rennes.
2. Normandie.	Rouen, Le Havre, Caen.
3. Maine et Anjou.	Le Mans, Angers, Tours.
4. Orléanais, Berri.	Orléans.
5. Ile-de-France (partie Nord).	
6. Champagne.	Reims, Troyes.
<b>REGION EST (Sous-Région de Paris)</b>	Nancy.
<b>REGION DE BORDEAUX</b>	
1. Poitou et Vendée.	Poitiers.
2. Angoumois et Saintonge.	Angoulême, La Rochelle.
3. Marche, Limousin.	Limoges.
4. Guyenne.	Bordeaux.
5. Gascogne, Béarn.	Pau.
6. Haut-Languedoc.	Toulouse.
<b>REGION DE LILLE</b>	
1. Flandre.	Lille.
2. Artois.	Boulogne, Calais.
3. Picardie.	Amiens.
<b>REGION DE LYON</b>	
1. Bourbonnais, Nivernais.	Dijon.
2. Bourgogne.	Besançon.
3. Franche-Comté.	Lyon, Saint-Etienne.
4. Lyonnais.	Clermont-Ferrand.
5. Auvergne.	Grenoble.
6. Savoie, Dauphiné.	
<b>REGION DE MARSEILLE</b>	
1. Provence et Corse.	Marseille, Avignon, Nice, Toulon.
2. Bas-Languedoc.	Nîmes, Montpellier, Béziers, Perpignan.
<b>AFRIQUE FRANÇAISE</b>	
1. Algérie.	Alger, Oran, Constantine.
2. Maroc.	Casablanca.
3. Tunisie.	Tunis.
4. A. O. F.	Dakar.
5. Autres possessions africaines.	

NOTA. — Les autres possessions françaises sont comprises d'autre part, dans le cadre de l'Organisation Cinématographique.

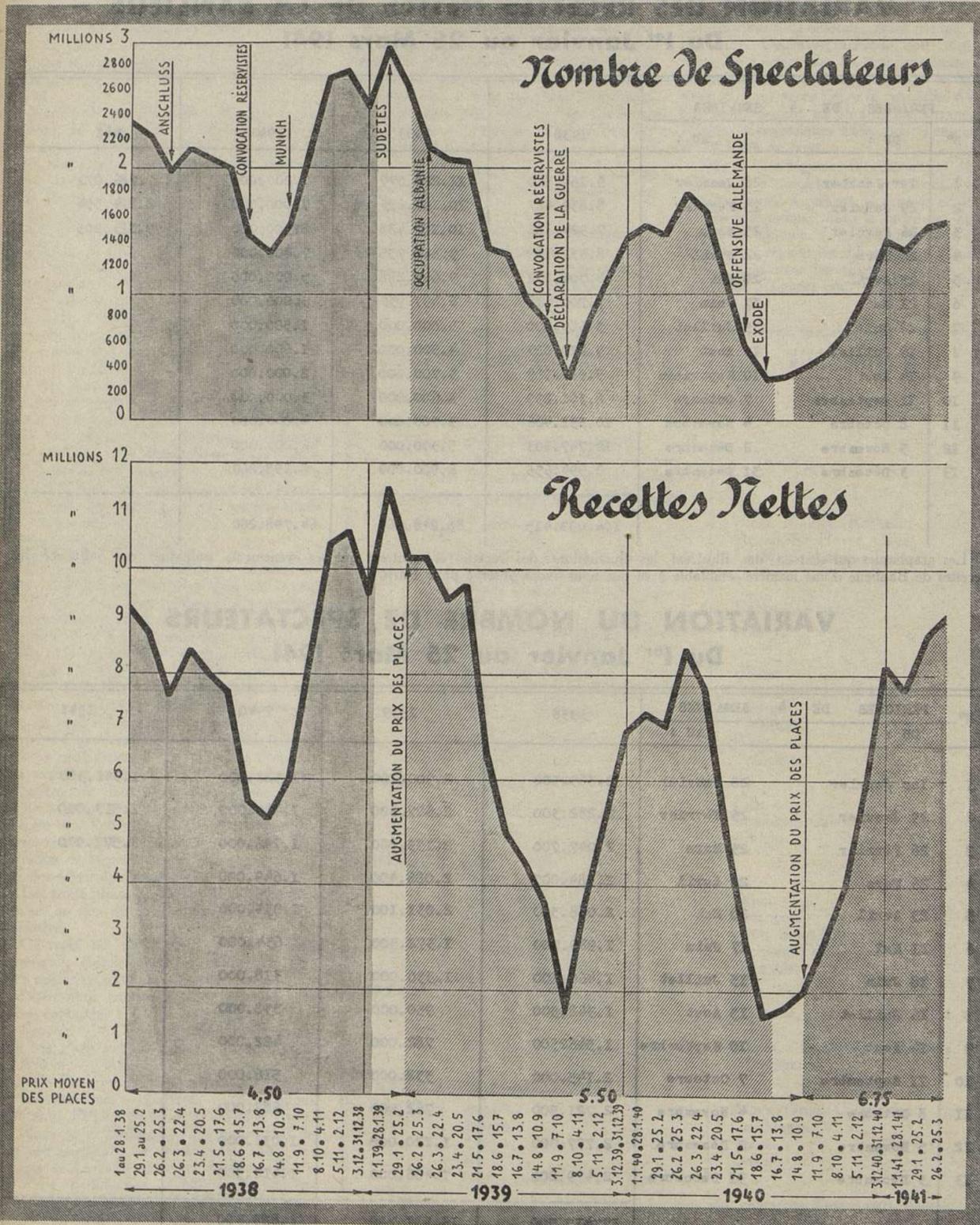
**VARIATION DES RECETTES NETTES DE LA BANLIEUE**  
Du 1<sup>er</sup> Janvier au 25 Mars 1941

PERIODES DE 4 SEMAINES			1938	1939	1940	1941
N°	DU :	AU :				
1	1er Janvier	28 Janvier	9.154.560	11.223.577	7.200.000	7.786.070
2	29 Janvier	25 Février	8.832.487	10.169.625	7.000.000	8.824.554
3	26 Février	25 Mars	7.924.686	10.187.485	8.250.000	9.125.005
4	26 Mars	22 Avril	8.452.199	9.868.755	7.800.000	
5	23 Avril	20 Mai	8.004.872	9.607.288	5.000.000	
6	21 Mai	17 Juin	7.700.614	6.491.935	5.000.000	
7	18 Juin	15 Juillet	5.650.600	5.000.000	1.500.000	
8	16 Juillet	13 Aout	5.219.025	4.500.000	1.600.000	
9	14 Aout	10 Septembre	5.984.969	3.700.000	2.000.000	
10	11 Septembre	7 Octobre	8.301.299	1.600.000	3.000.000	
11	8 Octobre	4 Novembre	10.532.406	3.700.000	4.000.000	
12	5 Novembre	2 Décembre	10.747.103	5.300.000	6.000.000	
13	3 Décembre	31 Décembre	9.594.655	6.900.000	8.198.260	
			106.099.415	88.248.665	64.798.260	

Les graphiques qui sont au dos illustrent les fluctuations des recettes et montrent que les événements politiques ont influencé les recettes de Banlieue d'une manière semblable à ce que nous avons observé pour Paris.

**VARIATION DU NOMBRE DE SPECTATEURS**  
Du 1<sup>er</sup> Janvier au 25 Mars 1941

PERIODES DE 4 SEMAINES			1938	1939	1940	1941
N°	DU :	AU :				
1	1er Janvier	28 Janvier	2.365.500	2.900.100	1.522.000	1.341.300
2	29 Janvier	25 Février	2.282.300	2.627.800	1.480.000	1.517.000
3	26 Février	25 Mars	2.047.700	2.153.800	1.796.000	1.571.000
4	26 Mars	22 Avril	2.184.000	2.086.400	1.649.000	
5	23 Avril	20 Mai	2.068.500	2.031.100	1.054.000	
6	21 Mai	17 Juin	1.989.700	1.372.500	634.000	
7	18 Juin	15 Juillet	1.460.100	1.336.000	318.000	
8	16 Juillet	13 Aout	1.348.500	950.000	338.000	
9	14 Aout	10 Septembre	1.546.500	782.000	422.000	
10	11 Septembre	7 Octobre	2.145.000	338.000	516.000	
11	8 Octobre	4 Novembre	2.721.500	782.000	687.000	
12	5 Novembre	2 Décembre	2.777.000	1.120.000	1.031.000	
13	3 Décembre	31 Décembre	2.479.200	1.458.000	1.412.300	
			27.415.500	19.937.700	12.859.300	



RÉPARTITION DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	NOMBRE DE PROGRAMMES	REVENUS PAR SALLES		REVENUS DES FILMS	MONTANT PAR PROGRAMME DES			FOURCETAGES DES			
		BRUTES	NETTES		REVENUS BRUTES	REVENUS NETTES	REVENUS DES FILMS	TAXES ET DROITS D'AUTRES	REVENUS NETTES	REVENUS DES FILMS SUR LE BRUT	REVENUS NETTES SUR LE NET
1°) SALLES CLASSÉES PAR DÉPARTEMENTS											
SEINE	3.055	27.763.394	23.649.453	8.091.866,60	9.088	7.741	2.649	14.82	85.18	29.14	34.21
SEINE ET OISE	2.056	10.353.426	9.061.812	2.980.252,62	5.085	4.451	1.464	12.48	87.52	28.78	32.89
SEINE ET MARNE	453	1.938.260	1.718.214	587.253,50	4.279	3.793	1.296	11.35	88.65	30.30	34.18
	5.544	40.055.080	34.429.479	11.659.372,72	7.225	6.210	2.103	14.05	85,95	29.11	33.86
2°) SALLES CLASSÉES SUIVANT L'IMPORTANCE DE LEURS RECETTES											
Salles réalisant plus de 20.000 frs de recettes par semaine.											
SEINE	319	6.279.304	5.243.243	1.889.942,45	19.684	16.436	5.924	16.50	83,50	30.10	36.04
SEINE ET OISE	50	837.453	702.044	237.699,25	16.749	14.041	4.754	16.17	83,83	28.38	33,86
	369	7.116.757	5.945.287	2.127.641,70	19.287	16.112	5.766	16.46	83,54	29.90	35,79
Salles réalisant de 10.000 à 20.000 frs de recettes.											
SEINE	848	11.033.332	9.373.704	3.320.459,95	13.011	11.054	3.916	13.04	84,96	30.09	35,42
SEINE ET OISE	198	1.821.298	1.553.168	513.692,80	9.198	7.844	2.594	14.72	85,28	28,28	33,07
SEINE ET MARNE	58	449.898	388.616	140.462,15	7.737	6.700	2.422	13.62	86,38	31,22	36,14
	1.104	13.304.528	11.315.488	3.974.614,90	12.051	10.249	3.600	14.95	85,05	29,87	35,12
Salles réalisant de 5.000 à 10.000 frs de recettes.											
SEINE	969	7.141.420	6.145.629	1.972.123,15	7.370	6.342	2.035	13.94	86,06	27,61	32,09
SEINE ET OISE	551	3.689.508	3.225.443	1.072.107,92	6.696	5.854	1.946	12.58	87,42	29,06	33,24
SEINE ET MARNE	71	463.928	406.056	134.652,60	6.534	5.719	1.897	12.48	87,52	29,02	33,16
	1.591	11.294.856	9.777.128	3.178.883,67	7.099	6.145	1.998	13.44	86,56	28,14	32,51
Salles réalisant de 2.000 à 5.000 frs de recettes.											
SEINE	821	3.063.113	2.668.954	853.704,05	3.731	3.251	1.013	12.87	87,13	27,22	31,24
SEINE ET OISE	889	3.300.009	2.945.733	936.695,00	3.712	3.313	1.054	10.74	89,26	28,38	31,80
SEINE ET MARNE	223	818.615	734.796	250.603,95	3.671	3.295	1.124	10.24	89,76	30,61	34,10
	1.933	7.181.737	6.349.483	2.021.003,00	3.715	3.285	1.045	11,59	88,41	28,14	31,83
Salles réalisant moins de 2.000 frs de recettes.											
SEINE	98	246.225	217.923	75.637,00	2.512	2.224	772	11,50	88,50	30,72	34,71
SEINE ET OISE	348	705.138	635.424	220.057,65	2.026	1.826	632	9,88	90,12	31,21	34,63
SEINE ET MARNE	101	205.819	188.746	61.534,80	2.038	1.869	609	8,30	91,70	29,90	32,60
	547	1.157.202	1.042.093	357.229,45	2.115	1.905	653	9,95	90,05	30,87	34,28
	5.544	40.055.080	34.429.479	11.659.372,72	7.225	6.210	2.103	14,05	85,95	29,11	33,86

11 DÉCEMBRE 1940 - 31 MARS 1941

## RÉPARTITION DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Nous étudions ici les résultats d'exploitation dans la *Banlieue de Paris* au cours de la période actuelle du 11 décembre 1940 au 31 mars 1941.

D'une part, suivant l'importance des

recettes réalisées (voir pour comparaison avec Paris, feuillet 5 du précédent Bulletin).

D'autre part suivant le lieu d'exploitation:

**Proche Banlieue** (Seine).

**Banlieue-Ouest** (Seine-et-Oise).

**Banlieue-Est** (Seine-et-Marne).

La comparaison de ces résultats actuels avec les résultats d'avant guerre (1938-1939), pour chacun des trois départements et pour chaque catégorie de salles, fait l'objet d'un examen particulier au feuillet 15 du présent Bulletin.

## CLASSEMENT SUIVANT L'IMPORTANCE DES RECETTES

Ainsi qu'il a été expliqué dans le feuillet du 1<sup>er</sup> mai, les salles sont classées en six catégories suivant l'importance de leurs recettes.

Nous trouvons pour la banlieue les cinq premières catégories, la 6<sup>e</sup>, concernant les salles ambulantes en format standard, ne joue aucun rôle dans cette région. L'importance respective de chaque catégorie est en pourcentage, de :

- 1<sup>re</sup> catégorie : 17,77 %
- 2<sup>e</sup> catégorie : 33,22 %
- 3<sup>e</sup> catégorie : 28,20 %
- 4<sup>e</sup> catégorie : 17,93 %
- 5<sup>e</sup> catégorie : 2,88 %

Deux points méritent des explications, les taxes et droits d'auteurs d'une part et le rendement des films d'autre part.

1<sup>re</sup> Taxes et Droits d'Auteur. —

On constate des variations de 16,46 % pour la 1<sup>re</sup> catégorie, de 14,95 pour la seconde, 13,44 pour la 3<sup>e</sup>, 11,59 pour la 4<sup>e</sup>, 9,95 pour la 5<sup>e</sup>.

Ces variations sont fonction des variations de recettes et de l'application des paliers.

Il est intéressant de faire ressortir que, pour une même catégorie de salles, les taux sont sensiblement différents suivant les trois départements, et d'autant plus nettement que les recettes sont plus faibles. Exemple :

SALLES DE 4<sup>e</sup> CATÉGORIE

Moyenne des Recettes	Taux des Taxes
Seine . . . . .	3.731 12,67 %
Seine-et-Oise . .	3.712 10,74 %
Seine-et-Marne .	3.671 10,24 %

Cette différence provient des taux différents appliqués pour les taxes d'Etat et Municipale, le Droit des Pauvres étant invariable.

Cette différence est encore plus apparente pour la 5<sup>e</sup> catégorie :

SALLES DE 5<sup>e</sup> CATÉGORIE

Moyenne des Recettes	Taux des Taxes
Seine . . . . .	2.512 11,50 %
Seine-et-Oise . .	2.027 9,99 %
Seine-et-Marne .	2.038 8,30 %

Les taux les plus bas s'expliquent par l'application de l'imposition au forfait pour les théâtres des petites agglomérations. Ceci présente l'avantage de leur faire supporter des taxes plus réduites, ce qui n'est que justice, car leurs conditions d'exploitation sont particulièrement difficiles.

2<sup>o</sup> Rendement des films. — Le rendement total obtenu pour la période considérée pour l'ensemble des salles de Banlieue, portant sur 5.500 semaines de programmation et 40 millions de recettes, ressort :

- Sur les recettes brutes à . . . . . 29,11 %
- Sur les recettes nettes à . . . . . 33,86 %

Nous rappelons qu'à Paris, pour la même période, le rendement des 4.568 programmes portant sur 110 millions de recettes ressort à :

- Sur le brut à . . . . . 26,72 %
- Sur le net à . . . . . 33,95 %

Ainsi, dans l'ensemble, la part versée par les salles sur les recettes est légèrement plus élevée à Paris qu'en Banlieue.

Il convient de faire observer immédiatement que ce léger avantage de rendement de Paris sur sa Banlieue s'explique par le fait que les salles réalisant de fortes recettes et par conséquent payant les films au taux le plus élevé, sont beaucoup plus nombreuses à Paris qu'en Banlieue, ce qui élève d'autant la moyenne générale de la Capitale.

## CLASSEMENT SUIVANT LE LIEU D'EXPLOITATION

Le point important à constater est la différence des recettes entre les trois départements qui varient de 28 millions pour la Seine à 10 m. pour Seine-et-Oise et 2 m. pour Seine-et-Marne.

Le nombre de semaines de programmation n'est pas exactement proportionnel : il est de 3.000 pour la Seine, de 2.000 pour la Seine-

et-Oise et 450 pour la Seine-et-Marne, ce qui donne des variations de rendement moyen par programme de 9.000, 5.000 et 4.300. Cette différence se conçoit, la proche banlieue disposant, de par sa population plus dense, de salles plus spacieuses que la banlieue éloignée. C'est ainsi qu'il n'existe pas en Seine-et-Marne de salle réalisant plus de 10.000

francs de recettes par semaine.

Dernier point à signaler, le pourcentage de rendement des films n'est pas sensiblement le même pour les départements de Seine et de Seine-et-Marne (34,21 — 34,18). Le rendement de Seine-et-Oise qui est de 32,89 est inférieur de plus de un point aux deux autres.

"LE FILM", 7 JUIN 1941 - feuillet 11 bis.

En raison de l'importance des problèmes qui se posent actuellement pour toutes les branches de l'Industrie, nous avons décidé de publier une part plus importante des travaux qui sont quotidiennement effectués pour les besoins du Comité d'Organisation.

L'ampleur de la matière nous oblige à consacrer deux numéros du Bulletin à l'étude de la *Banlieue parisienne*.

La deuxième partie, qui paraîtra le 21 juin, traite des questions suivantes :

## 1) EXPLOITATION DES SALLES.

*Etude des Bilans et des Comptes d'Exploitation des différentes catégories de salles, et considérations sur chacun des postes les composant. « Bilans et Comptes d'Exploitation types ». — Normalisation comptable.*

*Importance comparée des différentes formes d'entreprises. — Sociétés et Affaires Familiales. Capitaux investis. Rentabilité.*

*Répartition du personnel. — Personnel employé à ce jour. Personnel susceptible d'être employé.*

## 2) ETUDE DU MARCHÉ.

*Détermination du rendement cinématographique de chaque ville. — Détermination de sa position par rapport à la situation moyenne. Recherche des causes de moindre rendement. Moyens propres à y remédier.*

*Recherche des possibilités de sortie des films. — Etude de la situation d'avant guerre et de la situation actuelle en raison de la disparition du double programme. Possibilités de la future production.*

*Rendement des films. — Recettes réalisées avant guerre par les différentes catégories de films. Rapidité d'amortissement. Possibilités pour la prochaine production.*

## RECETTES TOTALES PAR SEMAINES

SEMAINES		nombre DE PRO-GRAMMES	RECETTES HEBDOMADAIRES PAR SELLES		RENDEMENT DES FILMS	MOYENNE PAR PROGRAMME DES		POURCENTAGES			
DU	AU		BRUTES	NETTES		RECETTES BRUTES	RECETTES NETTES	TAXES ET DROITS D'AUTEURS	RECETTES NETTES	RENDEMENT DES FILMS SUR LE BRUT	RENDEMENT DES FILMS SUR LE NET
DU II AU 31 DECEMBRE 1940											
11 Décembre - 17 Décembre	50.0	316	2.063.785	1.787.689	540.291.52	6.531	5.657	13.38	86.62	26.18	30.22
18 " 24 "	51.0	332	1.950.405	1.674.071	525.665.05	5.874	5.042	14.17	85.83	26.95	31.40
25 " 31 "	52.0	461	3.160.682	2.686.856	883.577.40	6.956	5.828	14.99	85.01	27.95	32.88
		1.109	7.174.872	6.148.616	1.949.533.97	6.470	5.544	14.30	85.70	27.17	31.71
I <sup>ER</sup> TRIMESTRE 1941											
1 <sup>er</sup> Janvier - 7 Janvier	1.1	471	2.745.282	2.392.723	821.478.75	5.828	5.080	12.85	87.15	29.92	34.33
8 " 14 "	2.1	325	1.880.779	1.634.216	530.086.90	5.787	5.028	13.11	86.89	28.18	32.44
15 " 21 "	3.1	324	1.944.424	1.678.417	530.051.95	6.001	5.180	13.68	86.32	27.26	31.58
22 " 28 "	4.1	328	2.437.736	2.080.714	662.918.60	7.432	6.343	14.65	85.35	27.19	31.86
29 " 4 Février	5.1	328	2.450.521	2.129.087	693.188.45	7.471	6.491	13.12	86.88	28.68	32.56
5 Février 11 "	6.1	328	2.525.833	2.194.609	726.729.65	7.700	6.690	13.12	86.88	28.77	33.11
12 " 18 "	7.1	325	2.662.127	2.286.292	789.834.40	8.191	7.034	14.12	85.88	29.67	34.54
19 " 25 "	8.1	334	2.600.506	2.214.566	747.598.85	7.785	6.630	14.84	85.16	28.75	33.76
26 " 4 Mars	9.1	331	2.672.890	2.320.109	806.654.80	8.075	7.009	13.20	86.80	30.18	34.76
5 mars 11 "	10.1	334	2.634.146	2.282.242	822.380.95	7.886	6.833	13.36	86.64	31.22	36.04
12 " 18 "	11.1	333	2.421.462	2.078.784	764.373.95	7.271	6.242	14.15	85.85	31.56	36.77
19 " 25 "	12.1	337	2.878.620	2.443.870	877.984.45	8.541	7.251	13.11	84.89	30.50	35.95
26 " 1 <sup>er</sup> Avril	13.1	337	3.025.882	2.545.234	936.557.05	8.978	7.552	13.88	84.12	30.95	36.79
		4.435	32.880.208	28.280.863	9.709.838.75	7.414	6.377	13.99	86.01	29.53	34.33
		5.544	40.055.080	34.429.479	11.659.372.72	7.225	6.210	14.05	85.95	29.11	33.86

II DECEMBRE 1940 - 31 MARS 1941

Ce tableau illustré par le graphique au dos montre les variations des recettes au cours de cette période de l'année.

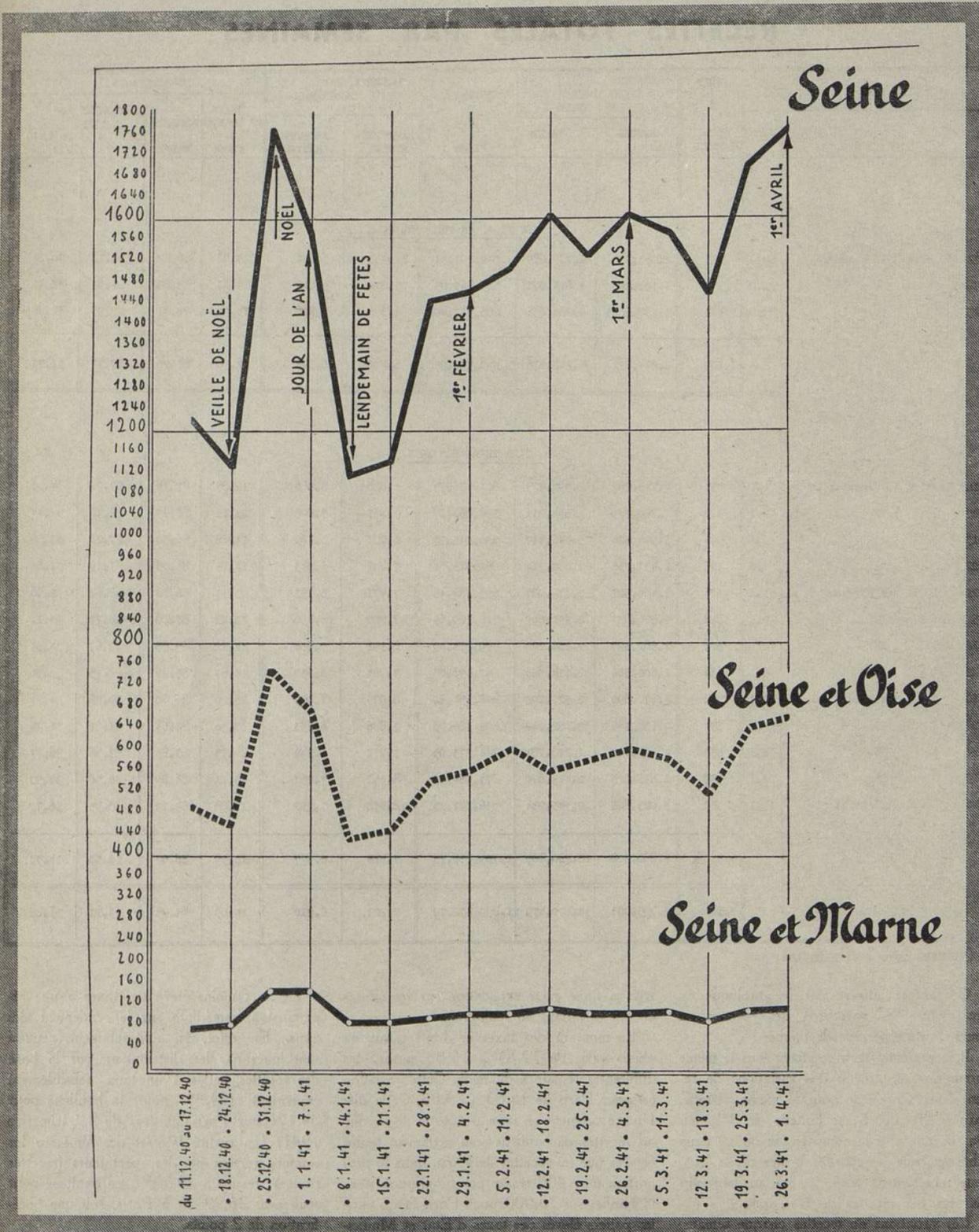
Il se présente rigoureusement sous la même forme que le tableau des variations de recettes de Paris-Ville pour la même période, paru au *feuille* 6 du bulletin du 1<sup>er</sup> mai. On constatera, à la comparaison de ces deux tableaux, que les recettes brutes de la banlieue représentent 36,5 %, soit un peu plus du tiers des recettes de la Capitale.

Les variations de recettes chaque semaine sont sensiblement comparables. Nous ren-

voyons donc pour explication sur les causes de ces variations au *feuille* 6.

Le montant des taxes et droits d'auteurs réunis varie de 12,85 à 15,88 suivant les différentes semaines du mois. Cette variation est pour Paris de 15,83 à 23,80. Cette différence provient en majeure partie de ce que les recettes de banlieue sont nettement moins élevées que les recettes de Paris, dans la proportion de 7.400 francs par programme pour la banlieue à 24.000 pour Paris et qu'aussi les paliers élevés des taxes d'Etat et Municipale s'appliquent plus rarement.

Le taux moins élevé des taxes a une répercussion immédiate sur le rendement des films. En effet, si, apparemment, ceux-ci sont loués par les distributeurs sur la base des recettes nettes à un taux sensiblement équivalent (34,33 pour la banlieue pour 34,17 pour Paris, chiffres du 1<sup>er</sup> trimestre 1941), en réalité la part des films sur les sommes versées par les spectateurs (recettes brutes), ressort à 29,53 % en banlieue pour seulement 26,99 % à Paris, soit une bonification de 2 points.



**VARIATION DES RENDEMENTS D'EXPLOITATION EN BANLIEUE pour les trois premiers mois des années 1938, 1939 et 1941**

**1) SITUATION GENERALE**

1 <sup>er</sup> TRIMESTRE DE :	RECETTES BRUTES	PRIX MOYEN DES PLACES	NOMBRE D'ENTRÉES	POPULATION DE 12 à 70 ANS DESSERVIE PAR DES CINÉMAS STANDARD	RENDEMENT PAR HABITANT, PAR TRIMESTRE	FREQUENTATION DES CINÉMAS PAR HABITANT (Nombre de fois qu'un hab. va au Ciné. par Trimes)	POURCENTAGE PAR RAPPORT A 1938	
							RECETTES BRUTES	NOMBRE D'ENTRÉES
1938 -	32.423.856	4.50	7.205.300	2.549.200	12.72	2.8	100 %	100 %
1939 -	39.563.031	4.50 & 5.50	7.418.530	2.549.200	15.52	2.9	122.02	102.96
1941 -	32.903.854	6.75	4.874.645	2.420.817	13.56	2.0	101.48	67.65

**1<sup>er</sup> JANVIER - 31 MARS**

Ce tableau est construit strictement sur le même plan que celui du feuillet 2 (Bulletin du 1<sup>er</sup> mai) relatif à Paris. Il permet ainsi de comparer aisément ces deux régions. Il convient de remarquer tout d'abord que pour la banlieue, si le chiffre des recettes brutes de 1941 est inférieur de 7 millions au chiffre correspondant de 1939, il est toutefois supérieur de un million à celui de 1938. On a pu remarquer que pour Paris,

le chiffre de 1941 est inférieur de 41 millions à celui de 1939 et de 19 millions à celui de 1938, ce qui démontrerait que la banlieue a tendance à reprendre plus rapidement ses positions anciennes. Elle y est favorisée par les difficultés de transport et l'obligation de rentrer de bonne heure chez soi, qui maintiennent la clientèle sur place. Il semblerait qu'un effort sérieux reste à effectuer, étant donné que le nombre des en-

trées n'a été pour le premier trimestre que de 69 % du chiffre de 1938, pour une diminution de population de 5 % seulement.

En fait, ce pourcentage est calculé sur la recette moyenne du trimestre. Or une amélioration considérable s'est produite entre la première et la dernière semaine du trimestre.

C'est ce qui apparaît au tableau ci-dessous :

**COMPARAISON DES RECETTES NETTES HEBDOMADAIRES du 1<sup>er</sup> trimestre de chacune des années 1938, 1939, 1941**

SEMAINES			ANNEE 1938		ANNEE 1939		ANNEE 1941	
DU	AU	N°	NOMBRE DE PROGRAMMES	RECETTES NETTES	NOMBRE DE PROGRAMMES	RECETTES NETTES	NOMBRE DE PROGRAMMES	RECETTES NETTES
1 <sup>er</sup> Janvier	7 Janvier	1	392	2.670.458	403	3.287.771	471	2.392.723
8 -	14 -	2	386	2.080.425	410	2.578.711	325	1.534.216
15 -	21 -	3	391	2.186.146	414	2.732.842	324	1.678.417
22 -	28 -	4	392	2.217.531	415	2.626.031	328	2.080.714
28 Janvier	4 Février	5	401	2.132.177	410	2.499.366	328	2.129.087
5 Février	11 -	6	395	2.249.684	410	2.489.740	328	2.194.609
12 -	18 -	7	398	2.234.231	413	2.572.319	325	2.286.292
19 -	25 -	8	392	2.216.395	411	2.608.200	334	2.214.566
26 -	4 Mars	9	389	2.243.704	411	2.570.917	331	2.320.109
5 Mars	11 -	10	396	1.946.205	406	2.574.539	334	2.282.242
12 -	18 -	11	386	1.922.954	405	2.506.868	335	2.078.784
19 -	25 -	12	389	1.811.823	414	2.535.161	337	2.443.870
26 -	1 <sup>er</sup> Avril	13	391	1.956.571	409	2.421.960	337	2.545.234
			5.098	27.868.304	5.331	34.004.425	4.435	28.280.863

**1<sup>er</sup> JANVIER - 31 MARS**

L'amélioration des recettes nettes apparaît clairement.

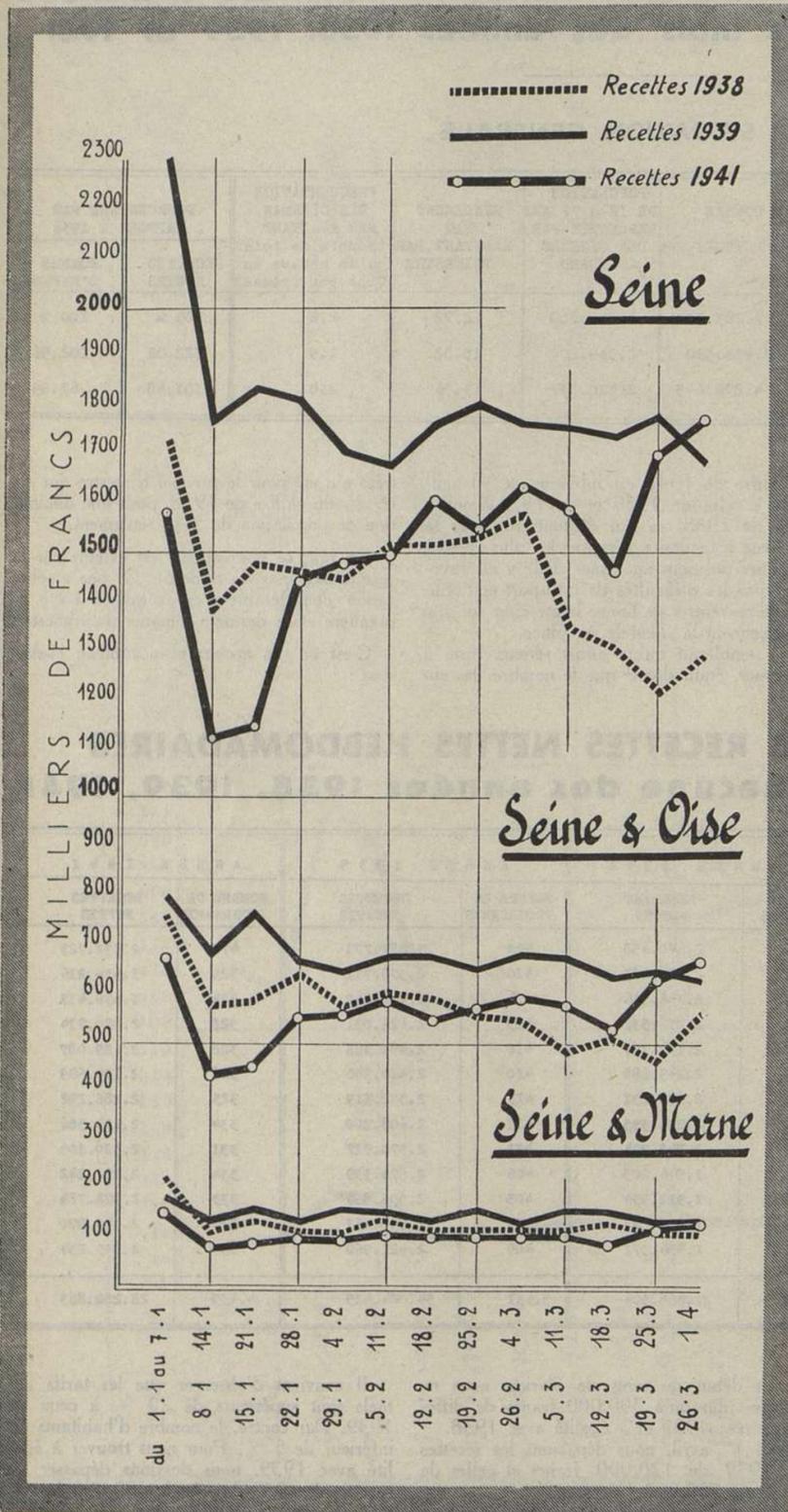
La première semaine de 1941 a été inférieure de 900.000 francs de recettes à celle de 1939 et de 300.000 à celle de 1938.

Au début du mois de février, nous ne sommes plus qu'à 300.000 francs de différence avec 1939 et à égalité avec 1938.

Au 1<sup>er</sup> avril, nous dépassons les recettes de 1939 de 120.000 francs et celles de 1938 de 700.000 francs.

Il convient d'observer que les tarifs actuels sont supérieurs de 20 % à ceux de 1939. Par contre, le nombre d'habitants est inférieur de 5 %. Pour nous trouver à égalité avec 1939, nous devrions dépasser les recettes de 1939 de près de 400.000 francs.

PREMIERS TRIMESTRES 1938, 1939, 1941



2) SITUATION PARTICULIÈRE A CHAQUE DÉPARTEMENT

Le graphique ci-contre fait apparaître clairement l'amélioration des recettes au cours du trimestre.

Cette amélioration est surtout sensible dans le département de la Seine. On y voit la courbe de 1941 qui, au cours du mois de janvier, était sensiblement inférieure à celles des deux dernières années, rejoindre celle de 1938 en février, pour résolument ensuite, au cours du mois de mars, atteindre puis dépasser celle de 1939.

Pour la Seine-et-Oise, strictement même situation.

Pour la Seine-et-Marne, en raison du petit nombre de salles, et de recettes beaucoup moins fortes, les trois courbes paraissent presque parallèles et voisines. On constate cependant l'amélioration lente mais constante des recettes 1941, qui, à fin mars avaient pratiquement rejoint celles des années précédentes.

Ce graphique fait donc apparaître une analogie très nette entre les trois départements voisins de Paris, ce qui se conçoit.

Toutefois, il fait également apparaître une différence importante de recettes, qu'il est utile de rapprocher du nombre d'habitants de chaque département, afin de voir si les rendements y sont comparables.

A cet effet, nous avons dressé pour chacun de ces trois départements un tableau récapitulatif analogue à celui de la situation générale donnée ci-dessus.

La situation générale de banlieue a fait apparaître que la population a baissé, pour l'ensemble des trois départements, de 130.000 habitants, soit environ 5 % de la population d'avant guerre. Les prisonniers y sont au nombre de 100.000 environ.

La situation n'est pas la même dans les trois départements :

Pour la Seine, nous avons une diminution de 170.000 habitants, soit plus de 10 %. En Seine-et-Oise une augmentation de 40.000. En Seine-et-Marne, aucune augmentation ni diminution. Les chiffres ci-dessus sont établis d'après le nombre de cartes d'alimentation délivrées dans chaque département. Il faut penser que si la population a

SITUATION PARTICULIÈRE A CHAQUE DÉPARTEMENT

A - SEINE								
1938 -	22.060.475	4.50	4.902.328	1.672.306	13.19	2.9	100 %	100 %
1939 -	27.406.251	4.50 & 5.50	5.138.993	1.672.306	16.39	3.1	124.23	104.83
1941 -	22.903.030	6.70	3.418.362	1.501.712	15.25	2.3	103.82	69.73
B - SEINE & OISE								
1938 -	8.528.304	4.50	1.895.179	762.957	11.18	2.5	100 %	100 %
1939 -	10.111.942	4.50 & 5.50	1.896.107	762.957	13.25	2.5	118.57	100.05
1941 -	8.409.900	6.78	1.240.398	803.159	10.47	1.5	98.61	65.45
C - SEINE & MARNE								
1938 -	1.835.077	4.50	407.795	113.937	16.11	3.6	100 %	100 %
1939 -	2.044.838	4.50 & 5.50	383.432	113.937	17.95	3.4	111.43	94.02
1941 -	1.590.924	7.25	219.438	115.946	13.72	1.9	86.69	53.81

1er JANVIER - 31 MARS

augmenté dans les départements de Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, alors qu'elle aurait pu diminuer, ne serait-ce que du fait des

prisonniers ou des évacués non rentrés, c'est en partie parce que les Parisiens se sont retirés momentanément à la campagne.

Autre fait à constater : le rendement par spectateurs possibles est, en Seine-et-Oise, le plus faible des trois départements.

COMPARAISON DES RECETTES DE CHAQUE CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENTS DANS CHACUN DES TROIS DÉPARTEMENTS

Nous nous efforçons, dans les feuillets 14 et 15, de faire apparaître la situation actuelle de la banlieue par rapport à ce qu'elle a été dans les deux années qui ont précédé la guerre. Nous avons d'abord considéré la situation des trois départements réunis et constaté que, dans l'ensemble, le chiffre des recettes brutes s'est rapproché du chiffre d'avant guerre. Dans une deuxième partie, nous avons considéré la position de chacun de ces trois départements pour l'ensemble des salles. Nous allons maintenant, pour compléter cette étude, examiner la situation des différentes catégories de salles dans ces départements.

Le tableau au verso de ce feuillet résoud ce problème, il fait apparaître pour les différentes catégories de salles le chiffre des recettes nettes et le nombre de programmes des trois années considérées.

Il permet, en conséquence, de déterminer les moyennes des recettes par programme, et montre ainsi que, pour 1941, les moyennes de recettes des cinémas de Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, sont supérieures à ce qu'elles étaient en 1938 et 1939, la diminution du nombre de salles ouvertes ayant compensé, et au-delà, la diminution du chiffre général des recettes.

Seule, pour le département de la Seine, la moyenne, quoique nettement supérieure à celle de 1938, est encore inférieure à celle de 1939.

Or, pour chacun de ces secteurs, la variation des recettes est différente suivant les catégories.

On constate que les salles qui réalisent plus de 10.000 francs par semaine ont vu des-

prendre la moyenne de leurs recettes; la catégorie des salles qui font de 5 à 10.000 ont une situation inchangée; et que pour les petites salles, la moyenne est en forte hausse.

En résumé, la hausse des moyennes est à l'inverse de l'importance des salles. On s'explique bien cette situation par le fait que presque toutes les salles importantes étant ouvertes, la concurrence a joué dans les mêmes conditions qu'avant guerre et que ces salles se sont partagé des recettes diminuées. Les petites salles, à l'inverse, se trouvent pour la plupart dans de petites communes, où, le plus souvent, une seule salle sur deux a été rouverte. Cette salle a donc bénéficié de la totalité de la clientèle.

Le tableau au verso précise la position de chaque groupe de salles.

## COMPARAISON DES RENDEMENTS DES 3 DÉPARTEMENTS

I°.- SITUATION GENERALE PAR DEPARTEMENT													
	recettes nettes			NOMBRE DE PRO-GRAMMES			MOYENNE PAR PRO-GRAMME			VARIATION PAR RAPPORT A 1938			
	1938	1939	1941	1938	1939	1941	1938	1939	1941	DES RECETTES		DES RECETTES	
										NETTES	TOTALES	NETTES	PAR PROGRAMMES
SEINE	18.777.536	23.341.704	19.517.033	2.535	2.796	2.439	7.407	8.348	8.035	124.31	103.94	112.70	108.48
SEINE ET OISE	7.463.972	8.849.972	7.360.345	2.073	2.052	1.633	3.600	4.313	4.507	118.57	98.61	119.80	125.19
SEINE ET MARNE	1.626.796	1.812.749	1.403.485	490	483	363	3.320	3.753	3.866	111.45	86.27	113.04	116.45
	27.868.304	34.004.425	28.280.863	5.098	5.331	4.435	5.466	6.379	6.391	122.02	101.48	116.70	116.92

SITUATION PARTICULIERE DE CHAQUE DEPARTEMENT													
A) SEINE													
SALLES REALISANT PAR SEMAINES	1938			1939			1941			1938			
	RECETTES	PROG.	MOY.	RECETTES	PROG.	MOY.	RECETTES	PROG.	MOY.	RECETTES	PROG.	MOY.	RECETTES
PLUS DE 20.000 FRANS DE RECETTES	4.434.949	5.832.258	4.338.116	223	262	257	19.888	22.261	16.880	131.51	97.82	11.93	84.87
DE 10 A 20.000 FRANS DE RECETTES	7.630.110	9.256.113	7.706.972	632	692	660	12.073	13.377	11.677	121.31	101.01	110.80	96.72
DE 5 A 10.000 FRANS	4.130.525	5.239.497	3.094.370	711	806	776	5.838	6.501	6.663	126.24	122.74	111.36	112.45
DE 2 A 5.000 FRANS	2.338.052	2.707.489	2.192.468	796	842	655	2.937	3.215	3.347	115.80	95.77	109.46	113.96
MOINS DE 2.000 FRANS	223.900	306.345	185.107	173	194	81	1.294	1.579	2.285	136.82	82.67	122.02	176.58
	18.777.536	23.341.704	19.517.033	2.535	2.796	2.439	7.407	8.348	8.035	124.31	103.94	112.70	108.48

B) SEINE ET OISE													
SALLES REALISANT PAR SEMAINES	1938			1939			1941			1938			
	RECETTES	PROG.	MOY.	RECETTES	PROG.	MOY.	RECETTES	PROG.	MOY.	RECETTES	PROG.	MOY.	RECETTES
PLUS DE 20.000 FRANS DE RECETTES	671.578	879.678	563.099	34	38	40	19.752	23.149	14.077	130.99	83.85	117.20	71.27
DE 10 A 20.000 FRANS	1.333.173	1.483.971	1.261.202	147	143	157	9.069	10.377	8.033	111.31	94.60	114.42	88.58
DE 5 A 10.000 FRANS	2.693.694	3.232.834	2.590.390	534	512	434	5.044	6.314	5.969	120.01	96.16	125.18	118.34
DE 2 A 5.000 FRANS	2.270.076	2.594.957	2.421.594	825	855	720	2.752	3.035	3.363	114.31	106.67	110.65	122.20
MOINS DE 2.000 FRANS	495.451	658.532	524.060	533	504	282	930	1.307	1.858	132.91	105.78	140.54	139.78
	7.463.972	8.849.972	7.360.345	2.073	2.052	1.633	3.600	4.313	4.507	118.57	98.61	119.80	125.19

C) SEINE ET MARNE													
SALLES REALISANT PAR SEMAINES	1938			1939			1941			1938			
	RECETTES	PROG.	MOY.	RECETTES	PROG.	MOY.	RECETTES	PROG.	MOY.	RECETTES	PROG.	MOY.	RECETTES
DE 10 A 20.000 FRANS DE RECETTES	589.889	699.908	347.926	57	52	51	10.349	11.729	6.822	103.39	58.98	113.33	65.92
DE 5 A 10.000 FRANS	235.036	367.833	318.760	51	76	54	4.609	4.840	5.903	136.50	135.63	105.01	128.07
DE 2 A 5.000 FRANS	654.303	672.810	584.202	211	212	175	3.101	3.174	3.338	102.83	89.29	102.35	107.65
MOINS DE 2.000 FRANS	147.568	162.198	152.577	171	143	83	863	1.134	1.858	109.91	103.39	131.40	212.99
	1.626.796	1.812.749	1.403.485	490	483	363	3.320	3.753	3.866	111.45	86.27	113.04	116.45

1er JANVIER - 31 MARS

### II°.- SITUATION GENERALE PAR IMPORTANCE DE RECETTES DES SALLES POUR L'ENSEMBLE DE LA BANLIEUE

SALLES REALISANT PAR SEMAINE :	PLUS DE 20.000.-		DE 10 A 20.000.-		DE 5 A 10.000.-		DE 2 A 5.000.-		MOINS DE 2.000.-		TOTAL
RECETTES NETTES TOTALES	1938	1939	1941	1938	1939	1941	1938	1939	1941	1938	1939
	5.106.327	6.711.936	4.901.215	9.553.172	11.349.994	9.316.100	7.079.255	8.840.164	8.003.540	5.262.431	5.975.256
	866.919	1.127.075	861.744	866.919	1.127.075	861.744	866.919	1.127.075	861.744	866.919	1.127.075
NOMBRE DE PROGRAMMES	257	300	297	836	887	878	1.296	1.394	1.264	877	841
RECETTES NETTES MOYENNES PAR PROGRAMME	19.870.	22.373	16.502	10.949	12.796	10.733	5.462	6.342	6.832	2.872	3.130
	988	1.340	1.932	988	1.340	1.932	988	1.340	1.932	988	1.340
	5.466	6.379	4.435	5.466	6.379	4.435	5.466	6.379	4.435	5.466	6.379

1er JANVIER - 31 MARS

## PRIX DES PLACES ET NOMBRE D'ENTRÉES DANS LES SALLES DE CINÉMA DE BANLIEUE PARISIENNE

Il est indispensable, pour toute industrie, de connaître ses prix de vente. Pour la plupart des autres industries, cette détermination est relativement aisée, chaque produit ayant le même prix quelle que soit la ville ou le magasin où il est vendu. Il n'en est pas de même pour notre industrie, où la marchandise film n'a pas de prix de vente fixé à l'avance. Le producteur d'un film cinématographique autorise chaque exploitant à projeter son film sur l'écran moyennant un pourcentage sur les recettes réalisées. Le prix de vente du film est donc fonction du pourcentage convenu et de la recette, laquelle est fonction du nombre d'entrées et du prix de chaque place. Le problème du pourcentage fait l'objet d'autres

chapitres. Nous donnons ici l'étude relative au nombre d'entrées et au prix des places. Ce problème à lui seul est très complexe. D'une part aucune salle n'est bâtie sur un plan uniforme, certaines comportent uniquement un parterre et peuvent avoir bien peu de catégories de places et même un prix unique, d'autres au contraire, installées par exemple dans d'anciennes salles de théâtre avec de nombreux balcons dont le confort visuel est très variable et sont obligées à de nombreux prix de places. D'autre part, la marchandise film n'est pas mise en vente en même temps dans tous les cinémas, ce qui entraîne l'application de tarifs

nettement différents suivant que les salles sortent en première ou en deuxième vision. On comprendra dans ces conditions, qu'il est très difficile de déterminer les prix moyens pour chaque catégorie de places et pour chaque genre d'établissement. Or, ce travail est indispensable pour la bonne harmonie de l'ensemble de l'exploitation et pour pouvoir fournir dans les circonstances présentes au Service du Contrôle des Prix les éléments qui lui permettent d'accorder les modifications de prix en fonction des éléments du moment.

Pour obtenir ce résultat, nous avons procédé aux travaux suivants :

### I. — NOMBRE DE SALLES ET NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES

SALLES REALISANT PAR SEMAINE	NOMBRE DE SALLES				NOMBRE DE PLACES						
	SEINE	S. & O.	S. & M.	TOTAL	LOGES	1 <sup>er</sup> BALCON	2 <sup>e</sup> BALCON	RESERVEES	ORCHESTRE		TOTAL
									1 <sup>er</sup> SERIE	2 <sup>e</sup> SERIE	
PLUS DE 20.000 FRANS DE RECETTES	20	3	-	23	1.231	4.657	2.522	3.379	8.898	3.401	24.098
DE 10.000 A 20.000 FRANS	51	10	4	65	2.087	9.338	1.995	10.273	20.011	8.230	52.434
DE 5.000 A 10.000 FRANS	59	31	5	95	1.951	8.633	2.058	12.166	22.933	10.299	58.040
DE 2.000 A 5.000 FRANS	50	55	13	118	1.115	3.987	920	7.908	25.338	9.504	48.772
MOINS DE 2.000 FRANS	7	22	6	35	88	928	-	2.205	5.707	2.536	11.464
	187	121	28	336	6.472	28.053	7.495	35.931	82.887	33.970	194.808

II DECEMBRE 1940 - 31 MARS 1941

Ce travail a été effectué à l'aide des dossiers de chaque salle comportant le plan de l'établissement, le nombre de places et les prix de chaque catégorie. Il fait apparaître le nombre total de places disponibles en banlieue, soit 195.000, ad-

mises actuellement par les services de Défense passive. Il ne représente pas la contenance habituelle des salles, les strapontins étant interdits et des rangées de fauteuils ayant dû être retirées

soit 19.517 places en moins, représentant 10 0/0 de la contenance normale. Partant du tableau ci-dessus nous avons déterminé la contenance moyenne d'une salle de chaque catégorie :

### CONTENANCE MOYENNE D'UNE SALLE DE CHAQUE CATEGORIE

Salles réalisant par semaine	Nombre de cinémas	Loges	1 <sup>er</sup> Balcon	2 <sup>e</sup> Balcon	Orchestre Réservées	Orchestre 1 <sup>er</sup> Série	Orchestre 2 <sup>e</sup> Série	Total par Salle
plus de 20.000	23	54	203	110	147	387	148	1.048
de 10.000 à 20.000	65	32	151	31	158	307	127	807
de 5.000 à 10.000	95	21	91	22	128	241	108	611
de 2.000 à 5.000	118	9	42	-	67	215	80	413
moins de 2.000	35	-	29	-	63	163	72	328

### II. — NOMBRE D'ENTRÉES POUR LA PERIODE DU 11 DECEMBRE 1940 AU 31 MARS 1941

SALLES REALISANT PAR SEMAINE	NOMBRE D'ENTRÉES A PLEIN TARIF				NOMBRE D'ENTRÉES 1/2 TARIF (milit. & enf.)				TOTAL DES ENTRÉES
	SEINE	SEINE & O.	SEINE & M.	TOTAL	SEINE	S. & O.	S. & M.	TOTAL	
PLUS DE 20.000 FRANS DE RECETTES	875.190	104.066	-	980.256	44.663	10.581	-	55.244	1.035.500
DE 10.000 A 20.000 FRANS	1.644.732	245.419	63.720	1.953.871	106.976	19.330	1.604	127.910	2.081.781
DE 5.000 A 10.000 FRANS	970.564	495.418	60.788	1.526.770	78.612	34.985	3.236	116.833	1.634.603
DE 2.000 A 5.000 FRANS	430.938	489.955	106.487	1.027.380	50.148	55.994	9.066	115.208	1.142.588
MOINS DE 2.000 FRANS	34.292	93.117	29.161	156.570	3.149	12.780	1.363	17.297	173.867
	3.955.716	1.427.975	260.156	5.644.847	283.548	133.670	15.274	432.492	6.077.339

II DECEMBRE 1940 - 31 MARS 1941

Ces chiffres ont été établis d'après le nombre de billets vendus. Ils déterminent le nombre d'entrées, tant à tarif plein qu'à demi-tarif des différentes caté-

gories de salles de chaque département. Les places à demi-tarif pour militaires et enfants représentent 7 0/0 de l'ensemble des entrées. Ce pourcentage des places à demi-tarif varie de

5 0/0 dans les grandes salles, à 10 0/0 dans les petites, ce qui se conçoit, les enfants allant habituellement dans les salles où les tarifs sont le moins élevés.

III. — VARIATION DES RECETTES PAR JOURNEES

SALLES REALISANT PAR SEMAINE :	MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI		DIMANCHE		LUNDI		MARDI		TOTAL		TOTAL GENERAL
	Mat.	Soir	Mat.	Soir	Mat.	Soir	Mat.	Soir	Mat.	Soir	Mat.	Soir	Mat.	Soir	du SA-REDI & se-DIMAN	de la semaine	
DE 20.000Fr de recettes	0.19	3.41	7.38	5.54	0.17	6.00	1.65	22.14	32.55	19.06	0.54	1.20	-	0.17	73.75	26.25	100 %
DE 10.000 à 20.000 Frs	-	2.35	5.74	2.70	0.14	7.46	1.37	25.23	29.82	22.76	0.36	1.89	-	0.18	77.81	22.19	100 %
DE 5.000 à 10.000 Frs	-	1.03	4.72	1.65	-	5.40	1.15	28.23	35.09	21.76	0.18	0.71	-	0.08	85.08	14.92	100 %
DE 2.000 à 5.000 Frs	0.11	0.47	4.43	0.63	-	5.78	0.02	29.10	38.19	21.11	-	0.16	-	-	88.40	11.60	100 %
DE 2.000	-	-	0.58	-	-	1.18	-	28.36	49.63	19.08	-	1.17	-	-	97.07	2.03	100 %
	0.05	1.75	5.36	2.45	0.08	6.16	1.08	26.32	33.82	21.45	0.28	1.08	-	0.11	81.59	18.41	100 %

II DECEMBRE 1940 - 31 MARS 1941

Les prix des places étant différents les samedis et dimanches de ceux des jours de semaine, il est intéressant de connaître la proportion des recettes par journées. On constate que dans l'ensemble, les recettes des samedis et dimanches représentent 81,59 0/0 des recettes totales, contre 18,41 0/0 pour la semaine.

de semaine baissant dans des proportions sensibles de 26,25 0/0 pour les grandes salles à 2,03 0/0 pour les petites. Cette situation est compréhensible, beaucoup de petites salles ne jouant que le samedi et le dimanche. La situation à Paris est très différente puisque les recettes des samedis et dimanches ne représentent que 53,42 0/0 de l'ensemble au lieu de 81,59 0/0 en banlieue.

Dans l'ordre, les séances les plus importantes sont en banlieue de :  
 Matinées du dimanche ..... 33,82 0/0  
 Soirées du samedi ..... 26,32 0/0  
 Soirées du dimanche ..... 21,45 0/0  
 Soirées du vendredi ..... 6,16 0/0  
 Matinées du jeudi ..... 5,36 0/0  
 Au total ..... 93,11 0/0  
 Autres séances ..... 6,89 0/0

IV. — PRIX DES PLACES

a) Prix moyen réel de chaque catégorie d'établissements :

La connaissance des recettes brutes et du nombre de places pour chaque catégorie et pour chaque département nous donne par de simples divisions, le prix moyen réel de chaque genre d'établissement.

(Voir tableau ci-contre).

b) Prix pratiqués pour chaque catégorie de places :

Pour obtenir ce renseignement utile à l'établissement du barème des prix, nous avons calculé pour chaque établissement la recette totale d'une séance de dimanche et d'une séance de semaine en admettant que toutes les places soient occupées en tarif plein.

Nous avons ainsi déterminé la moyenne de chaque prix pour chaque catégorie de salles. Afin de déterminer la moyenne par semaine (dernière colonne), nous avons affecté aux prix

SALLES REALISANT PAR SEMAINE :	PRIX MOYEN DES PLACES			
	SEINE	SEINE ET OISE	SEINE ET MARNE	MOYENNE
PLUS DE 20.000 FRANCS PAR SALLE	7.01	7.66	-	7.08
DE 10.000 A 20.000 FRANCS	6.43	7.14	7.63	6.52
DE 5.000 A 10.000 FRANCS	6.95	6.56	7.44	6.85
DE 2.000 A 5.000 FRANCS	6.53	6.68	7.06	6.97
MOINS DE 2.000 FRANCS	6.69	6.53	6.72	6.60
	6.70	6.78	7.23	6.75

II DECEMBRE 1940 - 31 MARS 1941

de prix, ne sont pas rigoureusement équivalentes, ce qui provient du fait que les différentes séries de places ne sont pas occupées dans la même proportion.

SALLES REALISANT PAR SEMAINE	SAMEDI ET DIMANCHE							SEMAINE							MOYENNE PAR SEMAINE
	LOGES	BALCONS	ORCHESTRE	RESERVE	1e Série	2e Série	PRIX MOYEN	LOGES	BALCONS	ORCHESTRE	RESERVE	1e Série	2e Série	PRIX MOYEN	
PLUS DE 20.000 FRs DE RECETTES	10.11	8.38	7.46	7.81	7.15	6.06	7.44	9.21	7.61	7.04	6.76	6.15	5.32	6.57	7.21
DE 10.000 A 20.000 FRs	9.02	7.95	7.09	7.35	6.76	6.06	7.07	8.18	6.98	6.69	6.50	5.89	5.42	6.26	6.80
DE 5.000 A 10.000 FRs	8.87	7.87	7.32	7.93	6.66	5.94	7.08	8.37	7.13	6.92	7.39	5.97	5.41	6.45	6.98
DE 2.000 A 5.000 FRs	8.72	7.92	7.32	7.59	6.59	6.09	6.85	8.24	7.21	6.65	7.23	5.93	5.72	6.29	6.76
MOINS DE 2.000 FRs	8.50	7.67	.	7.41	6.61	5.88	6.69	8.25	7.45	.	6.53	6.06	5.61	6.18	6.62

II DECEMBRE 1940 - 31 MARS 1941

Le Gérant : P. A. HARLÉ.

Imp. de La Cinématographie Française, 29, rue Marsoulan, Paris.

EXPLOITATION DES SALLES — BANLIEUE DE PARIS

1<sup>er</sup> Trimestre 1941

L'UNION FRANÇAISE DE PRODUCTION CINEMATOGRAPHIQUE

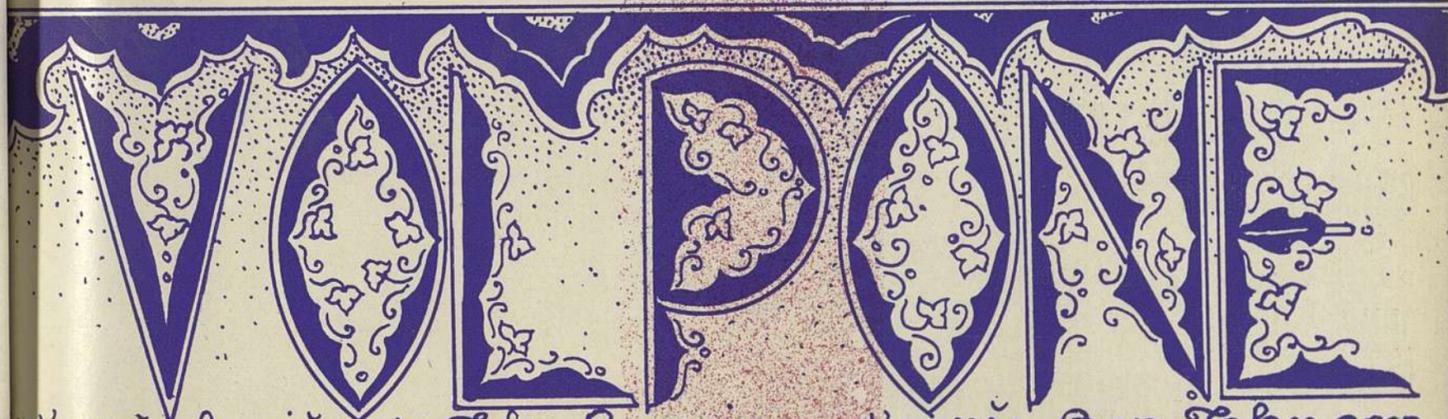


76, RUE DE PRONY - PARIS

PRÉSENTE LA PREMIÈRE TRANCHE

DE SON PROGRAMME

HARRY BAUR et LOUIS JOUVET dans



d'après la pièce de Jules Romains, d'après Ben Jonson

avec FERNAND LEDOUX de la Comédie Française UN FILM DE MAURICE TOURNEUR MARION DORIAN, ALEXANDRE RIGNAULT ET CHARLES DULLIN ET JACQUELINE DELUBAC

UNE PRODUCTION ILE-DE-FRANCE-FILMS U.F.P.C. DISTRIBUTION POUR LA GRANDE RÉGION PARISIENNE

LE GRAND SUCCÈS ACTUEL DE "MARIVAUX"

MIREILLE BALIN  
BERNARD LANCRET  
MARGUERITE PIERRY  
et  
JUNIE ASTOR

dans l'œuvre célèbre d'ALPHONSE DAUDET

# FROMMONT RISLER

adaptation moderne

d'Armedée Tora

Mise en scène de LÉON MATHOT

avec CARETTE

ARTHUR DEVÈRE

GILBERTE JONET

FRANCINE BESSY

RENÉ GENIN avec

GEORGES VITRAY

et TICHADEL avec FRANCE-ELLYS

et MARCELLE GÉNIAT

JEAN SERVAIS

et LARQUEY



PRODUCTION ET VENTE POUR LE MONDE



SESSUE HAYAKAWA  
JUNIE ASTOR  
et LÉON MATHOT

dans

# PATROUVILLE BLANCHE

Une intrigue policière dans le cadre prestigieux des Alpes enneigées

MISE EN SCÈNE DE CHRISTIAN CHAMBORANT

SUPERVISION DE LÉON MATHOT

avec

LUCIEN DALSACE  
CLAUDE MAY  
ROGER LEGRIS  
les champions du ski

et **PAUL AZAÏS**

ENTIER : U.F.P.C., 76, RUE DE PRONY, PARIS

PIERRE RENOIR  
MIREILLE PERREY  
ROGER DUCHESNE

DANS



L'ACTUEL TRIOMPHE  
DU  
CINEMA "BALZAC"

UN FILM DE CLAUDE ORVAL

# NADIA FEMME TRAQUEE

AVEC  
JEAN GALLAND

et un scénario formidable d'O.P. Gilbert

# LE JOURNAL TOMBE A 5<sup>H</sup>

AGENCE "BRETAGNE"

54, Bd Jacques-Cartier  
RENNES

Tél.: 25-73

UNION FRANÇAISE

DE PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE

76, RUE DE PRONY, PARIS — TÉL.: WAG. 68-50

LE NUMÉRO:

8 Fr.

# LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

N° 17

7 JUIN 1941

## ACTIVITÉ CROISSANTE DU CINÉMA ITALIEN

119 films seront produits en 1941

Rome. — Son Exc. Polverelli, sous-secrétaire d'Etat à la Culture Populaire, répondant à la Chambre à quelques Conseillers nationaux qui ont pris la parole sur le budget, a mis en relief, au sujet du cinéma, la valeur de la tradition et de la continuité de l'action. L'art ne saurait s'avantager de producteurs et d'organismes improvisés. Il faut que la tradition s'affirme. Il faut encourager ceux qui offrent la garantie de la continuité dans la production, et cela, en vue de l'amélioration et de la diffusion à l'étranger des films nationaux.

« En 1941, a ajouté le sous-secrétaire d'Etat, nous aurons un programme de 119 films italiens, nombre dépassant celui des années précédentes ». Son Exc. Polverelli a terminé en annonçant une ordonnance qui interdit l'achat de nouveaux films américains.

### INTENSIFICATION DE L'EXPORTATION DES FILMS ITALIENS

Grâce aux efforts de l'U. N. E. P. et de l'E. N. I. C., l'exportation des films nationaux s'intensifie, malgré la guerre. Par des records spéciaux, l'exportation des films italiens en Allemagne est encouragée sensiblement. Les films exportés en 1940 atteignent le nombre de 34 pour un montant de 18 millions de lire italiennes.

### L'ACTIVITE DE L'E. N. I. C.

M. Luigi Freddi, président de Cinecittà, vient d'être nommé président de l'E.N.I.C., à la place de M. Vezio Orazi, rappelé aux armées. Ce dernier garde, toutefois, la charge de Directeur général de la Cinématographie au ministère de la Culture Populaire.

L'E. N. I. C., qui en est désormais à sa cinquième année d'existence compte actuellement une vingtaine de représentations dans les centres étrangers les plus importants, où ses délégués s'appliquent à développer l'exportation du film italien.

Malgré les difficultés de l'heure, l'E.N.I.C. a placé, pendant l'année courante, non moins de 60 films en 18 pays. Cette action de pénétration s'oriente vers quatre directions : Etats-Unis, Amérique du Sud, Europe Orientale, Extrême-Orient.

Aux Etats-Unis, où l'E. N. I. C. est représenté par l'Esperia Distributing Co de New-York, non moins de 53 films italiens ont été introduits depuis 1939.

Sur le marché sud-américain, les progrès du film italien sont également sensibles.

En ce qui concerne l'Europe Orientale, le film italien s'affirme tout particulièrement en Hongrie et en Bulgarie. Dans ce dernier pays, 33 films italiens ont déjà été l'objet de contractations.

En Extrême-Orient (Japon, Mandchoukouo, Chine du Nord et Chine Centrale), l'introduction des films italiens, notamment les grandes productions : *Le pilote Lucien Serra*, *Verdi*, *Scipion l'Africain*, *Fieramosca*, *Capitaine de Florence*, etc., a donné des résultats très appréciables. Au Japon, où l'E. N. I. C. est représenté par la Maison Boffa, *Scipion l'Africain* est à la troisième place de la liste des recettes les plus élevées.

### LES STUDIOS ITALIENS TOTALISENT 23 PLATEAUX

L'Italie compte actuellement, outre les 11 plateaux de Cinecittà, pouvant réaliser 75 films par an, 3 plateaux à Pisorno, pour 18 films; un plateau à la S. A. F. A. de Rome, pour 6 films; 3 plateaux à la Scalera, de Rome également, pour 20 films; 2 plateaux à Turin, ceux de la Fert, pour 8 films; 3 autres plateaux romains : 2 de la Farnesina et un du Centre Experimental de Cinématographie, pour 14 films.

Cela fait un outillage efficace et parfait d'au moins 23 plateaux, pouvant produire 150 films par année.

Nous examinerons dans un prochain article les détails des films en distribution, de ceux qu'on est en train de tourner, et de ceux qu'on prépare.



La charmante Josette Day incarne *La Fille du Puisatier*, dans le grand film de Marcel Pagnol qui passe avec un succès ininterrompu depuis sept semaines au « Madeleine-Cinéma » (Photo Pagnol)

## LE GRAND SUCCÈS DU FILM DOCUMENTAIRE

### Le second programme "d'Arts, Sciences et Voyages" au cinéma des Champs-Élysées

Encouragée par le succès remarquable, éclatant même, du premier programme « Arts — Sciences — Voyages » au « Cinéma des Champs-Élysées », la direction de cette salle a composé une seconde sélection parmi les meilleurs documentaires et films de reportages, dont la première a eu lieu le 27 mai.

Nous avons déjà donné des indications sur les résultats de cette formule dont le succès fut, pour beaucoup, inattendu. Soulignons à la nouvelle présentation un succès égal.

Le nouveau programme est composé avec le même souci averti de variété, et offre un échantillonnage complet des divers genres du film d'information et de diffusion des connaissances.

Il s'ouvre par un très remarquable film de *Grands Voyages*, qui relate une prouesse singulièrement hardie de trois jeunes Français dont une femme, qui réussirent un exploit extraordinairement périlleux à bord de légères embarcations nommées kayaks : *la descente du Colorado* (B. de Colmont). Ce fleuve d'Amérique roule un flot tumultueux au fond de gorges excessivement abruptes et profondes.

Le *Film scientifique* est représenté par *Les plantes ont-elles des sens* et par la *Vie des fourmis* (tous deux A.C.E.-Ufa) remarquables spécimens des productions de la section culturelle des studios de Neubabelsberg.

Passons au *Sport* : d'abord *Le Discobole*, représentant, dans cette section, les remarquables « Trois Minutes », où le schéma animé, tel qu'on sait le réaliser dans les ateliers d'Atlantic-Films, y tient une place très large. C'est une des plus belles réalisations de cette série toujours remarquable. *Le Championnat international de ski*, de Marcel Ichac, lui-même, comme on le sait, grand

sportif et as excellent des difficiles techniques de la cinématographie des paysages de neige et de glace.

Le *Film d'Art* n'est pas oublié : voici d'abord *Le Violon*, de Louis Cuny, qui montre le rôle des artisans de Mirecourt dans la lutherie française et qui se termine par l'audition d'une page de Grandios exécutée magistralement par l'illustre Jacques Thibaud; et la « cinéphonie » : *La Valse brillante*, de Chopin, jouée par le célèbre virtuose Brailowsky.

Le *Film Colonial* est représenté par *Aux Greniers d'Extrême-Orient*, de G. Manue.

Enfin, le *Géant de la Vallée* (Jacques Schiltz), représente le *Film industriel*, et relate magnifiquement la construction du grand barrage hydro-électrique de Marèges, dans le bassin de la Dordogne. Ce film est parfaitement beau : il constitue réellement un modèle parfait du genre.

Le jour même de la sortie de ce nouveau programme, la Direction du « Cinéma des Champs-Élysées » et du *Petit Parisien* ont reçu la Presse cinématographique, en présence de M. Raoul Ploquin. Quelques mots de bienvenue furent prononcés par notre ami André Robert, organisateur de « Arts, Sciences et Voyages ». Il exposa les principes qui ont guidé le choix pour de cette nouvelle sélection. A l'un de nous qui faisait remarquer à M. Ploquin que son nom figurait sur le générique de la *Vie des Fourmis*, notre Directeur responsable a répondu, avec à-propos, que c'était pour lui une vraie fierté d'avoir collaboré activement, il y a quelques années, à la réalisation de films dont on commence, en France, à comprendre la valeur et l'importance, et auxquels on va enfin donner dans les programmes, la place qui doit leur revenir. P. M.

# REPRISE GÉNÉRALE DE LA PRODUCTION FRANÇAISE

## Mardi 3 Juin, on a recommencé à tourner Rue Francœur et à Saint-Maurice

La semaine qui vient de s'écouler a été importante pour le cinéma français : deux importants studios de la région parisienne, celui de la rue Francœur et celui de Saint-Maurice, ont fait leur réouverture. La reprise de l'activité de ces deux studios, fermés depuis un an, a eu lieu à l'occasion des premiers tours de manivelle de deux films français : *Romance de Paris* que Pathé tourne rue Francœur, et *Madame Sans-Gêne* que Roger Richebé réalise à Saint-Maurice.

Venant après la réouverture des studios de Billancourt et de Neuilly, voici quelques mois, où Continental Films a déjà produit quatre films français, la reprise de l'activité à Saint-Maurice et rue Francœur marque sans aucun doute le nouveau départ de la production en France.

En effet, d'autres productions françaises sont actuellement en préparation : M. André Paulvé commence également aux studios de Saint-Maurice, la production de *Premier Bal*, la Société U. F. P. C. va tourner *Fromont jeune et Risler aîné*; la Société Universelle de Films prépare *Chèque au Porteur*; Pathé *Nous les Jeunes*; André Paulvé *La Dame de l'Ouest*; l'U. F. P. C. *Patrouille Blanche* et *Le Journal tombe à cinq heures*; enfin Continental Films continue à un rythme régulier et prévu la réalisation de sa production déjà annoncée.

D'autre part, nous connaissons d'autres importants projets que nous annoncerons dès qu'ils auront reçu l'approbation des Autorités françaises et des Autorités d'occupation.

On sait que cette reprise de la production cinématographique dans les studios de la région parisienne est due aux efforts constants du Directeur Responsable de l'Industrie Cinématographique, M. Raoul Ploquin.

Cette reprise constituait la tâche la plus urgente et la plus importante qui lui était dévolue. Elle posait des problèmes multiples. Pendant plusieurs mois, M. Ploquin travailla inlassablement à les résoudre.

Et c'est ainsi que mardi 3 juin, nous assistions au premier tour de manivelle, donné par M. Ploquin lui-même, de la première production de la Société d'Exploitation des Etablissements Pathé, *Romance de Paris*, film réalisé par Jean Boyer et dont la vedette est Charles Trénet.

En plus de l'état-major de Pathé avec son président, M. Liffra, son directeur général, M. Remaugé, son infatigable anima-

teur du service de la Production, M. Raymond Borderie, de M. La-porte, directeur de « Pathé Consortium », de nombreuses personnalités officielles, des artistes, dont Charles Trénet, Alerme, Yvette Lebon, Jean Marais, la presse étaient présents.



M. Raoul Ploquin donne le premier tour de manivelle de *Romance de Paris*. (Photo Pathé)

M. Liffra remercia M. Ploquin des efforts qu'il a accomplis pour la renaissance de la Production.

M. Ploquin répondit en félicitant les nouveaux dirigeants de la vieille firme française d'avoir tenu à faire flotter à nouveau fièrement et bien haut le drapeau de Pathé qui était tombé autrefois en des mains indignes.

Enfin M. Ploquin remercia également le Major Schmidke et le Dr Diedrich, sans lesquels cette reprise de la production n'aurait pas été possible. Il termina en faisant remarquer que sur le plan artistique, le cinéma devait jouer un rôle primordial dans la collaboration des peuples européens.

Le même jour, à la fin de l'après-midi, nous assistions aux studios de Saint-Maurice, au premier tour de manivelle du film de Roger Richebé : *Madame Sans-Gêne*.

Arietty, qui incarne Madame Sans-Gêne, et les autres artistes du film furent très entourés; on admira le décor de la blanchisserie et des rues du Paris révolutionnaire planté sur l'un des grands plateaux du studio.

La reprise de la production française est devenue une réalité.

## Les Films que l'on tourne

### NEUILLY

#### PECHES DE JEUNESSE

Réal. : Maurice Tourneur.  
Genre : Comédie sentimentale.

Vedettes : Harry Baur, Marguerite Ducouret, Guillaume de Sax, Monique Joyce, Pierre Larquey, Pasquali, Andrée Champeaux, Nina Sinclair, Jany Grazzia, Lise Delamare, Suzanne Dantès, Jeanne Fusier-Gir, Jacques Varennes.

Travail : 4<sup>e</sup> semaine.  
Commencé le : 12 mai 1941.  
Prod. : Continental Films.  
Maurice Tourneur poursuit la réalisation de cette comédie sentimentale.

### EN EXTÉRIEURS

#### LE CLUB DES SOUPIRANTS

Réal. : Maurice Gleize.  
Genre : Comédie gaie.  
Vedettes : Fernandel, Max Dearly, Saturnin Fabre, Andrex, Marcel Vallée, Colette Darfeuil, Louisa Carletti, Annie France.  
Dir. de prod. : F. Carron.

Travail : 7<sup>e</sup> semaine.  
Commencé le : 28 avril 1941.  
Prod. : Continental Films.  
Maurice Gleize tourne les extérieurs du film aux environs de Nice.

### BILLANCOURT

#### PREMIER RENDEZ-VOUS

Réal. : Henri Decoin.  
Genre : Comédie sentimentale.  
Vedettes : Danielle Darrieux, Gabrielle Dorziat, Fernand Ledoux, Jean Tissier, Suzanne Danelly, Pierre Jordan.

Travail : 7<sup>e</sup> semaine.  
Commencé le : 22 avril 1941.  
Prod. : Continental Films.  
Henri Decoin achève la réalisation de ce film.

### FRANCOEUR

#### ROMANCE DE PARIS

Prod. : Pathé.

### PHOTOSONOR

#### FROMONT JEUNE ET RISLER AÎNÉ

Prod. : U. F. P. C.

### SAINT-MAURICE

#### MADAME SANS-GÈNE

Prod. : Films Roger Richebé.

#### PREMIER BAL

Prod. : Discina.

## L'Union Française de Production Cinématographique annonce la réalisation de trois Films : "Fromont Jeune et Risler Aîné", "Patrouille Blanche" et "Le Journal tombe à cinq heures"

Dans quelques jours, l'U. F. P. C. va commencer la réalisation de *Fromont Jeune et Risler Aîné*, d'après l'ouvrage célèbre d'Alphonse Daudet. C'est le 9 juin que débiteront les prises de vues au studio Photosonor.

René Pujol a été chargé de l'adaptation et a écrit les dialogues de ce film, dont la mise en scène a été confiée à Léon Mathot. Tous deux ont à cœur de respecter l'œuvre de Daudet et de lui conserver, dans sa transposition sur le plan cinématographique, tout son caractère. La seule modification importante a trait à l'époque, l'intrigue du film devant se dérouler de nos jours.

La nombreuse distribution artistique comprendra Mireille Balin, Junie Astor, Francine Bessy, Marguerite Pierry et, du côté des hommes, Bernard Lancret, Genin, Jean Servais, Larquey, Carrette, Devère, Vitray et Gallet. Les décors, très nombreux, se-

ront dessinés par Jaquelux; l'opérateur sera Gaveau. Une importante série d'extérieurs est prévue.

Quand la réalisation de *Fromont Jeune et Risler Aîné* sera terminée, l'U. F. P. C. se propose de faire tourner *Patrouille Blanche*, dont les très importants extérieurs ont été déjà photographiés. Ce film de montagne et de plein air s'annonce comme une œuvre de grande envergure dont les vedettes seront Sessue Hayakawa, Junie Astor et Léon Mathot.

Ensuite viendra la réalisation d'un troisième film, *Le Journal tombe à cinq heures*, d'après un scénario original d'O. P. Gilbert, production dont l'intrigue se développera dans les milieux de la presse. Ce projet étant un peu plus lointain, les précisions manquent encore, tant en ce qui concerne le choix du metteur en scène que des artistes.

# 4 NOUVEAUX FILMS COMMENCÉS A PARIS

## Romance de Paris (ex-Chanson de Paris)

Production :  
PATHE-CINEMA  
Distribution :  
PATHE-CONSORTIUM

Genre : Comédie avec musique.

Réalisateur : Jean Boyer.  
Scénario original et dialogues : Jean Boyer.

Musique et chansons : Charles Trénet.

Directeur de production : André Zwoboda.

Assistant metteur en scène : Marcel Dumont.

Chef-opérateur : Christian Matras.

Opérateur : René Ribault.

1<sup>er</sup> assistant opérateur : Maurice Pecqueux.

2<sup>e</sup> assistant opérateur : Jacques Letellier.

Décorateur : Henri Mahé.

Administration : Jean Jeanin.

Régie générale : André Michaud.

Secrétaire de production : Denise Gaillard.

Script-Girl : Mme Perrin.

Studios : Pathé-Cinéma, rue Francœur.

Enregistrement : R. C. A.

Montage : Louise Hauteœur.

Interprètes : MM. Charles Trénet (Georges), Jean Tissier (Jules), Robert Le Vigan (Lormel), Alerme (Le Directeur), Pasquali (M. Nicolas), Florencie (Le Locataire), Charles Teynac (Maurice), Mmes Jacqueline Porel (Jeannette), Sylvie (La Maman), Yvette Lebon (Madeleine).

Commencé : Le mardi 3 juin 1941, aux studios de la rue Francœur.

## Madame Sans-Gêne

Production et Distribution :  
FILMS ROGER RICHEBE

Genre : Comédie historique.

Réalisateur : Roger Richebé.

Auteurs : Pièce de Victorien Sardou et Emile Moreau.

Adaptation : Roger Richebé et Aurenche.

Dialogues additionnels de Lestringuez.

Assistant : Jean Feyt.

Chef-opérateur : Isnard.

Opérateurs : Suin, Lebon.

Décors : Krauss.

Régie générale : Pillion.

Régie : Fontenelle, Turbeaux.

Photographe : Klissak.

Studios : Saint-Maurice.

Enregistrement : Western-Electric.

Script-Girl : Hochet.

Maquilleur : Karabanoff.

Monteur : Lamy.

Interprètes : Arletty (Madame Sans-Gêne), Aimé Clariond, de la Comédie-Française (Fouché), Maurice Escande, de la Comédie-Française (Niepperg), Henri Nassiet (Maréchal Lefèvre), Albert Dieudonné (Napoléon).

Directeur de production : Lepage.

Costumes : Granier. Maquettes de Barsacq.

Epoque : Empire et prologue Révolution.

Cadre : Paris pendant la Révolution. La cour de l'Empereur.

Sujet : L'histoire de la Maréchale Lefèvre qui, de simple blanchisseuse, devient la femme d'un Maréchal d'Empire et réjouit la Cour impériale par ses impairs et la verdure de son langage.

Commencé : Le 3 juin, en intérieurs.

## Fromont Jeune et Risler Aîné

Production et Distribution :  
U. F. P. C.

Genre : Comédie dramatique.

Réalisateur : Léon Mathot.

Auteur : Alphonse Daudet.

Adaptation : René Pujol.

Dialogues : René Pujol.

Chef-opérateur : Gaveau.

Opérateur : Lucas.

Décors : Jaquelux.

Régie générale : Vitry.

Ingénieur du son : Hawardier.

Studios : Photosonor.

Enregistrement : Optiphone licencié Tobis-Klangfilm.

Laboratoire : L. T. C.-Saint-Cloud.

Script-Girl : Marie Cléris.

Maquilleur : Maltseff.

Monteur : Gug.

Interprètes : Mireille Balin (Sidonie Chébé), Francine Bessy (Désirée Delobelle), Marcelle Génat (Mme Delobelle), Junie Astor (Claire Fromont), Marguerite Pierry (Anna Dobson), Vitray (Risler Aîné), Gallet (M. Chébé), Bernard Lancret (Frantz Risler), Genin (M. Delobelle), Jean Servais (G. Fromont), Escoffier (Fromont père), Arthur Devère (Gardinois), Larquey (Sigmond Planus), Servil (Le Gigolo de Claire), Carrette (Achille), Tichadel et Gilberte Joney.

Epoque : Moderne.

Cadres : Milieu parisien.

Sujet : Le célèbre ouvrage d'Alphonse Daudet transposé à l'écran avec une grande fidélité et un profond respect de l'auteur.

Début : Le 10 juin en intérieurs aux Studios Photosonor.

## Premier Bal (ex-L'Impasse)

Production :  
DISCINA

Genre : Comédie dramatique.

Auteur : Charles Spaak.

Adaptation : Charles Spaak.

Dialogues : Charles Spaak.

Réalisateur : Christian-Jaque.

Assistant : Raymond Villette.

Chef-opérateur : Hubert.

Décors : René Renoux.

Régie générale : Vernay.

Musique : Van Parys.

Ingénieur du son : Duvergé.

Photographe : Joffre.

Studios : Saint-Maurice.

Enregistrement : Western-Script Girl : Simone Bourdarias.

Maquilleur : Chanteau.

Monteur : Yvonne Martin.

Interprètes : Marie Déa, Raymond Rouleau, Ledoux, Gaby Sylvia, François Perier.

Directeur de production : E. Darbon.

Epoque : Moderne.

Cadres : Paris, Pays Basque.

Sujet : Comédie dramatique.

Commencé : le 9 juin en intérieurs.

## FILMS TERMINÉS AU MONTAGE

### LE DERNIER DES SIX

Réal. : Georges Lacombe.  
Prod. : Continental Films.

### L'ASSASSINAT DU PERE NOEL

Réal. : Christian-Jaque.  
Prod. : Continental Films.



Pendant le séjour à Paris de Mme Zarah Leander, M. A. Greven, animateur de Continental Films, a organisé un grand dîner en l'honneur de la célèbre vedette, auquel assistaient les artistes, les auteurs et les metteurs en scène de Continental Films. Au cours de cette brillante soirée, Zarah Leander eut le plaisir de rencontrer Mmes Danielle Darrieux, Jacqueline Delubac, Renée Saint-Cyr, Arletty, Corinne Luçhaire, Spinelly, MM. Harry Baur, Pierre Benoit, Georges Simenon, Les metteurs en scène Jeannon, Jean Dréville, Marcel Carné, Maurice Tourneur et son fils, Georges Lacombe, Henri Decoin, Christian-Jaque, etc.

(Photo Continental Films)



L'intelligente et sensible artiste Blanchette Brunoy a fait une remarquable création du rôle de Karelina dans *L'Empreinte du Dieu*. (Photo Lux)

### Pierre Duvivier va réaliser des documentaires sur la Provence

M. Pierre Duvivier va produire prochainement, avec la collaboration de l'Académie Provençale de Cannes, plusieurs grands documentaires sur la Provence. Il compte commencer avec *Monastères et Abbayes de Provence* qui sera le premier de cette série de films culturels.

### La Commission Paritaire fonctionne à nouveau

Aux termes de la convention collective, chapitre XV, article 42, il a été créé une Commission Paritaire, c'est-à-dire une commission mixte patronale et ouvrière composée de trois patrons et trois employés chargés de trancher, à titre de conciliateur, les litiges survenus à l'occasion de l'application de cette convention.

Les représentants qui siégeaient à cette commission étaient nécessairement nommés par les syndicats intéressés.

La commission devait rendre son avis sur les litiges portés devant elle dans un délai de huitaine, et les conflits devaient lui être soumis avant de saisir le tribunal des prud'hommes.

Par suite de la situation nouvelle, la Commission Paritaire avait cessé de fonctionner, les syndicats patronaux étant dans l'impossibilité de procéder aux élections de leurs représentants suivant les formes légales prévues.

Il faut louer l'initiative récente des organisations corporatives qui ont reconstitué d'autorité une commission de conciliation des conflits ouvriers et nous engageons vivement les membres de la Corporation à lui soumettre leurs différends comme par le passé.

Jean Georges-LEVEQUE,  
Avocat au Barreau de Paris.

### UN «CAVALCADE» ALLEMAND

## «Histoire d'une Vie» avec Louise Ullrich et Warner Krauss retracera la vie de quatre générations

On se souvient de *Cavalcade*, qui retraçait l'existence d'une famille londonienne pendant les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle et le premier tiers du XX<sup>e</sup>.

C'est un film du même genre, mais dont l'action se déroule en Allemagne, que tourne en ce moment, pour l'U.F.A., Joseph von Baky, d'après *Annelie*, la pièce de Walter Lieck, qui vient d'obtenir un triomphal succès dans les théâtres du Reich.

Ce film, qui s'intitulera *Histoire d'une Vie*, nous montrera l'existence d'une «Allemande moyenne», Annelie, depuis sa naissance, le 1<sup>er</sup> janvier 1871, jusqu'à sa mort, en 1941. Ce sera une vaste fresque sociale, l'épopée de quatre générations qui durent vivre trois guerres.

Annelie est incarnée par Louise Ullrich et Werner Krauss, un des plus grands artistes de ce temps, qui tient le rôle de son père.

Les prises de vues, commencées il y a quelques semaines, se poursuivent activement aux studios de Neubabelsberg.

### L'ACTIVITÉ DE TOBIS EN ZONE NON OCCUPÉE

## De nombreuses sorties à Lyon, Marseille et Toulouse

Quatre films Tobis, dont trois en première vision et un en reprise, viennent de passer sur les écrans lyonnais :

*La Lutte Héroïque*, au « Pathé-Palace » ;  
*Retour à la Vie*, à la « Scala » ;  
*L'Etoile de Rio*, au « Tivoli » ;  
*La Fugue de M. Petterson*, au « Grolée ».

Dans la région de Marseille, *Toute une Vie* vient de passer avec un grand succès sept jours au « Pathé-Palace » de Marseille, ainsi qu'au « Paris-Palace » et au « Forum » de Nice.

Parmi les toutes prochaines sorties à Marseille, signalons :

*Destin de Femme*, à l'« Odéon » ;  
*Les Mains Libres*, au « Pathé-Palace » ;  
*Les Trois Codonas*, au tandem « Club-Rialto » ;

*Les Rapaces*, au tandem « Odéon-Majestic ».

Les « Variétés » de Toulouse vont présenter bientôt *La Fille au Vautour*.

## LOI DU 15 MARS 1941 RELATIVE AUX TAXES SUR LES VALEURS

Texte	Loi du 15 mars 1941 (J. O. du 24 avril 1941).	
Valeurs visées	1 <sup>o</sup> Actions. — Parts de fondateur ou bénéficiaires 2 <sup>o</sup> Parts d'intérêts. — Commandite. 3 <sup>o</sup> Obligations	de Sociétés françaises et ou collectivités étrangères
Plus-value taxable	4 <sup>o</sup> Rentes, obligations, effets publics étrangers si libellés ou payables	en monnaie étrangère ou avec option de change
Taux de la taxe	celles réalisées sur revente de valeurs acquises après le 19 mars 1941.	
Paiement de la taxe	a) Titres cotés en bourse b) Titres non cotés : différence entre prix de revente et prix d'achat.	différence entre prix de la revente et valeurs moyennes en décembre, janvier, février 1941 (sans pouvoir être inférieure à prix d'achat)
Charge de la taxe	Elle incombe obligatoirement au vendeur (solidarité des intermédiaires et, dans certains cas, du cessionnaire et de la société émettrice).	
Sanctions	Retard : intérêts à 6 % l'an. Inexactitude, etc... : Amende, éventuellement double droit et même poursuites correctionnelles.	

Textes de M<sup>e</sup> Jean RODRIGUEZ, conseiller juridique.

## POUR LA SAISON 1941-1942 L'ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPÉENNE PRÉSENTE UN PROGRAMME EXCEPTIONNEL

SEPT FILMS FRANÇAIS DONT DEUX AVEC DANIELLE DARRIEUX ET 25 GRANDS FILMS AVEC ZARAH LEANDER, MARIKA RÖKK, JENNY JUGO, ILSE WERNER, ETC.

La publication du programme de l'Alliance Cinématographique Européenne pour la saison 1941-42 est un événement capital pour l'exploitation. Déjà, au cours de la saison écoulée, l'A. C. E. avait réussi à maintenir sur les écrans français le prestige du cinéma de qualité en présentant des films comme *Le Maître de Poste*, *Pages Immortelles*, *Une Mère*, *Cora Terry* et le prestigieux *Juif Süß*. On connaît le succès retentissant de ces films, remporté non seulement dans les salles d'exclusivité, mais aussi dans les salles de quartiers et de province de la France occupée et non occupée.

Le nouveau programme comprenant 32 films s'enrichit de sept grands films français de Continental Films et d'une sélection de 25 films nettement supérieurs à ceux qui ont triomphé sur nos écrans depuis un an.

### LA PRODUCTION FRANÇAISE

Tout d'abord, l'A. C. E. présentera sept grands films de la production française de Continental Films, dont trois sont, à l'heure actuelle, en cours de réalisation et un quatrième déjà achevé. Tous s'annoncent comme d'incontestables réussites. Les scénarii sont excellents, et ils développent des situations véritablement nouvelles et originales très amusantes et très attachantes, et inspirés, véritablement, par la volonté d'intéresser et de divertir le public. Ces films, qui marquent à la fois la renaissance du Cinéma français, et une orientation nouvelle et heureuse, sont réalisés par une équipe de metteurs en scène, en qui s'unissent la jeunesse et l'expérience. Ils sont tournés avec des vedettes de première grandeur. Qu'on y songe, en effet, ce seront deux « Danielle Darrieux », un « Harry Baur », un « Fernandel », un « Pierre Fresnay »... ! D'autres noms et non des moindres viendront encore s'ajouter à cette liste.

*Le Premier Rendez-Vous*, réalisé par Henry Decoin, présente la jeune et jolie Danielle Darrieux, romanesque pensionnaire d'un pensionnat parisien. Bien entendu, elle rêve à l'amour et au bel inconnu (le N° 17.345 d'une quelconque liste de petites annonces sentimentales...) avec lequel elle

entretient, par force ruses, une correspondance clandestine. Téméraire autant que pure, elle se présente au premier rendez-vous... Mais c'est Fernand Ledoux qu'elle y trouve... Pensez-vous qu'il la séduira?...  
*Caprices*, une réalisation de Léo Joannon, est une charmante fan-

taisie qui met en scène deux jeunes gens qui s'embrouillent dans un enchaînement de mensonges poétiques et réciproques. Et ce qui commence comme un jeu s'achève, à travers des péripéties imprévues, par un mariage. Danielle Darrieux sera également la vedette de ce grand film.



Et voici *Le Chemin de la Liberté*, le nouveau film où Zarah Leander, à comme partenaire, le talentueux Hans Stüwe. Une œuvre de très grande classe (Ufa).



Fernandel est la vedette du film *Le Club des Soupirants*. (Continental Films).

*Le Club des Soupirants*, avec Fernandel et Max Dearly, est une désopilante histoire d'amour, vraiment originale, amusante et cocasse. Les deux cents prétendants à la main et à la fortune de la belle Irénée, nièce du banquier Cabarus, se sont constitués en association : le « Club des Soupirants »... Mais il y a Fernandel.

Ce film est réalisé par Maurice Gleize aux studios Pagnol à Marseille.

*Le Dernier des Six*, mis en scène par Georges Lacombe, avec Pierre Fresnay, montrera un groupe de jeunes gens déçavés ou malchanceux, aux prises avec une aventure, plongée dans une atmosphère de guet-apens, intrigue sentimentale tendue, pleine de passion et de jalousie.

*Péchés de Jeunesse*, avec Harry Baur, montrera un riche viveur qui, longtemps, ne s'occupa aucu-



Danielle Darrieux est la vedette de deux films A. C. E. : *Le Premier Rendez-vous* et *Caprices*. (Continental Films).

nement des « suites » de ses liaisons amoureuses. Il veut, sur le tard, connaître les enfants nés de lui. Mais aucun ne se soucie de lui. Que va-t-il faire?...  
C'est Maurice Tourneur qui mettra ce film en scène.

*Divorce sans Mariage*, réalisé par Henry Decoin, nous montrera Henry frappé du coup de foudre, devant une jeune mariée. Elle, Madeleine, dans sa robe blanche et vaporeuse, est délicieuse, ravissante. Mais est-elle bien mariée...? Imbroglio comique, nuancé de tendresse et de charme.

*Les Inconnus dans la Maison*, d'après un excellent roman de Simenon — peut-être le meilleur écrit de cet auteur réputé — se situe à Moulins. Dans une atmosphère de mystère, un scandale éclate. Une jeune fille, Nicole, romanesque et découverte, se trouve mêlée aux agissements et aux frasques d'une petite bande clandestine de jeunes gens. La quiétude de la petite ville sera fortement secouée par les péripéties d'une action mouvementée avant qu'elle ne retombe dans le calme de sa vie secrète et étouffée.

### UNE SELECTION DE 25 FILMS

En tête de ces films dont l'choix s'appuie notamment sur les vedettes déjà les plus connues du public français : Zarah Leander, Marika Rökk, Jenny Jugo, Willy Fritsch, René Deltgen, etc., se place *Le Juif Süß* qui va continuer son exploitation à Paris et son tour de France. Le succès de sa longue exclusivité au « Colisée » et au « Français », ses sorties sensationnelles à Nice, Toulouse, Vichy, Lyon, et Marseille, indiquent bien que ce film connaîtra une longue et très belle carrière. Sa valeur dramatique et artistique éminentes, et aussi les leçons historiques et politiques qu'il contient, passionneront tout le public, d'autant plus que la post-synchronisation du film



Pierre Fresnay est la vedette du film : *Le Dernier des Six*. (Continental Films)

constitue une réussite complète. Ce film enthousiasme tous les publics et, surtout, il établit de nouveaux records de recettes.

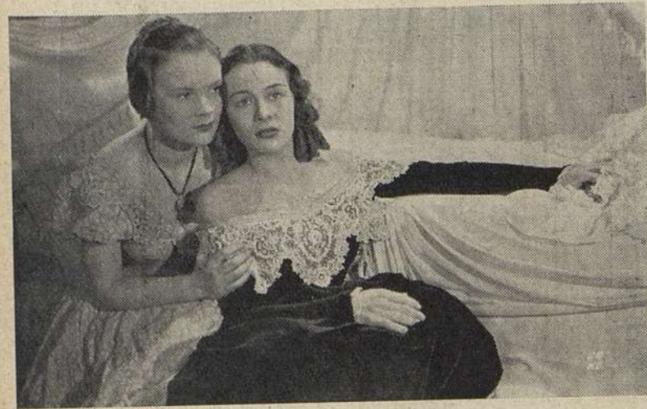
#### AVEC ZARAH LEANDER

Parmi les films qui domineront la prochaine saison, il convient de citer d'abord les productions réalisées avec la célèbre artiste Zarah Leander, qui vient de faire à Paris sa première visite de grande vedette. C'est d'abord *Le Chemin de la Liberté*, qui fait revivre son art à l'homme qu'elle aime; ce récit pathétique est situé dans le cadre de l'époque 1848.

Zarah Leander, au cours de son séjour à Paris, a post-synchronisé elle-même son rôle dont le doublage sera réellement une version originale.

#### AVEC MARIKA RÖKK

Plusieurs films avec Marika Rökk sont annoncés. Cette artiste est déjà une des favorites du public français, qui aime son entrain, sa verve endiablée. A la fois danseuse acrobatique au talent très poussé, chanteuse et comédienne



Ilse Werner dans le film magnifique *Jenny Lind, le Rossignol suédois*. (Terra)

infiniment gracieuse, on l'a vue déjà dans *Allo... Janine!*, *Pages Immortelles*, *Cora Terry*... Voici venir *Fille d'Eve*, assez différent de ses précédents films, et supérieur même à *Cora Terry*. Le film conte avec infiniment de charme et de gaieté pétulante une nuit de folle aventure, dont le « clou » est une partie de bain nocturne!

Avec la même vedette, l'A. C. E. présentera *La Danse avec l'Empereur* : film historique et sentimental, animé de sa verve et de sa vivacité si jeunes, dont l'action se déroule à la cour de l'Impératrice Marie-Thérèse, vers 1750.

#### AVEC ILSE WERNER

La Saison prochaine verra également s'accomplir la montée au firmament des étoiles d'une jeune actrice qui a déjà attiré l'attention de tous les amateurs de beau cinéma : Ilse Werner.

*Mademoiselle*, joli film senti-



Ilse Werner dans un film magnifique d'humanité, de charme et d'émotion : *Mademoiselle*



Werner Krauss et Ferdinand Marian dans *Le Juif Süß*, le prestigieux film de Veit Harlan. (Terra)

#### AVEC OLGA TSCHECOWA

Voici encore Olga Tschecowa dans deux films qui seront remarquables. Dans *Le Prix du Silence*, elle montrera comment une épouse et une mère sait se sacrifier à la mémoire d'un mari et à l'avenir d'un enfant.

Dans *L'Orchidée rouge*, film d'espionnage et de police, Olga Tschecowa sera le centre d'une intrigue serrée, mouvementée, dramatique.

Il faut signaler encore les films dans lesquels paraîtra une nouvelle cantatrice, Kirsten Heiberg, dont la très belle voix ravira les spectateurs amateurs de musique et charmera le grand public.

#### FILMS D'AVENTURE

Des films de grande aventure, dont l'intrigue et les péripéties seront parfois violentes, figurent également sur les listes de films attendus. Tels : *Femmes pour Golden Hill*, avec Kirsten Heiberg : c'est le drame des pionniers du désert australien, aux prises avec les périls de la savane.



Une apparition délicieuse de *Nuits de Vienne* (Terra).

mental, très populaire, lui offre un rôle plein de fraîcheur et de sincérité.

Ilse Werner est également annoncée dans un autre fort joli film : *Jenny Lind, le Rossignol Suédois*, consacré au souvenir de l'illustre chanteuse, dont la belle voix de soprano et les étincelantes vocalises, restent légendaires. Enfin, un autre « grand film », en cours d'achèvement, avec cette charmante vedette, fera revivre de façon intéressante et émouvante, l'histoire de deux jeunes gens durant cette guerre.

#### AVEC JENNY JUGO

Une autre vedette dont le succès a été prompt à s'imposer au public français, est Jenny Jugo, dont la vivacité, la grâce, la fraîcheur et de gaieté ont séduit nos spectateurs. Avec cette artiste charmante, on a tourné *Jenny jeune Prof*, film très amusant, où l'on verra une jeune fille devenue professeur, triompher de tous les chahuts et mâter une assistance de grands élèves.



*Femmes pour Golden Hill* : une aventure passionnante au pays des chercheurs d'or, dans le désert australien. Ces hommes et ces femmes venus chercher des trésors, se battent pour la dernière goutte d'eau... (Ufa).

*Attentat à Bakou*, passionnante histoire de la lutte pour le pétrole.

*Trafic au large*, avec Gustav Fröhlich et Kirsten Heiberg est un autre film de grande aventure maritime.

#### DES FILMS POLICIERS

On connaît la faveur constante, et qui, même semble s'affirmer, des films policiers. Dans *Faussaires*, avec Kirsten Heiberg, la police, aux prises avec une bande de faux monnayeurs, met toutes ses ressources en œuvre pour déjouer et briser leur organisation; *L'Orchidée rouge*, déjà mentionné, citons encore *Chasse à l'homme* et *Hôtel Sacher*.

#### DES COMEDIES VIENNOISES

Le cinéma viennois, qui avait pris une très jolie place dans l'admiration des amateurs de cinéma, poursuit ses charmantes réalisations, marquées de finesse et d'une distinction vraiment inimitables. Voici *Histoires viennoises*, avec Marthe Harell et Paul Hörbiger, comédie sentimentale, gaie et nuancée de tendresse. Et *sept années de poisson*, avec Hans Moser, comédie charmante et très gaie; et *Ma Fille est Millionnaire*, également avec Hans Moser.

N'oublions pas *Christine*, avec Gisela Uhlen et Willy Fritsch : une jeune et jolie serveuse des sources d'une station thermale devient la femme d'un ingénieur aux chantiers navals. Et *Un Petit Homme* avec l'acteur comique si remarquable Heinz Rühmann. Et *Ménage Moderne* avec Lilian Harvey, grande favorite de notre public, dont Willy Fritsch sera le partenaire.

#### DEUX GRANDS FILMS MUSICAUX

Enfin, terminons cet aperçu par deux grands films musicaux : *Le Musicien Errant*, consacré à la musique et qui conte l'histoire de Friedemann Bach l'ancêtre malheureux de l'illustre Jean-Sébastien Bach; et le plus charmant et

le plus délicieux des films, véritable bouquet de cette sélection : *Nuits de Vienne*, le plus beau et aussi le plus divertissant des films.

On appréciera dans ce programme le dosage parfait de drames sentimentaux, de films d'action et de grande aventure, de comédies, de films policiers, de films musicaux, un choix varié où la proportion des films de grande classe et de films à grandes vedettes garantit des résultats magnifiques.

L' A. C. E. SOIGNERA ENCORE DAVANTAGE LES LANCEMENTS DE SES FILMS ET DE SES VEDETTES

Ajoutons que ces films sont prêts dans leur grande majorité, et les dates de sortie d'ores et



Harry Baur tiendra le principal rôle dans *Péchés de Jeunesse*. (Continental Films)

déjà arrêtées. Les campagnes de lancement publicitaires ont été prévues, avec un matériel riche et abondant, pourvu de la même force, de la même efficacité que celui qui a contribué au succès éclatant des grandes productions de la saison qui s'achève. Non seulement les lancements à Paris, mais également les sorties dans les grandes villes de la Province sont préparées avec soin et avec des moyens puissants et originaux. Ce qu'on peut appeler la « Politique des Vedettes », et qui est un élément absolument décisif du succès en matière d'exploitation cinématographique, sera poursuivi et son rendement sera plus élevé encore, puisque le public français est déjà familiarisé avec les noms et avec le talent des principales d'entre elles.



Marika Rökk, dans son nouveau film : *Fille d'Eve*, nous entraîne dans une nuit de folle aventure. Un film avec infiniment de charme et de gaieté pétulante (Ufa).



Une vision titanesque dans *Attentat à Bakou*, grand film d'action tourné au pays du pétrole (Ufa).



Jacqueline CADET  
Cette jeune et charmante artiste qui possède une voix adorablement pure, vient d'obtenir un très bon succès au « Théâtre de l'Avenue » et au « Paramount ».  
(Photo Star).

## BELLE ACTIVITÉ DE L'A.C.E. EN ZONE NON OCCUPÉE

Succès du « Juif Süß » et de « Une Cause Sensationnelle » dans la région de Lyon

Lyon. — A l'occasion de la création de ses services de distribution de format réduit, l'A. C. E. a procédé à certaines modifications d'emplois parmi son personnel. L'agence de Lyon est dorénavant ainsi constituée :

Directeur de l'Agence : M. Thollon.  
Représentants : MM. J. Sirand et A. Meyselle.

Format réduit : Chef de service : M. G. Boucoiran.  
Représentant technicien : M. F. Lavaux.

Après avoir totalisé, en deux semaines, une recette de 213.000 francs à la « Scala », de Lyon, *Le Juif Süß* continue sa brillante carrière dans toutes les salles de la région, à Vichy, au « Royal », salle de 500 places, il a réalisé en une semaine 68.500 francs. Il passe maintenant, ou va passer, au « Rex » de Grenoble, au « Savoy » d'Aix-les-Bains, au « Kursaal » de Saint-Etienne, au « Rialto », de Saint-Chamond, à la « Taverne » d'Annecy, à l'« A. B. C. » de Bourg, etc., etc.

D'autre part, le puissant film interprété par Heinrich George : *Une Cause sensationnelle*, vient de sortir au « Tivoli », de Lyon (du 30 mai au 5 juin), à l'« Alhambra » de Saint-Etienne (22 au 28 mai), et au « Rialto » de Saint-Chamond (29 mai au 3 juin).

Enfin, *Le Maître de Poste* a été repris à la « Scala » de Lyon le 29 mai. — G. D.

## CHRONIQUE JURIDIQUE

Loi du 18 Avril 1941 modifiant la loi du 27 Décembre 1940 relative à la résiliation des contrats de travail pour suppression d'emploi ou réduction d'activité des entreprises

(Journal officiel du 4 mai 1941, page 1.894)

1) Cette loi permet, dans certaines conditions, le remboursement par l'Etat, aux employeurs, des indemnités de licenciement qu'ils ont du verser :

« Dans le cas où la destruction des installations ou la privation de la liberté d'exploitation auront, soit déterminé le licenciement, soit empêché la reprise des démissionnés dans leur emploi antérieur, si dans un délai de deux ans à compter de la promulgation de la présente loi, le chiffre d'affaires de l'entreprise considérée n'est pas égal à 60 % de la moyenne du chiffre d'affaires réalisé pendant les années 1937, 1938 et 1939, les indemnités pourront être remboursées à l'employeur par l'Etat sur production d'états visés par l'inspecteur du travail et arrêtés par le préfet. »

2) Les indemnités de licenciement qui n'ont pas été prises en charge par l'Etat, peuvent être portées au compte des salaires en vue de la détermination des bénéfices imposables.

Texte de M<sup>e</sup> Claude PARENT,  
Avocat à la Cour de Paris,  
Collaborateur de M<sup>e</sup> Georges Lévêque.

### Réductions des Taxes fiscales applicables aux Sociétés

(Lois du 2 février 41, J.O. du 21 févr. 41)

1<sup>o</sup> En cas de constitution de Société nouvelle (ou de prorogation de société existante) et jusqu'au premier janvier 1942 :

a) Le droit d'enregistrement est ramené de 3 % à 0,25 % ;

b) La prise en charge d'un passif n'est plus assujettie qu'au droit fixe de 35 francs.

c) Les apports immobiliers sont exemptés du droit de transcription de 2,50 %.

2<sup>o</sup> Les exemptions prévues sous les alinéas b) et c) s'appliquent également sans limitation de durée aux actes de fusion de société (par absorption ou création de société nouvelle), mais à la condition que la société absorbante soit de nationalité française ou assimilée.

En outre, dans ce cas de fusion, l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières dû sur la plus value résultant de l'attribution gratuite d'actions, de parts bénéficiaires, d'obligations ou de parts sociales, est réduit de moitié.

Tous les communiqués officiels

du Comité d'Organisation de l'Industrie cinématographique, des Groupements d'Exécution, du Service de Contrôle et de Statistique ainsi que tous les textes officiels concernant le cinéma.

sont publiés par LE FILM

LE FILM est indispensable aux Professionnels

ABONNEMENTS : France, Empire français : 125 francs par an. Versement tous bureaux de poste en zone occupée et en zone non occupée par

Compte Chèques Postaux, Paris 702-66, Paris

### Forme et négociations des actions

Une loi du 28 février 1941 (J. O. du 5 mars 41) est venue réglementer d'une part la forme des actions et d'autre part, leur négociation.

#### I. — FORME DES ACTIONS

1<sup>o</sup> Actions émises antérieurement à la publication de cette loi par des sociétés françaises ou étrangères.

Ne peuvent être maintenues ou converties sous la forme au porteur que les titres suivants :

a) Les actions non négociées sur un marché (art. 1 de la Loi) (par suite, la Loi n'a atteint qu'un nombre très limité de sociétés).

b) Les actions négociables sur un marché, tant qu'elles n'ont pas fait l'objet d'une transaction (en effet, la mise au nominatif n'est obligatoire qu'à la livraison à l'acquéreur) (art. 1 de la loi).

c) Les actions qui, après négociation sur un marché seront déposées par l'acquéreur chez un agent de change ou dans un établissement de banque agréé et ce, jusqu'à leur retrait par l'acquéreur. (Art. 2 de la Loi.)

Remarque : La Loi ne vise que les « actions » ; elle ne s'applique donc pas aux autres titres émis par les Sociétés Anonymes (parts de fondateurs, parts bénéficiaires, obligations, bons de caisse, etc...).

Par ailleurs, la Loi est muette sur les actions « à ordre ».

Il semble que leur maintien sous cette forme ne soit possible qu'aux mêmes conditions.

#### 2<sup>o</sup> Actions nouvelles

Toutes les actions nouvelles émises par les sociétés françaises après la publication du décret, devront revêtir la forme nominative.

Mais ces actions pourront être converties au porteur si elles sont déposées chez un agent de change ou dans un établissement agréé. (Art. 5 de la Loi.)

#### II. — MUTATION DES ACTIONS

L'intervention d'un agent de change, d'un notaire ou d'un établissement agréé devient obligatoire pour toute mutation d'actions de la société française ou étrangère, mais seulement :

a) Pour les actions admises à une cote officielle (par suite, la plupart des titres émis par les sociétés échappent à cette réglementation).

b) Pour les mutations à titre onéreux.

#### III. — DATE ET MODALITÉS D'APPLICATION

Un arrêté ministériel viendra fixer la date et les modalités d'application de cette loi.

Texte de Jean RODRIGUEZ,  
Conseiller Juridique.

### Paiement des effets de commerce

Un décret du 31 août 1937 avait, en raison des répercussions de la loi des 40 heures, stipulé que le paiement des mandats, chèques, comptes-courants, etc., ne pourrait être exigé les samedis et lundis. Une loi du 9 avril 1941 (J. O. du 19 avril 1941) a suspendu les effets de ce décret jusqu'à la fin des hostilités.

CONFIEZ-NOUS

VOS MACHINES A ÉCRIRE USAGÉES

nos les reconstruirons

A BON COMPTE - RAPIDEMENT

COPY-BOURSE

130, Rue Montmartre, PARIS - Tél. : GUT. 15-11

## A PROPOS DES "TRIBUS DU CINEMA ET DU THEATRE"

Nous signalons le 26 avril la parution du quatrième volume de la série « Les Juifs en France » que vient d'écrire notre confrère Lucien Rebatet : *Les Tribus du Cinéma et du Théâtre*. Nous en donnons ci-après quelques extraits caractéristiques.

Ce journaliste plein de fougue publiait avant la guerre à l'*Action Française* et à *Je suis partout*, sous la signature de François Vinneuil de solides critiques des films parus. Il continue ces observations dans l'actuel *Je suis partout* et dans *Le Petit Parisien*.

Dans *Les Tribus du Cinéma* il jette sous nos yeux en un lumineux rapprochement des faits les raisons (effarantes déraisons !) du gaspillage et de l'amoralité du cinéma d'avant guerre.

Le livre de Rebatet est violent. Sur certains points même il se trompe, comme quand il désigne M. Arys Nissotti comme juif. M. Arys n'est pas juif et nous demandons de le spécifier ici.

Mais cette violence est indispensable.

Nous avons à nous redresser très vigoureusement, nous autres gens de cinéma, qui sommes déformés par vingt ans de cohabitation avec des Juifs pour la plupart étrangers et récemment sortis du ghetto, aux pratiques commerciales douteuses, aux combines et aux débrouillages pour le moins hasardés.

Nous avons perdu la notion du moral et de l'immoral, ce qui est particulièrement grave car nous avons charge d'âmes, puisque nous sommes des organisateurs de spectacle.

La plupart d'entre nous présentaient à leurs spectateurs n'importe quoi pourvu que cela fit recettes. Ces films, dont nous devions nous rendre compte que certains étaient ignobles, dangereux non seulement pour les jeunes Français individuellement mais pour toute la mentalité du pays, nous avions la veulerie de les acheter, de les projeter, de les proclamer beaux, à grand tam-tam publicitaire.

Il faut voir les choses comme elles étaient.

Si nous voulons les uns et les autres que le pays nous pardonne, faisons tout d'abord notre *mea culpa* sans réserves. Faisons l'épuration en nous-mêmes. Expulser les mal-propres, c'est le travail de nos dirigeants. Retrouver un esprit correct, c'est notre travail à nous, gens du métier. Que ceux qui ne s'en sentent pas le courage fichent le camp ailleurs, dans des occupations où ils ne puissent plus contaminer personne.

La Corporation se constitue. Le gouvernement veille sur nous et donne les directives qui conviennent.

Nous n'avons donc qu'à obéir et travailler, silencieusement, en n'oubliant pas le passé... qui menacera longtemps nos bonnes volontés.

P.-A. Harlé.

## Quelques extraits de "Les Tribus du Cinéma et du Théâtre"

par LUCIEN REBATET

(1 vol. 125 pages, aux *Nouvelles Editions Françaises*, 21, rue Amélie, Paris-7<sup>e</sup>  
10 fr. franco CC postal 26.03-10)

### CHAPITRE V

#### LEURS FINANCES

Mais les Juifs du cinéma ne se sont pas contentés de nous offusquer par leur laideté et d'acheter les plus jolies filles de Paris.

Les méfaits par lesquels ils ont marqué leur passage ont été de deux ordres : matériel et spirituel.

La fripouillerie de cette tribu des Champs-Elysées était devenue légendaire. Seuls, bien entendu, les pouvoirs publics l'ignoraient. J'ai relu ces temps-ci, pour ma documentation, un insipide bouquin de près de quatre cents pages. *Où va le cinéma français*, où ont été réunis par le député Jean-Michel Renaitour, président du groupe cinématographique de la Chambre, les analytiques de toutes les séances de ce cénacle pendant l'année 1937. C'est un bel échantillon du verbiage parlementaire, diffus, avantageux, plein de salamalecs hypocrites et de faux-fuyants, et que le président se hâte de détourner avec des bénédictions académiques dès qu'il risque de froter le vrai problème. Après dix mois de ces « travaux », on créa un grand comité du cinéma, avec concours d'académiciens et d'ambassadeurs et on se sépara en se congratulant d'un aussi brillant résultat.

M. Jean Zay avait honoré de sa présence une de ces réunions, et reçu les fleurs et les bravos de tout le monde. On avait entendu aussi M. Raymond Bernard, M. Edmond Sée, M. Grunbaum-Ballin, du Conseil d'Etat — car il n'y avait pas de bonne commission de quoi que ce fût sans un parfum de pandectes — M. Klarsfeld et M. Roger Weil, ce dernier représentant l'estimable firme Pathé-Natan sur laquelle on se garda bien de lui demander les moindres comptes. On le félicita au contraire d'appartenir à une aussi glorieuse maison. Le groupe du cinéma avait du reste jugé plus commode et prudent de déclarer dès l'abord que les questions monétaires lui échappaient, étant du ressort de la sous-commission des finances. M. Vandal, aryen, mais associé de Delac-Ben Kaled, tint à s'élever en termes indignés contre les calomnieux qui osaient mettre en doute la probité du monde cinématographique. Ai-je besoin d'ajouter que pas une seule fois, au cours des quatorze séances, la plus timide allusion ne fut faite aux Juifs, ou même plus pudiquement aux « étrangers » du cinéma ?

#### UN AVEU DE JEAN ZAY

Les escroqueries du cinéma portaient d'un principe à peu près immuable et très simple, pratiqué du reste par les Juifs dans tous les commerces et toutes les industries qu'ils ont saccagés : pour la confection d'un film, créer une société-prétexte au capital social aussi dérisoire que possible, jouant le rôle d'appât à espèces plus ou moins fraîches dont la bande s'enrichissait, dévorant tout ou laissant des restes selon son

avidité, son audace, selon l'aisance ou le danger de l'opération. La « raison sociale », cela va de soi, ne manquait jamais de disparaître dans ce pillage. C'étaient en somme des variantes de la technique Natan.

Le recueil des séances de la Commission du Cinéma donne à ce sujet des chiffres d'autant moins récusables et d'autant plus éloquents que MM. les députés les entendaient de la bouche de Jean Zay lui-même, lisant devant eux un rapport dressé par ses bureaux, et dont il se garda bien de tirer la moindre conclusion.

... En 1935, il s'est constitué 158 sociétés nouvelles qui représentaient 17 millions de capital, et en 1936, il s'en est constitué 175, soit beaucoup plus, mais qui ne représentaient plus que 12 millions de capital, soit 5 millions de moins : c'est l'indication formelle de la multiplication des sociétés et de la réduction des capitaux sociaux, par conséquent de l'objectif limité des sociétés qui se forment.

La moyenne des investissements dans cette industrie est tombée à 109.000 en 1925, ce qui était déjà un chiffre dérisoire, à 67.000 en 1936. Quant au nombre des sociétés en faillite, il a été en 1935 de 52 sociétés et de 65 en 1936.

Ceci pour une centaine de films péniblement sortis chaque année des studios parisiens.

67.000 FRANCS DE CAPITAL VERSÉ POUR UN FILM QUI NÉCESSITAIT AU MINIMUM DEUX MILLIONS ! Encore est-ce là une moyenne qui devait dégringoler de 1937 à 1939. ON A VU DES SOCIÉTÉS SE CRÉER AVEC 25.000 FR., POUR PRÉTENDRE A LA PRODUCTION D'UN FILM QUI COÛTERA QUATRE MILLIONS. Calculez la marge laissée aux tripotages et aux déprédations... Petit détail : très souvent les vingt-cinq billets n'appartenaient même pas au « fondateur », mais lui étaient prêtés pour une heure et moyennant mille francs par un spécialiste de ces tractations qui se hâtait de les rempocher une fois que le premier Juif les avait étalés sous le nez d'un notaire.

### VIRTUOSES DE LA FAUSSE TRAITE ET DE LA FAILLITE

Ainsi, le premier youtre venu, revendeur de chaussettes ou refleur de cocaïne, ayant derrière lui trois ou quatre faillites, ne possédant même pas un passeport régulier, avait toute licence de créer autour de l'Etoile une « Star-Film », une « Atlas-Film », une « Jupiter-Film » (on ne se refusait rien) consistant en un réduit quelconque, une superbe plaque de cuivre sur la porte, une table de bois blanc, deux chaises, un téléphone, une dactylo, deux ou trois dizaines de mille francs dans un tiroir et d'y aspirer, d'y brasser des liasses de chèques et de traites bien plus commodément qu'un industriel ayant en bâtisses et en machines pour vingt millions de « répondeur ». Le coup perpétré, c'était l'enfance de l'art que de mettre la clef sous le paillasson, et, selon le risque, d'aller créer une

« Gloria-Film » sur le trottoir d'en face ou de porter ses pénates au delà des mers.

Des associations de capitaux chrétiens, solides, aussi honnêtes que possible, bien résolues à mener un combat de race auraient sans doute pu au moins tenter de barrer la route à la mafia juive. Elles y seraient parvenues dans les années qui suivirent la guerre. Mais les possédants français n'avaient pas à l'époque la clairvoyance nécessaire. Ils ne croyaient ni au péril juif, ni à l'avenir du cinéma. Dans la suite, il leur eût fallu une hardiesse, un goût de la lutte, un sens national qui leur faisaient absolument défaut. Puis, il fut trop tard. Après 1933, on ne pouvait plus remonter le courant sans l'assistance des pouvoirs publics. Or, ils étaient à la dévotion d'Israël. L'unique essai de financement aryen, celui des Lyonnais de la C. I. C. C., était trop timide, trop isolé pour devenir efficace.

Les escrocs juifs ont donc en liberté mis au sacage l'industrie française du cinéma. Ils en ont fait un maquis farci de détresseurs dont on conçoit que les braves gens se soient prudemment écartés. Ils y ont tout faussé, tout démoli, le crédit, le marché intérieur, l'exportation. Selon leurs méthodes d'élection, ils y ont vendu surtout du vent, des centaines de kilomètres de pellicule fictive. Mais quand leur denrée existait réellement, cela ne valait guère mieux.

## CHAPITRE VI

### LEUR ART

Mais la condition première est d'éliminer inexorablement le Juif.

A en croire certains gobe-mouches, cette élimination complète serait une catastrophe, car sans nier la piraterie évidente des Juifs, ils voudraient qu'elle fût compensée par leurs qualités artistiques, par les dons irremplaçables qu'ils apporteraient au cinéma, par leur rôle d'animateurs.

J'ai déjà fait rapidement justice de ces propos en parlant d'Hollywood et de l'Allemagne, d'après-guerre. Quand on est bien au fait du battage, des énormes hyperboles que les Juifs font colporter sur leur propre compte, leur part réelle de créateurs se réduit à des proportions très modestes.

Pour les fameuses gloires du cinéma allemand, j'ai signalé le brusque dégonflement qu'elles subirent sitôt arrivées chez nous. Le cas le plus étonnant fut celui de Max Ophüls, qui débarquait de Vienne, précédé par la réputation de *Liebelei*, film d'une délicieuse sensibilité, et d'une facture de grand virtuose. M. Max Ophüls, une fois installé à Paris, commença à faire la petite bouche. Aucun des scénarios qu'on lui soumettait n'était digne de son génie. Il fallut mobiliser en son honneur Mme Colette, qui écrivit consciencieusement l'histoire et les dialogues de *Divine*. M. Ophüls dut se résigner enfin à tourner. Son produit fut une pauvre chose gauche et informe. Sur le plateau, M. Ophüls était apparu égaré, bafouillant, tâtonnant. Les langues se délièrent et on apprit que selon toute vraisemblance, M. Ophüls avait à peine mis la main au *Liebelei* viennois.

A la lumière de ce fait, il faudrait réviser beaucoup d'illustrations du cinéma juif, rechercher les complicités tortueuses, les chantages, les

pressions qui leur permirent de s'établir. On y verrait qu'après l'usurpation de la propriété matérielle, les Juifs pratiquent aussi froidement celle de la propriété spirituelle, et que parmi leurs plus fameux metteurs en scène, abondent les vulgaires négriers. Privés à Paris de leurs esclaves, ils ne pouvaient manquer de laisser disparaître leur imposture.

### L'ESTHETIQUE MARXISTE

Les Juifs se montrèrent cependant fort glorieux d'une série de films qui marquaient, selon leurs agents de publicité, la renaissance du cinéma français (par les bons soins d'Israël) et qu'une foule de snobs, de niais, les gigolos des Champs-Élysées, les intellectuels communistes de la rive gauche saluaient comme de grandes œuvres d'art.

Je parle surtout des films que se mit à produire coup sur coup, à partir de 1937, Marcel Carné, ancien assistant de Jacques Feyder : *Jenny*, *Le Quai des Brumes*, *Hôtel du Nord*, *Le Jour se lève*. Marcel Carné est aryen. Mais il a été imprégné de toutes les influences juives, il n'a dû qu'à des Juifs son succès, il a été choyé sous leur étiquette, en particulier celle du producteur Pressburger. Carné, qui ne manque pas de dons, a été le type du talent enjivé, à l'exemple de Pabst dans l'Allemagne d'après-guerre. Il a été, en France, le représentant le plus accompli de cet esthétisme marxiste qui est partout un des fruits de la prolifération des Juifs et qu'engendre spontanément la déliquescence politique, financière et spirituelle qui suit toujours la judaïsation d'un Etat. Berlin le connut de 1919 à 1930. Il sévit aujourd'hui dans le théâtre de cette capitale juive qui s'appelle New-York et commence d'entamer Hollywood. Cet esthétisme est à la fois geignard et brutal. Il prend ses sujets dans la boue et le sang, il les traite avec un naturalisme systématique, qui s'accompagne de symboles sociaux gros de révolte et de haine, sournois et veules aussi, évoquant la besogne destructive du Juif si volontiers nihiliste pour les seuls goyms beaucoup plus que la vaillance de l'insurgé qui se dresse fusil au poing. Les faubourgs lépreux et brumeux qui lui servent de cadre n'exhalent que des sentiments sordides, de felleuses revendications. Ses héros sont de médiocres assassins, des candidats au suicide, des souteneurs, des filles, des entrepreneuses.

Je ne tiens pas boutique de morale. Les vrais artistes doivent être libres de peindre les pires crimes. Mais Carné et ses Juifs ont vauté le cinéma français dans un fatalisme, un déterminisme dégradants. Leurs personnages tuent ou s'abîment dans le vice avec une répugnante aboulie. Le plus grave est que l'auteur veut nous apitoyer sur ces pantins abjects qui nous offrent des hommes une image presque animale, où la volonté n'a plus de part. Comme il n'y a plus de lutte dans ces consciences avachies, flottant au fil d'un destin fangeux, ces soi-disant tragédies sont sans ressort dramatique, elles ont toutes un aspect inachevé et confus. Mais surtout, dans l'immense diffusion du cinéma, ces produits spécifiques du judaïsme ont joué un rôle de dissolvant social, contribué à l'aviissement des esprits et des caractères. Ils ont prolongé sur l'écran, en l'aggravant de tout le pouvoir qu'il possède, la littérature de bas-fonds du *Paris-Soir* dont le Juif Lazareff était le maître d'œuvres.

## CHAPITRE VII

### LA PLUS SIMPLE DES CONCLUSIONS

Nous avons à accomplir pour la reconstruction de notre cinéma une œuvre positive qui n'est pas petite. A l'anarchie précédente, aux funestes mœurs implantées avant tout par les Juifs et qui pourraient survivre à leur hégémonie, il faut absolument opposer un organisme cohérent et solide. Il faut doter le cinéma français d'un système de crédit qui abolisse le financement à la petite semaine, qui fasse de ce cinéma une entreprise viable, rentable, assise. Le problème a déjà fait l'objet d'études suffisamment sérieuses pour qu'on puisse sans retard lui donner une base pratique.

Il est bon de songer aussi à regrouper quelques artistes qui nous sont très utiles. Plusieurs de nos metteurs en scène, parmi les plus doués, ont pris un peu trop facilement prétexte de nos revers, de nos difficultés, de l'arrêt complet de notre production pour gagner Hollywood et y satisfaire à des contrats qui n'avaient pas été jusque-là réellement impérieux. L'un d'eux, René Clair, a été frappé d'une sanction excessive et arbitraire, inspirée davantage par des jalousies de métier que par le souci de la justice, et qu'il a bientôt fallu rapporter. Plutôt que de commettre d'aussi fâcheuses erreurs, il vaudrait infiniment mieux faire savoir à ces hommes que l'on a besoin d'eux, leur indiquer leur devoir, qui est de se remettre au travail dans leur patrie. S'ils se refusaient à y répondre, on pourrait alors estimer qu'ils renoncent implicitement à leur titre de Français.

Mais quoique l'on entreprenne ou décide en faveur du cinéma français, il faut d'abord le désenjuiver. Je pense avoir suffisamment montré que c'est la première condition de sa renaissance possible.

Le problème est très simple et très net. Il faudra tôt ou tard chasser de notre sol plusieurs centaines de milliers de Juifs, en commençant par les Juifs sans papiers réguliers, les non-naturalisés, les plus fraîchement débarqués, ceux dont la malfaisance politique ou financière est la plus manifeste, c'est-à-dire la quasi-totalité des Juifs de cinéma. Au préalable, on aura désigné ceux pour qui l'exil serait une peine par trop bénigne et qui ont à s'acquitter en prison au moins d'une sorte de dette. En attendant, le cinéma français tout entier, de la production au tirage des films ou à l'exploitation de la plus petite salle doit être inexorablement et définitivement fermé à tous les Juifs, sans distinction de qualité ni d'origine. On doit pourchasser par un contrôle rigoureux et permanent les prête-noms qu'ils pourraient racoler, et les frapper, une fois découverts, du même ostracisme que les Juifs. Il importe peu que cette conclusion paraisse sommaire à certains délicats. Les snobs et les esthètes n'ont rien à voir dans les opérations de police. Il n'y a surtout pas de Juif à excepter pour « services éminents ». Le Juif de cinéma le plus doué n'a pu manquer de servir ses coreligionnaires, et ses talents, quels qu'ils soient, sont de peu de poids auprès des méfaits dont il a été le complice.

Dussions-nous nous priver du génie de dix Juifs et fermer nos studios pendant de longs mois, si à ce prix nous rendons la vie à un cinéma vraiment national, nous aurons encore réalisé une excellente affaire et nous pourrions nous féliciter de notre sagesse.

LUCIEN REBATET.

L'ALLIANCE CINEMATOGRAPHIQUE EUROPEENNE



**L**

'ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPÉENNE s'est présentée, dès le début de la saison 1940-41, avec un programme dont l'abondance et la qualité ont été reconnues par tous, exceptionnelles

Les témoignages des Directeurs de salles, ravis de la valeur des films et du niveau inattendu des recettes, ont pleinement justifié le choix précédent et nous ont guidés pour l'établissement de la sélection nouvelle.

C'est avec une entière confiance que l'A.C.E. présente son nouveau programme, qui, par la variété du choix et la proportion des films de grande classe, garantit des résultats encore supérieurs pour la saison qui s'ouvre

\*\*

Ce programme de 32 films s'enrichit de sept films de la production française de la CONTINENTAL FILMS avec Danielle DARRIEUX dans deux productions, Harry BAUR, FERNANDEL, Pierre FRESNAY, auxquels s'ajouteront d'autres vedettes et non des moindres.

Ce sont :

**LE PREMIER RENDEZ-VOUS, LE CLUB DES SOUPIRANTS, PÉCHÉS DE JEUNESSE, LE DERNIER DES SIX, CAPRICES, LES INCONNUS DANS LA MAISON et DIVORCE SANS MARIAGE**

Trois de ces films seront incessamment achevés.

\*\*

La sélection des films postsynchronisés s'appuie sur les vedettes déjà les plus connues du public français : Zarah LEANDER dans **LE CHEMIN DE LA LIBERTE**; Marika RÖKK dans deux films étourdissants : **FILLE D'ÈVE** et **LA DANSE AVEC L'EMPEPEUR**; Ilse WERNER qui sera la révélation de l'année dans trois films intéressants et émouvants, dont : **MADemoiselle** et **JENNY LIND, LE ROSSIGNOL SUEDOIS**; Jenny JUGO, Olga TSCHECHOWA, Heinz RUHMANN, Willy FRITSCH, René DELTGEN, Hans MOSER, et deux actrices dont on parlera, la délicieuse viennoise Marthe HARELL et la plus belle des chanteuses réalistes Kirsten HEIBERG.

Enfin, l'œuvre magistrale de Veit HARLAN **LE JUIF SUSS**, dont on connaît l'exceptionnelle carrière d'exclusivité à PARIS, à MARSEILLE, TOULOUSE, LYON, VICHY et NICE, poursuivra ses succès retentissants dans le cadre de cette nouvelle production.

\*\*

Le programme offre un dosage parfait de drames sentimentaux, de films d'action et de grande aventure, comme **ATTENTAT A BAKOU, FEMMES POUR GOLDEN HILL**, des films policiers et d'excellentes comédies sans oublier de grands films musicaux tels : **NUITS DE VIENNE**, et **LE MUSICIEN ERRANT**.

Ajoutons à ce programme le choix habituel des documentaires et courts sujets de plus en plus appréciés des spectateurs, ainsi que le complément indispensable de chaque programme : **Les Actualités Mondiales A.C.E.** dont — de l'avis unanime — l'intérêt et la qualité s'accroissent de semaine en semaine.

L'A.C.E. est particulièrement fière de pouvoir présenter ce programme qui répond à toutes les exigences du public et qui constitue incontestablement un événement qui fera sensation.

**Danielle Darrieux**

*Romanesque,  
Sentimental  
Charmant.*



Une jolie et romanesque pensionnaire parisienne rêve à l'amour et au bel inconnu.

Téméraire autant que pure, elle se présente au **PREMIER RENDEZ-VOUS...**

# LE PREMIER RENDEZ-VOUS

Auteur, Adaptation, etc :  
**HENRI DECOIN - MICHEL DURAN**  
Metteur en scène :  
**HENRI DECOIN**  
Chef opérateur :  
**ROBERT LEFEBVRE**  
Décors :  
**PERRIER**  
avec

**PIERRE JOURDAN - FERNAND LEDOUX - JEAN TISSIER - GABRIELLE DORZIAT  
SUZANNE DEHELLY-S. DESMARET - ROSINE LUGUET - ELISA RUIS - G. MAULOY**  
PAREDES

Production  
CONTINENTAL FILMS



3 FILMS  
D'AVENTURE

TRAFIC



La police de la mer  
aux prises  
avec les contrebandiers

AU LARGE

avec  
GUSTAV FRÖHLICH-JUTTA FREYBE  
et KIRSTEN HEIBERG

Mise en scène: Ph. LOTHAR MAYRING



FEMMES  
POUR



Golden Hill

Un drame  
bouleversant  
au pays des  
chercheurs  
d'or

avec  
KIRSTEN HEIBERG  
VICTOR STAAL et KARL MARTELL

Un film Erich WASHNECK  
de la UFA  
d'après une idée de Hans BERTRAM



Les faux-monnayeurs  
internationaux  
à l'œuvre



FAUSSEURS

KIRSTEN HEIBERG et RUDOLF FERNAU  
Mise en scène: HERMANN PFEIFFER



Une œuvre  
magnifique  
et pathétique



Larah Landauer

Le Chemin  
de la Liberté

avec HANS STÜWE et SIEGFRIED BREUER  
Réalisation: ROLF HANSEN - Musique: Theo Mackeben



**3 FILMS  
POLICIERS**

# CHASSE A L'HOMME

URSULA GRABLEY-HILDE KÖRBER-LINA CARSTENS  
PAUL KLINGER-W. FRANK-A. WÄSCHER  
Réalisation : Georg JACOBY  
d'après le roman "Ging jours et une nuit" de H.D. Wutting



# HOTEL SACHER

avec  
SYBILLE SCHMITZ  
WILLY BIRGEL  
et WOLF ALBADH-RETTY  
Réalisation : Erich ENGEL



Un film  
de Walter Tjaden  
de la  
UFA

# L'orchidée rouge

avec  
OLGA TSCHETCHOWA  
et ALBRECHT SCHOENHALS, CAMILLA HORN, HERBERT HÜBNER  
Réalisation : Nunzio Malasomma



PIERRE  
FRESNAY

Un groupe de jeunes gens aux prises avec l'aventure, plongés dans une atmosphère de guet-apens, jetés dans une intrigue sentimentale tendue et pleine de passion, passent du cabinet du juge d'instruction aux coulisses d'un grand music-hall.

# LE DERNIER DES SIX

Production  
CONTINENTAL  
FILMS  
©

(d'après le roman Six Hommes morts de S. A. STEEMAN)  
Auteur, Adaptation, etc. : S. A. STEEMAN, Georges CLOUZOT  
Metteur en scène : Georges LACOMBE. — Chef opérateur : Robert LEFEBVRE  
Décors : André ANDREIEW. — Musique : ALFARO

AVEC

Michèle ALFA. — Suzy DELAIR. — Jean TISSIER  
Jean CHEVRIER. — Lucien NAT. — André LUGUET  
Georges ROLLIN. — Raymond SEGARD

3 COMEDIES  
ETOURDISSANTES

# Ma fille est millionnaire

HANS  
MOSER

Réalisation : E.W.EMO



# Histoires Viennoises

avec  
MARTE HARELL - OLLY HÖLZMANN  
HANS MOSER - PAUL HÖRBIGER

Réalisation : Geza von BOLVARY



# 7 années de poisson

HANS MOSER  
et  
THEO LINGEN



Réalisation :  
ERNST MARISCHKA



Une désopilante histoire d'amour  
avec **FERNANDEL**



# LE LUB DES SOUPIRANTS

Production:  
Continental  
Films

avec  
Max DEARLY - Saturnin FABRE  
ANDREX - Marcel VALLÉE  
Colette DARFEUIL - Louise CARLETTI  
Annie FRANCE

Auteur, Adaptation, etc. : Marcel AYME, André CAYATTE, Maurice GLEIZE, Jean MANSE  
Metteur en scène : Maurice GLEIZE. — Chef-opérateur : BUREL  
Décors : VAKEVITCH. — Musique : R. OBERFELD

Un grand film d'action  
Une aventure mouvementée  
d'une actualité brûlante  
Une mise en scène  
formidable



# ATTENTAT A BAKOU

avec  
WILLY FRITSCH-RENE DELTGEN  
LOTTE KOCH  
Mise en scène: F. KIRCHHOFF



# 2 GRANDS FILMS

DE

## MARIKA RÖKK



### Fille d'Ève

Un film délicieux  
plein d'entrain et de verve  
avec VICTOR STAAL  
Réalisation: Georg JACOBY



### La danse avec l'Empereur

Un film infiniment  
gracieux  
dont l'action  
se déroule à la Cour  
de l'Impératrice  
Marie Thérèse



## L'ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPÉENNE

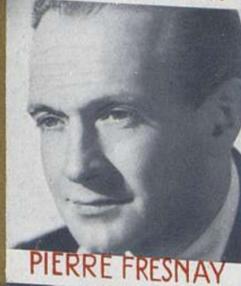
<b>LE JUIF SUSS</b> Réalisation : Veit Harlan	Ferdinand Marian Heinrich George Kristina Söderbaum Werner Krauss Eugen Klöpfer	TERRA
<b>CHASSE A L'HOMME</b> Réalisation : George Jacoby	Ursula Grabley	U. F. A.
<b>MÉNAGE MODERNE</b> Réalisation : Paul Martin	Lilian Harvey Willy Fritsch	U. F. A.
<b>LA CHAIR EST FAIBLE</b> Réalisation : Erich Waschneck	Marianne Hoppe K.-L. Diehl	TERRA
<b>LE DERNIER DES SIX</b> Réalisé en France par Georges Lacombe	Pierre Fresnay J. Chevrier	CONTINENTAL FILM
<b>TRAFIC AU LARGE</b> Réalisation : L. Mayring	Gustav Froelich Kirsten Heiberg	TERRA
<b>LE CLUB DES SOUPIRANTS</b> Réalisé en France par Maurice Gleize	Fernandel	CONTINENTAL FILM
<b>FILLE D'ÈVE</b> Réalisation : George Jacoby	Marika Rökk	U. F. A.
<b>HISTOIRES VIENNOISES</b> Réalisation : G. v. Bolvary	Hans Moser	WIEN-FILM
<b>MADEMOISELLE</b> Réalisation : Erich Waschneck	Ilse Werner	U. F. A.
<b>LE PREMIER RENDEZ-VOUS</b> Réalisé en France par Henri Decoin	Danielle Darrieux	CONTINENTAL FILM
<b>FEMMES POUR GOLDEN HILL</b> Réalisation : Erich Waschneck	Victor Staal Kirsten Heiberg	U. F. A.
<b>CHRISTINE</b> Réalisation : Erich Waschneck	Gisela Uhlen Willy Fritsch	U. F. A.
<b>PÉCHÉS DE JEUNESSE</b> Réalisé en France par Maurice Tourneur	Harry Baur	CONTINENTAL FILM
<b>JENNY, JEUNE PROF'</b> Réalisation : Erich Engel	Jenny Jugo	D. F. E.
<b>ATTENTAT A BAKOU</b> Réalisation : F. Kirchhoff	Willy Fritsch René Deltgen Lotte Koch	U. F. A.

## PRÉSENTE SON PROGRAMME 1941-42

<b>LE CHEMIN DE LA LIBERTÉ</b> Réalisation : Rolf Hansen	Zarah Leander	U. F. A.
<b>CAPRICES</b> Réalisé en France par Léo Joannon	Danielle Darrieux	CONTINENTAL FILM
<b>LE PRIX DU SILENCE</b> Réalisation : J. V. Alten	Olga Tschechowa	D. F. E.
<b>DIVORCE SANS MARIAGE</b> Réalisé en France par Henri Decoin		CONTINENTAL FILM
<b>NUITS DE VIENNE</b> Réalisation : G. V. Bolvary	Hans Moser Paul Hörbiger Marte Harell	TERRA
<b>LA DANSE AVEC L'EMPEREUR</b>	Marika Rökk	U. F. A.
<b>LES INCONNUS DANS LA MAISON</b> Réalisé en France par Henri Decoin	D'après le roman de Georges Simenon	CONTINENTAL FILM
<b>JENNY LIND, LE ROSSIGNOL SUÉDOIS</b> Réalisation : P. P. Brauer	Ilse Werner	TERRA
<b>FAUSSAIRES</b> Réalisation : Hermann Pfeiffer	Rudolf Fernau Kirsten Heiberg	TERRA
<b>LE MUSICIEN ERRANT</b> Réalisation : Traugott Muller	G. Gründgens Lotte Koch Eugen Klöpfer	TERRA
<b>SEPT ANNÉES DE POISSE</b> Réalisation : Ernst Marischka	Hans Moser	D. F. E.
<b>L'ORCHIDÉE ROUGE</b> Réalisation : Nunzio Malasomma	Olga Tschechowa	D. F. E.
<b>UN PETIT HOMME</b> Réalisation : Carl Froelich	Heinz Rühmann	U. F. A.
<b>MA FILLE EST MILLIONNAIRE</b> Réalisation : E. W. Emo	Hans Moser	WIEN-FILM
<b>HOTEL SACHER</b> Réalisation : Erich Engel	Willy Birgel Sybille Sschmitz	U. F. A.
<b>UN GRAND FILM avec ILSE WERNER</b> Réalisation : Eduard V. Borsody	Ilse Werner	U. F. A.



ZARAH LEANDER



PIERRE FRESNAY



MARIKA RÖKK



FERNANDEL



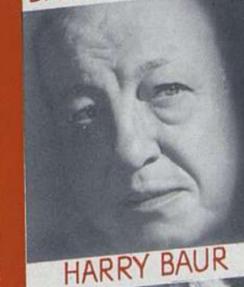
JENNY JUGO



HEINZ RÜHMANN



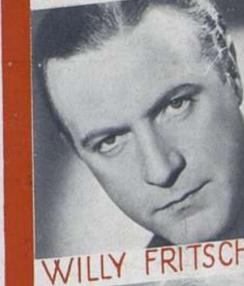
DANIELLE DARRIEUX



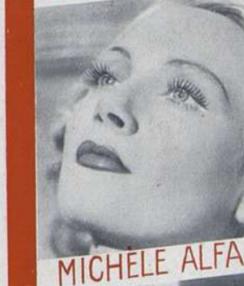
HARRY BAUR



ILSE WERNER



WILLY FRITSCH



MICHELE ALFA



HEINRICH GEORGE



Le film  
le plus émouvant  
et  
le plus applaudi



# Le Juif Suss

Un Film VEIT HARLAN de la TERRA  
avec

FERDINAND MARIAN, KRISTINA SÖDERBAUM  
HEINRICH GEORGE, WERNER KRAUSS, EUGEN KLÖPFER



Une charmante  
fantaisie sentimentale aux péripéties imprévues  
Danielle  
**DARRIEUX**



# Caprices

Production CONTINENTAL FILMS 

Auteur, Adaptation, etc. : Léo JOANNON, André CAYATTE  
Metteur en scène : Léo JOANNON. — Chef-opérateur : Robert LEFEBVRE  
Décors : ANDREJEW

3 COMEDIES  
DRAMATIQUES

Un film admirable et romanesque



## LA CHAIR EST FAIBLE

avec MARIANNE HOPPE, CARL LUDWIG DIEHL, PAUL HARTMANN \* Réalisation: G. GRÜNDGENS



Un Film de tendresse  
et de courage féminin



## LE PRIX DU SILENCE

avec OLGA TSCHÉCHOWA et ALBRECHT SCHOENHALS \* Réalisation: Jürgen v. Alten



UNE SUPERPRODUCTION

Un film consacré à la musique  
L'histoire émouvante et pittoresque  
de Friedemann Bach

## LE MUSICIEN ERRANT

avec G. GRÜNDGENS, LOTTE KOCH, EUGEN KLÖPFER

Réalisation: T. Müller



Un film émouvant  
avec le plus humain  
des acteurs

HARRY  
BAUR

# PÉCHÉS DE JEUNESSE

Auteur, Adaptation, etc.: Albert VALENTIN, Michel DURAN, Charles SPAAK  
Metteur en scène: Maurice TOURNEUR - Chef-Opérateur: Armand THIRARD - Architecte: Guy de GASTYNE

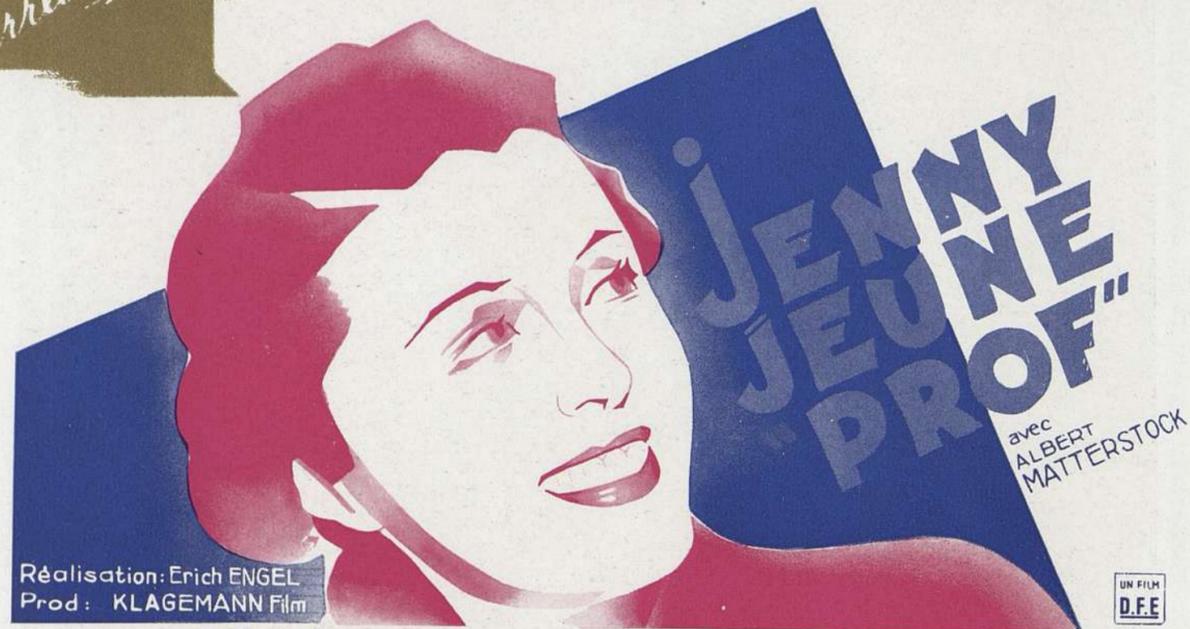
Lise DELAMARE LARQUEY avec PASQUALI Jeanne FUSIER GIR  
Guillaume de SAXE Jacques VARENNES Marguerite DUCOURET Monique JOYCE

Production CONTINENTAL FILMS



Un film  
irrésistible

# JENNY JUGO



Réalisation: Erich ENGEL  
Prod: KLAGEMANN Film

UN FILM  
D.F.E.

# UN PETIT HOMME

## HEINZ RÜHMANN

avec  
ANNY ONDRA

Réalisation: Carl FROELICH



Un Film Carl Froelich de la



plus drôle  
que jamais

Le meilleur roman  
de Georges Simenon



Dans une atmosphère de mystère, un scandale éclate. Une jeune fille romanesque mêlée aux agissements et aux frasques d'une bande clandestine...

Production: Continental Films

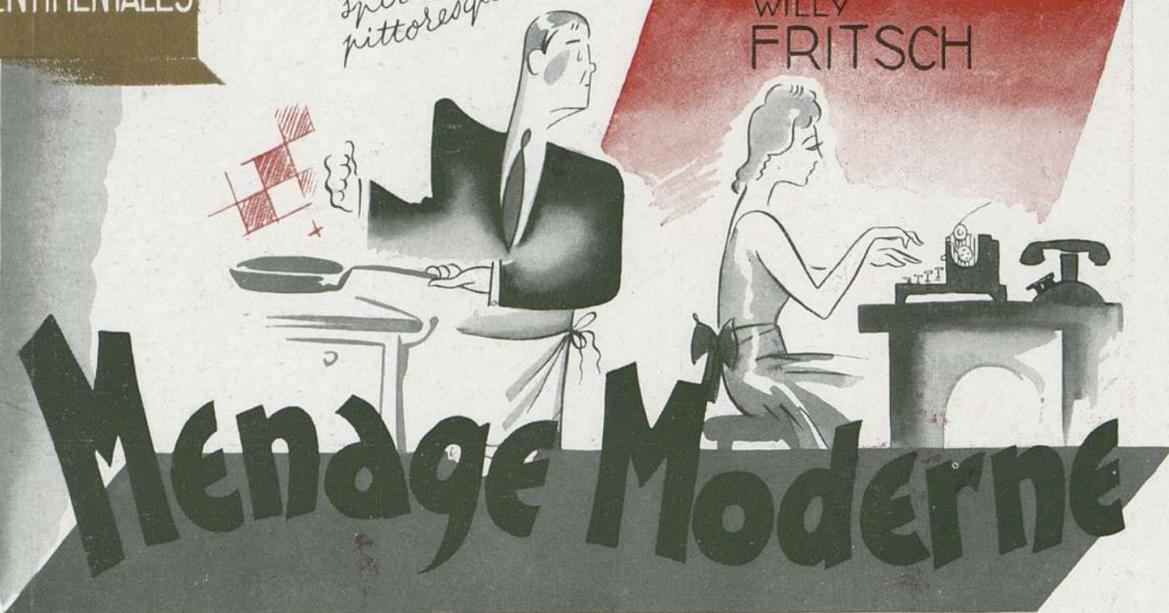


(d'après le roman du même nom de Georges SIMENON)  
Auteur, Adaptation, etc.: Georges SIMENON  
Metteur en scène: Henri DECOIN

2 COMEDIES  
SENTIMENTALES

*Un film délicieux,  
spirituel,  
pittoresque*

LILIAN  
HARVEY  
WILLY  
FRITSCH



# Menage Moderne

Réalisation: Paul MARTIN Production  de Max PFEIFFER

*Une comédie ravissante, tendre et enchantée*



# Christine

WILLY FRITSCH - GISELA UHLEN  
IDA WÜST - LIANE HAID  
Réalisation: Erich WASCHNECK



A large illustration for the film 'Divorce sans Mariage'. It depicts a wedding scene inside a church. A bride in a white gown and veil is walking down the aisle, holding hands with a groom in a dark suit. A small child is running in the foreground. In the background, a man in a suit is holding a red banner that reads 'TOILETTES DE MARIÉES'. Above the scene, a sign reads 'Che Toutpriet'. The church architecture features large Gothic-style windows with intricate tracery. The overall style is a detailed, hand-drawn illustration.

Inattendu...  
Frappé du coup de foudre devant une ravissante mariée.  
Imbroglia plaisant, nuancé de tendresse et de charme.

J.R. Poissonnié

# DIVORCE SANS MARIAGE

AUTEUR-ADAPT. etc. METTEUR EN SCÈNE PRODUCTION  
JEAN LEC \* HENRI DECOIN \* CONTINENTAL FILMS 

*Le plus beau film musical tout imprégné de poésie riante  
et gracieuse.*



# Nuits de Vienne

HELI FINKENZELLER - FITA BENKHOFF - MARTE HARELL - HANS MOSER - WILL DOHM  
PAUL HÖRBIGER - THEO LINGEN - HERMANN BRIX - ERIKA V. THELLMANN - TH. DANEGGER.

Réalisation: GEZA VON BOLVARY



*Et voici*  
la  
révélation  
de l'année

Ilse  
**WERNER**  
la grande vedette de demain  
dans  
**3 films de classe**



**Mademoiselle**  
Un joli film sentimental  
profondément humain  
plein de fraîcheur et de  
sincérité  
avec  
MADY RAHL, HANS LEIBELT, ERIK FREY.  
Réalisation: Erich WASCHNECK  
Un film UFA

**Jenny Lind**  
le rossignol suédois  
Un film consacré à l'illustre chanteuse  
avec  
ILSE WERNER, KARL L. DIEHL, J. GOTTSCHALK  
Réalisation: PETER PAUL BRAUER  
Un film TERRA

**Un grand film**  
avec  
ILSE WERNER  
Réalisé par E.v. BORSODY  
fera revivre de façon émouvante l'histoire  
de deux jeunes gens pris dans la tour-  
mente de cette guerre.  
Un film UFA

Un choix inépuisable  
de documentaires  
et  
de courts - sujets

Et

LES ACTUALITÉS MONDIALES

Complément indispensable  
de tout bon programme



LE CINÉMA EN BELGIQUE

LA RÉGLEMENTATION DE LA  
DISTRIBUTION DES FILMS

De nombreux Films français en reprise dans les Salles  
de Bruxelles

Bruxelles. — Au cours du mois de mai, une quinzaine de films nouveaux ont été projetés dans les salles d'exclusivité de Bruxelles. On en trouvera plus loin l'énumération par salle : à part le film espagnol *Le Barbier de Séville*, tous ces films étaient des productions allemandes distribués par l'Ufa et la Tobis.

Cependant, de nombreux films français continuent, comme nous l'avons déjà dit, à être projetés, en reprise, dans d'importantes salles de seconde vision, ainsi que dans les cinémas de quartier.

C'est ainsi que nous avons vu la semaine dernière à l'« Acropole » et à l'« Ambassadeur », *L'Enfer des Anges*, au « Ciné Normandie », le film de Léo Joannon, interprété par Edwige Feuillère *Amour Fatal* (qui s'appelle en France *L'Emigrante*), *Ernest le Rebelle*, avec Fernandel à l'« A. B. C. », *Sérénade Eternelle* avec Lilian Harvey et Louis Jouvet au « Crosly-Nord », *La Tradition de Minuit* au « Normandie », *Moulin-Rouge* à l'« Acropole », *Le Danube Bleu* à l'« Ambassadeur », *Carrefour* et *La Règle du Jeu* au « Roxy », *La Loi du Nord* au « Palladium ».

LES NOUVEAUX FILMS PROJÉTÉS  
EN EXCLUSIVITÉ

« Métropole » : *Demain je serai arrêté*, avec Ferdinand Marian et Kate Dörsch (vers. originale) (Tobis), *L'Océan en Feu* avec René Delgen (vers. française) (Ufa-Terra); *Le Dernier Round* avec Camille Horn et Attila Hörbiger (vers. orig. (Tobis).

« Plaza » et « Agora » : Ces deux salles présentent généralement le même programme mais en version originale au « Plaza » et en version doublée en français à l'« Agora ». Au cours du mois de mai, les programmes ont été : *5 Millions en quête d'héritier* et *Toute une Vie* (Agora); *La Cruche brisée* et *Instructions secrètes* (Tobis) au « Plaza » et *Le Mort qui se porte bien* avec Anneliese Uhlig, dans les deux salles.

« Eldorado » : *Bal paré* avec Ilse Werner (Ufa), puis pour la première fois à Bruxelles, la version française du nouveau film de Marika Röck, *Une Nuit en Mai* (Ufa); et enfin *Musique de Rêve* (Tobis).

« Studio Arenberg » : Après avoir donné pendant deux semaines en version originale le film comique de Heinz Ruhmann *Hourrah je suis Papa* (Ufa), cette salle a projeté toujours en version originale *Le Masque d'Or* (Tobis), également pendant deux semaines.

« Stuart » : *Les Rapaces* (vers. française) (Wien Film-Tobis), (2 semaines), puis *Le Feu de la Saint-Jean*.

« Galeries » : Cette salle spécialisée, a donné pendant deux semaines le film espagnol *Le Barbier de Séville*, d'après l'opéra comique de Rossini, interprété par Estrellita Castro, Roberto Rey, Miguel Ligerio et Fernando Granada (Rai Films); au dernier programme, une comédie avec Hans Moser *Le Grognon* (Tobis).

« Beaux-Arts » : Après avoir projeté pendant deux semaines une comédie avec Fritz Kampers *Les Blagueurs* (Tobis), cette salle spécialisée a projeté également pendant deux semaines une reprise du film interprété par Raimu, *Monsieur Brotonneau*. Signalons que chaque dimanche à 10 h. du matin, le studio des « Beaux-Arts » donne une représentation du grand film d'art, *Michel-Ange*, et cela depuis plusieurs mois.

DIX NOUVEAUX FILMS FRANÇAIS  
ONT ÉTÉ PROJÉTÉS EN BELGIQUE  
DEPUIS UN AN

Depuis mai 1940, 10 nouveaux films français ont été projetés en Belgique. Ce sont : *Paris-New York* (Tobis-Films).

*Miquette* (Atos Films).  
*Les Surprises de la Radio* (Atos Films).  
*Une Main a frappé* (Prociné).  
*L'Or du Cristobal* (Atlas Film).  
*Une Fausse Alerte* (Atlas Film).  
*L'Homme qui cherche la Vérité* (Atlas Film).

*La Loi du Nord* (Osso Films).  
*L'Enfer des Anges* (Osso Films).  
*Monsieur Hector* (Abel Film en participation avec Bodart).

RÉGLEMENTATION  
DE LA DISTRIBUTION DES FILMS  
CRÉATION D'UN CONSORTIUM  
DE LIQUIDATION DE DISTRIBUTION

L'autorisation temporaire accordée aux firmes de distribution possédant actuellement un stock de 7 à 10 films de long métrage autorisés sera retirée à partir du 31 décembre 1941.

En conclusion de cette décision, à partir du 30 septembre 1941, aucun contrat de location ne pourra plus être conclu entre les firmes visées et les cinémas du pays.

Les firmes visées sont dès à présent autorisées à introduire des demandes tendant à obtenir le transfert de leurs films autorisés, à moins qu'elles ne préfèrent participer à la constitution d'un Consortium unique dont la création est admise.

Ce Consortium de liquidation de distribution qui sera fondé sur le principe d'une entr'aide loyale et confraternelle, se trouvera sous le contrôle direct du Conseil d'Administration de la Chambre Syndicale des Distributeurs ou d'un ou de plusieurs mandataires.



Florelle et Carette  
dans le film de Maurice Cloche  
**Sixième Etage**  
qui passe depuis deux semaines en exclusivité  
au « Paramount » et distribué  
par Pathé-Consortium.  
(Photo Pathé)

Pourront faire partie de ce Consortium :  
1) les distributeurs possédant moins de sept films de long métrage, dont l'activité cesse au 31 juillet 1941;  
3) les distributeurs dont le nombre de grands films actuellement autorisés est supérieur à six, mais inférieur à onze.

NOUVELLES OFFICIELLES

■ L'Association des Directeurs de Théâtres Cinématographiques en Belgique, signale que deux salles bruxelloises viennent de se voir retirer leur permis d'exploitation : le « Caméo » et le « Queen's Hall ».

■ A partir du 15 juin 1941, toutes les bandes annonces ne pourront plus être projetées, si elles n'ont reçu un visa de censure.

■ D'autre part, la Chambre syndicale belge des distributeurs de films rappelle que jusqu'à nouvel ordre, aucun pourparler en vue de l'achat des films à l'étranger ne peut être entrepris par les distributeurs, soit directement, soit par personnes interposées.

■ Une ordonnance du Commandant militaire pour la Belgique et le Nord de la France, en date du 25 avril 1941, concernant la production, la location et la vente des films étroits vient d'être publiée. La production des films étroits est soumise à l'autorisation du Commandant militaire, à l'exception des films ayant pour objet la vie familiale. La représentation des films étroits en réunions publiques ou privées, est également réglementée, à l'exception des réunions ne dépassant pas le cadre de la famille.

■ LA QUESTION DES DROITS D'AUTEURS  
Aux termes de la convention intervenue entre la Société « Navéa » et l'Association des directeurs de théâtres cinématographiques de Belgique, tous les cinémas de Belgique doivent régulariser — pour la durée de l'état de belligérance en Europe — la situation vis-à-vis de la Société « Navéa », seule autorisée à percevoir les droits d'auteurs en signant un contrat dans le plus bref délai. Le contrat portera uniformément, pour chaque salle, de quelque importance qu'elle soit un droit minimum fixé à 11 fr. par semaine.

# TOBIS-FILMS ANNONCE SA SELECTION 1941/42

Un important programme de Grands Films dont six productions françaises de "Continental Films" et "Remorques"

La grande société européenne Tobis s'est installée à Paris en septembre 1940 pour y entreprendre directement la mise en valeur de ses meilleures productions. En peu de mois, elle a développé sur notre marché, d'une façon considérable, la place que lui avaient déjà valu ses grands succès mondiaux. Pour cette saison, il suffit de mentionner, pour affirmer le prestige de la marque « Tobis », le succès qu'ont obtenu des films tels que *Toute une Vie*, *la Fille au Vautour*, *L'Etoile de Rio*, *Les Trois Codonas* et enfin *Bel Ami*. Et il faut mentionner aussi l'accueil que notre public a réservé aux vedettes principales de la Tobis : Emile Jannings, Paula Wessely, Willy Forst, Hans Albers, Olga Tchekova, Lissi Waldmuller, Lili Dagover. Ainsi se marque l'intérêt qu'a suscité la venue à Paris de la Tobis.

## Une Epopée filmée : « LE PRESIDENT KRUGER » avec EMILE JANNINGS

La sélection de films que la Tobis s'apprête à lancer dès le début de la Saison prochaine, comportera quelques films extrêmement importants, tels notamment, le déjà fameux *Président Krüger*, véritable épopée filmée, qui retrace l'agonie de la liberté du petit peuple des Boers. Du mois d'octobre 1899 au début de l'année 1902, il tint en échec les forces militaires britanniques qui l'avaient assailli, dans son territoire de l'Afrique du Sud. La résistance fut dirigée et symbolisée par le chef du petit Etat, le

Président Krüger, que nous verrons parmi son peuple, et entouré des siens : sa femme, son fils Jan, sa bru Petra. Jan sera exécuté par les Anglais et Petra sera tuée par le feu des policiers tirant sur un cortège de femmes devant les portes d'une prison. Quand la résistance fut devenue impossible, Krüger se rendit en Angleterre et il eut avec la reine Victoria une entrevue dont le pathétique est digne des grands récits antiques. C'est l'illustre Emile Jannings qui incarne le rôle de Krüger; il a su le faire avec une vérité, une puissance qui réveilleront, au cœur de tous les spectateurs, l'immense admiration qui, naguère, a entouré cette noble figure.

## « CŒUR IMMORTEL » et « LA FOLLE IMPOSTURE » avec HEINRICH GEORGE

Deux autres grands films ont pour protagoniste le célèbre acteur Heinrich George : Ce sont *Cœur Immortel*, film de Veit Harlan (l'auteur du *Juif Süss*), grand film historique avec une mise en scène énorme, montrant la découverte des montres à ressort au XVI<sup>e</sup> siècle, et *La Folle Imposture*, avec en plus l'incomparable Louise Ullrich, qui sera une histoire d'amour dans les milieux des peintres et artistes bohème.

## PAULA WESSELY dans « MIROIR DE LA VIE »

Un autre film qui fera sensation est *Miroir de la Vie*, avec Paula Wessely, artiste qui



Gusti Wolf et Wolf Albach-Retty dans le délicieux film : *Scandale à Vienne*.

compte depuis longtemps au nombre des favoris du public français; il conte l'histoire pathétique d'un amour contrarié.

## « OPERETTE » et « ON A VOLE UN HOMME » avec WILLY FORST

Tandis que *Bel Ami* poursuivra sa carrière qui le classe déjà comme l'un des films les plus brillants et des plus fructueux de l'année, deux autres productions de Willy Forst seront présentées : l'un est un magnifique film musical : *Opérette*, réussite



Michèle Morgan et Jean Gabin sont à nouveau partenaires dans la grande production française réalisée par Jean Grémillon : *Remorques*.



La belle interprète des *Mains Libres*, Brigitte Horny, est la vedette d'un grand film dramatique comprenant de nombreux extérieurs : *La Tempête*. (Photo Tobis)



Arletty, Charles Vanel et Danielle Darrieux seront les interprètes du film que Marcel Carné va tourner pour Continental Films : *Les Evadés de l'An 4000*, d'après le roman d'anticipation de Jacques Spitz.



Harry Baur, que nous verrons dans le film policier féérique que Christophe Jaque a réalisé pour Continental Films : *L'Assassinat du Père Noël*.

remarquable, où l'on reconnaîtra la manière supérieure de l'auteur de *Mascarade* et de *Bel Ami*, notamment l'ampleur et la continuité du mouvement. Le film retrace la vie du musicien Franz Jauner qui renoua brillamment, à la fin du siècle dernier, à Vienne, l'art vétuste de l'opérette. Le second sera *On a volé un Homme*, film policier dont la formule est entièrement neuve et curieuse; Willy Forst y joue le rôle double de deux frères aux caractères opposés : les bandits eux-mêmes se trompent à la ressemblance...!

## Une Grande Production Historique « LE GRAND ROI »

*Le Grand Roi* est également un film considérable; le personnage de Frédéric II est tenu par l'acteur Otto Gebühr, qui est, en quelque sorte, le spécialiste de ce rôle qu'il a déjà incarné dans *La Danseuse Barberina*,

dans *Le Concert de Flûte à Sans-Souci*. Il fait revivre avec un brio étonnant et une vie saisissante ce grand personnage. Brigitte Horny dans *La Tempête* et *Sabotage*. *La Tempête*, avec l'excellente arctrice Brigitte Horny, a pour cadre les paysages marins désolés des îles Fanoë; une aventure sentimentale touchante se déroule dans un cadre mouvementé et violent. Brigitte Horny est également l'héroïne d'un grand film d'aventures, *Sabotage*.

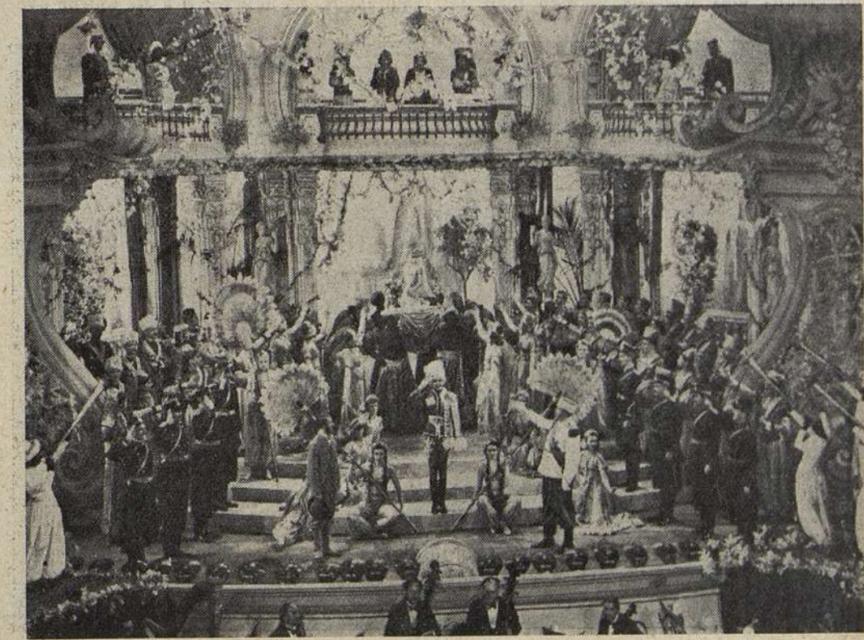
## DES FILMS GAIS

Complétons ce coup d'œil rapide sur une production qui abonde en films remarquables. Voici *Les Joyeux Locataires*, film gai si bien accueilli dès le début de sa carrière;

*La Perle du Brésilien*, avec Mlle Gusti Huber (si charmante dans *Les Joyeux Locataires*); *Charivari* qui révélera une nouvelle vedette, Elfie Mayerhofer; *Antoine le Magnifique*, avec Hans Moser dans le rôle comique du valet de chambre qui se mêle de la vie de famille de ses maîtres; *Le Bijou Magique*, avec Heinz Rühmann, le célèbre et excellent acteur comique si vite devenu populaire chez nous, et *Le Combinard*.

## DES FILMS D'ACTION

*Sabotage*, déjà cité, et *Grandison le Félon*, qui vient de sortir à Paris, représentent les films de grande aventure; voici encore une série de films policiers : *Coups de Théâtre*, *Faux Coupables*, *La 13<sup>e</sup> Chaise*.



Une scène luxueuse du nouveau film viennois de Willy Forst : *Opérette*. (Photo Tobis)



Le grand acteur Heinrich George et Christian Söderbaum sont les vedettes d'un puissant film dramatique : **Cœur Immortel**.



Une scène typique du film étrange : **Le Mort qui se porte bien**.

### DE LA MUSIQUE

Deux grandes productions musicales frapperont par leur luxe et leur ampleur : *Fin de Siècle*, dont l'action commence le 31 décembre 1899, d'après une opérette du compositeur Paul Lincke, et *Scandale à Vienne*, qui évoque les milieux artistes et musiciens de la Vienne poétique et charmante de l'époque 1810. Mentionnons encore un film satirique : *Vénus Scandale*, dont l'épisode central est la découverte d'une statue ensevelie dans la terre; *Coup de Foudre*, avec Léni Marenbach; et un splendide film de haute montagne, *Le Risque-Tout*, qui met en scène la vie dangereuse des guides.

### SIX SUPERPRODUCTIONS FRANÇAISES

Ce programme se complète par une série de grands films français réalisés pour la

Tobis par Continental Films : ce sont six super-productions françaises que tournent sur nos studios quelques-uns de nos meilleurs en scène réputés. *Les Evadés de l'An 4.000*, de Marcel Carné, est un film « surhumain » qui montrera l'humanité des temps lointains aux prises avec le froid, cherchant soit à s'enfoncer sous la terre, soit à se rapprocher du soleil pâli en émigrant vers d'autres planètes. La distribution sera éblouissante, avec Danielle Darrieux, Arietty, Ch. Vanel; d'autres noms suivront qui seront d'égale importance. *La Symphonie Fantastique*, de Christian Jaque, évoquera la vie de notre grand musicien Berlioz: *Caf' Conc'*, de Maurice Gleize, fera revivre les fastes et les misères du Music-Hall à propos des aventures d'un artiste et de sa fille; *Une Paire d'Amis*, d'après un scénario d'André Cayatte, sera une comédie dramatique; *L'Assassinat du Père Noël*, de Christian Jaque, est achevé; il a été tourné avec



La luxueuse scène de « Tabarin » dans le film de Willy Forst, **Bel Ami**, qui a été l'un des plus grands succès d'exclusivité de la Saison parisienne. (Photo Tobis)



Le sympathique Willy Forst, interprète et metteur en scène de **Bel Ami** et **Opérette**.

Harry Baur dans nos paysages de la Savoie et il développe une action poétique dans une atmosphère mystérieuse. Enfin, *Mam'zelle Bonaparte*, de Maurice Tourneur, fera revivre un grand amour de l'actrice Cora Pearl, dans le cadre brillant et galant de la société parisienne du Second Empire.

### Et « REMORQUES » avec JEAN GABIN et MICHELE MORGAN

Ajoutons, pour terminer, que la Tobis présentera prochainement le grand film de Jean Grémillon, d'après le roman de Roger Verdel : *Remorques*, maintenant achevé. Ce film, avec Jean Gabin, Madeleine Renaud, Michèle Morgan, conte une dramatique histoire de naufrageurs dans une atmosphère marine tumultueuse, grandiose et désolée.

# POUR LES DIRECTEURS

Rubrique consacrée à la vie de l'Exploitation

## LA SITUATION DE L'EXPLOITATION PARISIENNE

75 FILMS NOUVEAUX ONT ÉTÉ PROJÉTÉS A PARIS DEPUIS LE MOIS DE SEPTEMBRE

Au moment où s'est achevé ce qu'il est convenu d'appeler « la saison d'hiver », il est utile de jeter un regard d'ensemble sur la situation de l'exploitation cinématographique à Paris au cours des huit derniers mois et d'en établir un rapide bilan.

A la date du 1<sup>er</sup> juin, nous relevons 72 films nouveaux de long métrage ayant fait depuis septembre leur apparition sur les écrans parisiens. Ces 75 films se répartissent ainsi :

24 films français;  
49 films allemands, dont 20 projetés seulement en version doublée, 21 à la fois en version doublée et en version originale, et 8 en version originale seulement;  
1 film hongrois doublé;  
1 film italien doublé.

### LES SALLES D'EXCLUSIVITÉ

Comme par le passé, la plupart des films nouveaux ont été projetés tout d'abord dans les salles d'exclusivité des Champs-Élysées ou des Boulevards.

L'exploitation parisienne compte actuellement 15 salles principales d'exclusivité : *Champs-Élysées* : Le « Colisée », le « Lord-Byron », le « Normandie », le « Balzac », le « Biarritz », le « César », le « Cinéma des Champs-Élysées ».

*Boulevards* : « Madeleine », « Olympia », « Paramount », « Marivaux », « Le Français », le « Helder », « Aubert-Palace », « Max-Linder ».

« L'Impérial », « La Royale », « Le Triomphe », « Les Portiques » sont réservés à la projection des films en seconde exclusivité, tandis que le « Gaumont-Palace » et le « Moulin-Rouge » donnent les films en avant première sortie.

### LES SUCCÈS DE LA SAISON

Les plus grands succès de la saison, au cours de ces sept derniers mois, ont été dans les salles d'exclusivité parisiennes :

#### FILMS FRANÇAIS

*L'Enfer des Anges* (10 semaines au « Madeleine-Cinéma »).

*Paradis perdu* (8 semaines 1/2 à « Marivaux »).

*Angélica* (8 semaines au « Madeleine »).

*Monsieur Hector* (8 semaines au « Max-Linder »).

*Nuit de Décembre* (3 semaines au « Paris » et 7 semaines au « Balzac »).

*Sans Lendemain* (8 semaines à « Aubert-Palace »).

*L'Embascade* (7 semaines 1/2 à « Marivaux »).

*Notre-Dame de La Brousse* (6 semaines au « Max-Linder »).

Et en reprise : *Trois Valses* (8 semaines au « Cinéma des Champs-Élysées ») et *Le Joueur* (5 semaines à l'« Olympia »).

#### FILMS ALLEMANDS

*Le Maître de Poste* (10 semaines au « Colisée » en version originale).

*Toute une Vie* (projeté simultanément au « Biarritz » avec 8 semaines en version originale et au « Marivaux » avec 6 semaines en version doublée).

*Le Juif Süss* (8 semaines en version originale au « Colisée » et 5 semaines en version doublée au « Français »).

*Bel Ami* (7 semaines en version originale au « Biarritz », tandis que la version française a commencé sa 8<sup>e</sup> semaine au « Français »).

*Pages immortelles* (5 semaines au « Colisée » et 4 semaines au « Français », en version originale).

*La Fille au Vautour* (6 semaines en version doublée au « Normandie » dans une salle de 1.800 places).

*L'Etoile de Rio* (6 semaines en version originale au « Marbeuf »).

*Musique de Rêve* (6 semaines en version originale au « Lord Byron »).

*Allo Janine!* (5 semaines au « Paramount », salle de 1.900 places).

*La Fugue de M. Petterson* (5 semaines au « Lord-Byron »).

*Meurtre au Music-Hall* (5 semaines au « Lord-Byron »).

*Cora Terry* (3 semaines 1/2 en version originale au « Colisée » et 4 semaines en version doublée au « Paramount »).

Parmi les autres films qui ont fait une belle carrière en exclusivité, citons *Les Trois Codonas* et *La Lutte héroïque* au « Paris », *La Folle Etudiante* au « Colisée », *Nanette* au « Paris », *Le Grand Elan*, *Moulin-Rouge*, *Ceux du Ciel*, *Le Collier de Chanvre*, *Eveil*, *Le Paradis des Célibataires*, *Une Mère*, *Les Rapaces*, *Effeuillons la Marguerite*, *Bécassine*, *Le Roman de Renard*, *L'Ecole des Amoureux*, *La Chair est faible*, *Une Femme sans passé*, productions allemandes et françaises.

### LES EXCLUSIVITÉS EN COURS

Actuellement les films principaux projetés en exclusivité sont :

#### FILMS FRANÇAIS

*La Fille du Puitsier* qui passe depuis 7 semaines au « Madeleine Cinéma ». Ce film de Marcel Pagnol s'annonce comme l'un des plus grands succès de la saison.

*Volpone* projeté depuis 5 semaines à « Marivaux ».

*L'Empreinte du Dieu*, projeté depuis 4 semaines au « Normandie ».

*Sixième Etage*, projeté depuis le 28 mai au « Paramount ».

Signalons en seconde exclusivité, le succès de *Battement de Cœur*, qui a passé pendant 18 semaines au « Helder », sur les Boulevards et vient d'y être remplacé par *Nuit de Décembre*.

Egalement en seconde exclusivité *L'Enfer des Anges* (3<sup>e</sup> semaine à l'« Aubert-Palace »).



*L'Enfer des Anges* a été un des grands succès d'exclusivité de la saison. Voici la façade du « Madeleine-Cinéma », où ce film a tenu dix semaines l'affiche. (Photo Discina)

## FILMS ALLEMANDS

La plus longue exclusivité en cours est celle du film de Willy Forst, *Bel Ami*, dont la version française vient de commencer sa 8<sup>e</sup> semaine au « Français ».

Les autres exclusivités sont : *Les Joyeux Locataires* (3<sup>e</sup> semaine au « Biarritz »).

*Grandison le Félon*, qui avait été projeté en version originale pendant 4 semaines au « Byron », passe maintenant en version française depuis 3 semaines au « Max-Linder ».

*Voyage de Noces à Trois* (3<sup>e</sup> semaine en version originale au « Lord Byron »).

*Mensonges* (qui passe en version originale depuis le 4 juin au « Colisée »).

*Le Mort qui se porte bien* (qui passe double depuis le 4 juin à l'« Olympia »).

L'énumération des succès de la saison ne serait pas complet, si nous ne mentionnions pas les deux remarquables programmes de la formule *Arts, Sciences et Voyages*, au « Cinéma des Champs-Élysées ».

Le premier programme projeté pendant trois semaines a remporté un très grand succès et dut être retiré de l'affiche par suite d'engagements antérieurs. Le second programme, encore meilleur, passe depuis le 28 mai.

## DANS LES SALLES DE QUARTIER

Les programmes de salles de quartier et de banlieue de Paris ont été alimentés, soit par la sortie des nouveaux films dont l'exclusivité est terminée, soit par des reprises d'anciens films.

Ont déjà eu lieu les sorties générales de *Angélica*, *Campement 13*, *La Folle Etudiante*, *5 Millions en quête d'Héritier*, *La Fille au Vautour*, *Le Grand Elan*, *Meurtre au Music-Hall*, *Moulin-Rouge*, *Nanette*, *Le Paradis des Célibataires*, *Paradis perdu*, *Quartier Latin*, *Toute une Vie*, *Pour le Maillot Jaune*, *Monsieur Hector*, *Trois Argentins à Montmartre*, *Moulin-Rouge*, *Allo Janine!*, *Pages immortelles*, *La Jeune Fille au Lilas*, *Une Cause sensationnelle*, *Une Mère*, *Les Trois Codonas*, *La Lutte héroïque*, *Retour à la Vie*, *Effeuilons la Marguerite*, *Les Rapaces*, *Café du Port*, *Scipion l'Africain*, *Le Petit Chocolatier*, *Un Amour en l'Air*, *Ceux du Ciel*, *Cora Terry*.

Parmi les reprises projetées actuellement dans les quartiers, signalons *Louise*, *Amants et Voleurs*, *Circonstances atténuantes*, *L'Emigrante*, *La Famille Duranton*, *Sur le Flancher des Vaches*, *Moi et l'Impératrice*, *Golgotha*, *Mister Flow*, *L'Homme qui cherche la Vérité*, *Jeunes Filles en Détresse*, *Le Maître de Forges*, *Pièges*, *Trois Valses*, etc.

## A BÉZIERS ET A SÈTE

## L'Exploitation donne de bons résultats

Béziers. — L'exploitation continue à donner de bons résultats satisfaisants. Parmi les films récemment projetés à Béziers, signalons la grande production Tobis *Les Trois Codonas* donnée au « Palace », *Sans Lendemain* au « Royal ». Citons également une reprise de *Suez* au « Trianon », de *Le Joueur* au « Star » et de *Romarin* au « Kursaal ».

A Sète, le « Trianon » vient de projeter en première vision *Battement de Cœur* avec Danielle Darrieux, et *Vacances payées*. L'« Athénée » a donné une reprise de *Retour à l'aube* également avec Danielle Darrieux et l'« Habitude » *Tricoche et Cacolet* avec Fernandel ainsi que *Les Mains diaboliques*.

## LYON BONNE MARCHÉ DE L'EXPLOITATION

Succès de « L'Enfer des Anges » au Pathé  
10<sup>e</sup> semaine de « Au revoir Mr. Chips » au Royal  
« Le Juif Süß » a battu tous les records à la Scala

Lyon. — L'arrivée du beau temps et des longs jours, surtout depuis l'avance de l'heure, ont provoqué, pendant quelque temps, un certain fléchissement des recettes. Ce fléchissement causa une inquiétude, vite dissipée du reste, puisque aujourd'hui, le niveau est rétabli.

Il faut dire que nous avons été favorisés par la qualité des exclusivités projetées et dont voici le détail :

*L'Enfer des Anges* a passé au « Pathé » pendant deux semaines. Puis ce fut *Musique de Rêve*, avec, sur scène, l'orchestre tzigane.



La foule se presse devant la « Scala » où est projeté *Le Juif Süß*.  
(Photo A. C. E.)

ne *Jacoven*, constituant un programme de musique et de chant qui charma les spectateurs.

Cette salle annonce la grande production Tobis : *La Lutte Héroïque*, dont on dit le plus grand bien.

Le « Tivoli » vient de terminer l'exclusivité de *La Mousson* qui, en six semaines, réalisa le beau chiffre de 500.000 francs de recettes.

Au « Royal », le film *Au Revoir Mr Chips*, en est à sa 10<sup>e</sup> semaine et va atteindre 800.000 francs. Du reste, il n'est pas question de l'enlever de l'affiche, puisque pour les deux matinées de dimanche dernier, il a fallu afficher « complet ». Arrivera-t-il à battre le chiffre record obtenu

**Victoria**  
— Électrique —  
Fondée en 1928  
5, Rue Laffitte - PARIS - 8<sup>e</sup>  
Téléphone 19-05  
Métro Villiers

Tout ce qui concerne le matériel et les accessoires cinématographiques

Lecteurs de son, Cellules, Lampes phoniques, Pré-ampli, Ampli, Haut-Parleur, Tube optique, etc...  
Lanterne à arc, Micros, Bobines enrouleuses, etc...  
Réparation — Mécanique — Projecteurs

par un film en première vision sur Lyon et détenu par *La Fille du Puisatier*, avec le total jamais vu de un million?

A la « Scala », le succès du film *Le Juif Süß* a provoqué une véritable révolution. Ce film, en deux semaines, dépassa largement 200.000 francs. A chaque séance, et à différentes reprises, les applaudissements éclataient, ce qui ne s'était jamais produit dans notre ville. Maintenant les Lyonnais pourront dire : « On aura tout vu ».

A la suite un bon film policier français, *Grey contre X...* et sur scène l'excellent orchestre *Bob Gordon*.

Le « Majestic » continue sa politique de reprises des grands films dont la plupart atteignent deux semaines et obtient d'excellents résultats.

L'« Eldorado », « Chantclair-Astoria-Grolée », s'ingénient à présenter les 2<sup>e</sup> visions des grands films (ce qui n'est pas toujours facile) et réalisent des recettes extrêmement intéressantes.

Quant aux salles de quartier qui ne passent guère que de vieux films, elles n'ont pas encore souffert de la reprise des jeux de boules et des absences que provoque la mise en route des jardins de banlieue.

G. D.

## TOUTES FOURNITURES POUR CINÉMAS

R. PIQUET, 9, RUE DU SOLEIL  
Tél. MÉNII. 53-10 PARIS (20<sup>e</sup>)

UNE SALLE  
PROJETANT UNIQUEMENT  
DES FILMS DE 16 mm.  
VIENT DE S'OUVRIRE A PARIS:  
LE « STUDIO OBLIGADO »

Le mois dernier, mercredi 14 mai, a eu lieu à Paris l'ouverture du « Studio Obligado », 42 avenue de la Grande-Armée.

Ce cinéma qui comprend deux petites salles totalisant 300 fauteuils fut exploité avant la guerre, sous le nom de « Paris-France ». Le « Studio Obligado » présente l'innovation d'être la première salle de Paris équipée seulement avec des projecteurs sonores de 16 m/m et ne donnant de ce fait que des films de format réduit.

Le spectacle est permanent de 14 à 23 heures et chaque salle présente un programme différent avec les actualités A.C.E. (édition 16 m/m). L'ouverture a eu lieu avec deux films A. C. E. : *Baigne de Femmes* (Paramatta), avec Zarah Leander, dans la salle « A » et *La Griffe du Hasard*, dans la salle « B ».

Le « Studio Obligado » qui est dirigé par M. Benoît est équipé avec des projecteurs sonores de 16 m/m Tobis-Degeto.

MARSEILLE DES FILMS INÉDITS  
DANS LES SALLES DE PREMIÈRE VISION

« Le Juif Süß » et « La Vie privée d'Elisabeth d'Angleterre »  
ont fait les meilleures recettes

Marseille. — Les cinémas de Marseille continuent à maintenir les bonnes recettes qu'ils ont connues cet hiver. La température s'étant maintenue assez fraîche jusqu'à ces derniers jours, l'effet souvent désastreux des beaux jours sur l'exploitation ne s'est pas encore fait sentir.

Au cours des dernières semaines, un certain nombre de films inédits ont été projetés dans les salles d'exclusivité de Marseille. Ce sont : *Brazza ou L'Épopée du Congo*, production française, réalisée par Léon Poirier et projetée en tandem au « Rex » et au « Studio », *Toute une Vie*, le beau film viennois de Gustav Ucicky avec Paula Wessely, projeté au « Pathé-Palace », *André Hardy s'enflamme*, comédie américaine avec Mickey Rooney, projeté en tandem au « Majestic » et au « Club ».

*Le Monde est merveilleux* avec Claudette Colbert et James Stewart donné au « Rialto », *Lune de Miel à Bali*, avec Madeleine Caroll au « Rex » et au « Studio ».

Ces deux salles ont projeté du 22 au 28 mai le nouveau film de Marika Röck, *Cora Terry*. Enfin, le 29 mai a commencé au « Pathé-Palace », la projection du grand film musical de l'A. C. E., *Pages Immortelles* avec Zarah Leander.

Parmi les reprises, signalons dans les salles de première vision : *Le Danube Bleu*, au « Pathé-Palace », *Altitude 3.200*, au tandem « Majestic-Club », *Angélica et Sans Lendemain* au « Noailles », *Mademoiselle ma Mère* à l'« Hollywood », *Ange* avec Marlène Diétrich au « Cinévo », L'« Odéon » continue de se consacrer au théâtre et à l'opérette : on y a vu *Le Prix de Vertu*, opérette avec Max Régner et Mireille, et la pièce de Marcel Pagnol *Marius*, interprétés par Aquistapace, Mireille Ponsard, Henry Guisol.

## LES RECETTES DES SALLES EN AVRIL

Les recettes des salles de Marseille pour le mois d'avril, qui viennent d'être publiées, ont donné les résultats suivants :

Ces records ont été battus au « Pathé-Palace » par *Le Juif Süß* qui a fait le chiffre exceptionnel de 437.000 francs en deux semaines, et par le film en couleurs interprété par Bette Davis, Errol Flynn et Olivia de Havilland : *La Vie privée d'Elisabeth d'Angleterre*, qui en deux semaines a totalisé 425.920 francs dans cette dernière salle.

Voici le classement des meilleures recettes hebdomadaires de Marseille en avril :

N°	Film	Fr.
1.	<i>La Vie privée d'Elisabeth d'Angleterre</i> (Pathé-Palace) (1 <sup>re</sup> semaine) .....	272.186
2.	<i>Le Juif Süß</i> (Pathé-Palace) (1 <sup>re</sup> semaine) .....	238.554
3.	<i>Miquette</i> (et orchestre Brun) (Pathé-Palace) .....	164.476
4.	<i>La Vieille Fille</i> (Rex) .....	160.704
5.	<i>Alerte au Baigne et Attractions</i> (Odéon) .....	155.540
6.	<i>La Vie privée d'Elisabeth d'Angleterre</i> (Pathé-Palace) (2 <sup>e</sup> semaine) .....	153.734
7.	<i>Nuit de Décembre</i> (Majestic) (1 <sup>re</sup> semaine) .....	149.930



L'Etoile de Rio, lors de sa sortie au « tandem » « Majestic-Club » à Marseille, a fait l'objet d'un très important lancement publicitaire.  
(Photo Tobis)

8.	<i>Monsieur Hector</i> (Majestic) (1 <sup>re</sup> semaine) .....	148.215
9.	<i>Monsieur Hector</i> (Odéon) (1 <sup>re</sup> semaine) (Ces deux salles en tandem) .....	143.470
10.	<i>La Fugue de Monsieur Peterson</i> (Pathé-Palace) .....	139.422
11.	<i>Zaza et Casier Judiciaire</i> (Rex) .....	122.910
12.	<i>L'Enfer des Anges</i> (Majestic) .....	127.823
13.	<i>La Vieille Fille</i> (Studio) (en tandem avec le Rex) .....	118.119
15.	<i>Jeunesse Triomphante</i> (Studio) (Ces deux salles en tandem) .....	111.543
16.	<i>L'Enfer des Anges</i> (Odéon) (En tandem avec le Majestic) .....	108.952
17.	<i>Le Maître de Poste</i> (Rex) .....	97.188
18.	<i>Notre-Dame de la Mouise</i> (Rex) .....	96.709

## AU « PATHE-PALACE DE MARSEILLE

Le « Pathé-Palace » de Marseille vient de changer de direction. M. Lardez qui avait assuré avec un brillant succès les destinées de cette salle, vient en effet d'être nommé directeur de la nouvelle agence que l'A.C.E. vient de créer à Toulouse.

C'est M. André Andrel qui la Société de Gérance des Cinémas Pathé a désigné pour remplacer M. Lardez. M. Andrel, qui vient de Paris, appartient à la maison Pathé depuis 1931 où il a occupé successivement les postes de directeur de salle, chef de secteur et enfin délégué à l'inspection des salles Pathé de la Région parisienne.

## BORDEAUX

## QUATRE FILMS INÉDITS

CAS DE CONSCIENCE  
RETOUR À LA VIE LES RAPACES  
LA FILLE AU VAUTOUR

Bordeaux. — Quatre nouveaux films sont sortis au cours de cette quinzaine (20 mai au 4 juin 1941). Parmi ces films une production française de qualité, *Cas de Conscience*, avec Jules Berry et Suzy Prim passa à l'« Olympia » pendant une semaine. Cette même salle venait de présenter un très beau film allemand de la production Tobis : *La Fille au Vautour*, avec Heidemarie Hathéyer, film tourné presque entièrement dans de magnifiques paysages de montagne. L'« Olympia » enregistra une très forte recette.

Au « Fémina », deux productions allemandes de qualité : la première *Retour à la Vie* (Tobis), avec Camille Horn et *Les Rapaces* (Tobis), excellente réalisation des studios viennois avec Georg Alexander et Irène Von Meyerdorf. Ces deux films, pour lesquels une publicité intelligente fut conçue, ont donné de très bons résultats d'exploitation.

L'Alliance Cinématographique Européenne prépare la sortie à Bordeaux du grand film *Le Juif Süß*, qui vient de triompher sur les écrans de Lyon, de Marseille et de Toulouse. Ce film est attendu avec impatience.

Le circuit Bonneterre-Sédard a présenté un lot de productions de très bonnes qualités au cours de cette quinzaine : *Nuit de Décembre*, dont le succès ne se ralentit pas, *Grand-Père*, *Le Danube Bleu*, *Le Quai des Brames* avec Gabin, *Feu de Paille*, *La Mort du Cygne*, *Le Coupable* et *L'Etoile de Rio*.

Le circuit Cousinet ne fut pas moins heureux dans son choix de films avec *François 1<sup>er</sup>*, *Les Cinq Sous de Lavarède* et *L'Héritier du Bal Tabarin*.

Au « Capitole », *Louise et Sept Hommes...*, *Une Femme*. Au « Victoria », *Sans Lendemain* et *Raphaël le Tatoué*.

Dans les salles de quartier, nous notons parmi de nombreux films : *Angélica*, *L'Emigrante*, *Le Schpountz*, *Récif de Corail*, *La Tradition de Minuit*, *Josette*, *La Femme aux Tigres*, *Un de la Canebière* et *Berlingot et Compagnie*.

Comme concurrents directs du cinéma, nous relevons le « Grand Théâtre », qui continue ses spectacles d'opéra et d'opéra-comique et le « Trianon » qui présente actuellement l'opérette *Dédé*.

G. C.

## MATÉRIEL ET ACCESSOIRES POUR CINÉMAS Mécanique et Réparation

## E. STENGEL

11 & 13, Rue Faubg Saint-Martin - PARIS (X<sup>e</sup>)

Tél. BOT. 19-26 Métro : Strasbourg-St-Denis

## Charbons « LORRAINE » MIROIRS

LAMPES d'excitation — de projection  
d'amplis — de secours

Cellules Photos Electriques

Lanternes « Sortie » - Lampes « Pilote de Contremarche »

Tableaux « Prix des Places » à caractères interchangeables

Rouleaux de papier - Cartes de sortie - Loué - Vestibulaire



La façade du « Pathé-Palace » de Lyon pendant le passage de *La Fugue de M. Petterson*. (Photo Tobis)

Pour distribuer  
RAPIDEMENT et CORRECTEMENT  
vos billets en rouleaux

UTILISEZ  
LE DISTRIBUTEUR  
SECUREX

SIMPLE  
ROBUSTE  
ÉLÉGANTE

21, Rue de Silly  
BOULOGNE-S/SEINE - Tél. Mol. 27-57

A NANCY  
Eugène POULET, 20, Rue Stanislas

## NANCY MM. Kabès et Ruettard Délégués des Groupements d'Exécution président une grande réunion de l'Exploitation

Nancy. — Comme nous l'avions annoncé, une séance corporative a eu lieu le 20 mai dernier dans notre ville. Elle fut encore plus importante que la précédente par les décisions qui y furent promulguées, et par le nombre prééminent de l'auditoire qui y assistait : les Directeurs de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges s'y trouvaient heureusement réunis.

Ce fut donc à tous les artisans du champ, vaste et actif, de notre exploitation régionale, que s'adressèrent MM. Kabès, Délégué des Groupements d'Exécution pour la zone « B », et Ruettard, Sous-Délégué pour la Meurthe-et-Moselle, qui étaient accompagnés d'officiers appartenant à la « Propaganda Abteilung ».

Avec netteté et autorité, M. Kabès, a fait connaître les arrêtés essentiels du nouveau régime de l'Exploitation du Cinéma en territoire occupé, qui devront être immédiatement appliqués :

1. — Obligation de passer les actualités dans toutes les salles.  
2. — Interdiction de se servir d'anciens grands films, forcément sélectionnés, pour former des premières parties; celles-ci ne devront être composées que d'un documentaire et des actualités.

3. — Application sérieuse, sans exception, du prix minimum des places (Semaine : 5 fr., samedi et dimanche : 6 fr.). Prochain dosage obligatoire des programmes pour la diffusion systématique des réalisations françaises et allemandes (un film allemand pour deux films français).

Enfin, M. Kabès, en ne mâchant pas ses mots, a parlé du contrôle des recettes et des mesures très rigoureuses qui s'y rattachent. Il a demandé ensuite, à tous les exploitants de faire l'impossible pour maintenir ouvertes leurs salles pendant la saison calme.

De son côté, M. Ruettard a tenu la majeure partie de la réunion, par l'étude détaillée des dossiers renfermant tous les règlements officiels pour l'Exploitation. En termes amicaux, il s'adressa à tous ses collègues, pour leur faire comprendre qu'une nouvelle route était tracée et qu'il fallait la suivre.

« La loyauté de chacun, dit-il, éclairera le cas de l'Exploitation, que nous aiderons

de toutes nos forces si votre solidarité nous épaula. »

« L'exploitation pourra compter sur le dévouement de notre délégué, et cela en tous points : celui du chauffage en particulier ». M. Ruettard, a terminé son exposé par quelques paroles émouvantes d'ancien combattant, qui furent applaudies.

De cette séance nous avons emporté une grosse satisfaction : celle de savoir que Nancy allait devenir le centre vital de l'Exploitation de l'Est. Un dépôt de films de l'A. C. E. et de Tobis est envisagé dans une agence de la place. Cette organisation qui pourrait s'étendre, supprimera les frais très lourds de transport qui pèsent sur les exploitants. Un centre de dépannage fonctionnera pour tous les systèmes sonores, et on nous assure également que des services seront créés pour les divers besoins des salles. Ainsi chaque directeur pourra se procurer en un minimum de temps et de dérangement, ce dont il a besoin.

Pour que la nouvelle orientation de notre exploitation régionale porte tous ses fruits, il serait souhaitable que les exploitations vosgiennes et meusiennes se trouvent soudées à la nôtre. *La dispersion n'a jamais rien apporté de bon!*

Si l'on veut que l'œuvre commerciale et sociale du cinéma s'inscrive dans l'ordre nouveau, il faut se grouper solidement; il faut que chaque région forme un bloc solide, que chaque ouvrier le soutienne avec sincérité et avec toute la discipline nécessaire.

### L'HEURE DU COUVRE-FEU RETARDEE D'UNE HEURE EN MEURTHE-ET-MOSELLE

Les heures de circulation pour tout le département de Meurthe-et-Moselle viennent d'être prolongées d'une heure par les Autorités occupantes : dans les communes de moins de 10.000 habitants, le couvre-feu aura lieu désormais à 23 heures, et dans les communes de plus de 10.000 habitants à 24 heures.

Tous les directeurs de cinémas de la région se félicitent de cette mesure qui permettra de retarder l'heure des séances cinématographiques.

M. J. K.

## EXPLOITANTS EN FORMAT RÉDUIT

VOUS CORRIGEREZ :

- 1° LA MAUVAISE ACOUSTIQUE DE VOTRE SALLE  
sans l'emploi de revêtements insonores onéreux
- 2° L'ENREGISTREMENT PARFOIS DEFECTUEUX DES FILMS
- 3° VOUS OBTIENDREZ LA PERFECTION MUSICALE

EN VOUS ÉQUIPANT **QUEL QUE SOIT VOTRE PROJECTEUR** avec

## L'AMPLIFICATEUR A TRIPLE COMPENSATION SONORE

Brevet ELECTROTECHNIQUE

15 WATTS

300 INSTALLATIONS EN PETIT FORMAT ET STANDARD  
CONDITIONS DE REPRISE POUR LE MATÉRIEL REMPLACÉ  
PROFITEZ DE NOTRE EXPÉRIENCE

30 WATTS

L'ELECTROTECHNIQUE MODERNE, 69, Boulevard Gouvion-Saint-Cyr, PARIS - GALvani 80-07

## A AGEN

### L'EXPLOITATION EST SATISFAISANTE

Agen. — L'exploitation agenaise a commencé à subir le ralentissement inévitable apporté par les beaux jours : celui-ci s'est manifesté par la suppression des matinées de semaine (sauf jeudi et samedi).

Signalons que M. Tabuteau vient de quitter la direction du « Florida » et du « Majestic » : le nouveau propriétaire de ces deux salles est M. Bonnat, qui vient de Marmande où il possède toujours le « Florida ».

Le « Florida » d'Agen vient de projeter *Battement de Cœur* qui a remporté un grand succès. Les autres films programmés par cette salle au cours de ces dernières semaines ont été *Les Conquérants*, *Veillée d'Amour*, *La Vieille Fille* et *Nuit de Décembre*.

Le « Majestic » de son côté a projeté *Le Retour de Zorro* et *La Revanche de Zorro*, et en reprise *Les Petites Alliées* et *Derrière la Facade*.

Les deux salles du circuit Couzinet, « Le Gallia » et le « Select », dirigées par M. Karmox continuent également à faire de bonnes recettes. On a vu au « Gallia » les meilleurs films de la production allemande de Tobis et de l'A. C. E. : *La Fille au Vautour*, *La Fugue de M. Petterson*, *Les Trois Codonas*, et enfin *Pages Immortelles*, ainsi que l'excellent film de Fernandel *Monsieur Hector*.

Cette salle a présenté également de très bons spectacles sur scène dont le clou a été Maurice Chevalier.

Le « Select » a projeté de bonnes reprises avec *La Fin du Jour*, *Le Patriote*, *Entrée des Artistes*.

Quant au « Royal-Cinéma », il continue à projeter de nombreux films américains en reprise : les derniers ont été *Capitaines Courageux*, *Le Roi des Gueux* et *Le Proscrit*.  
Ch. P.

## LE « VOX » DE BREST, INAUGURÉ LE 12 FÉVRIER DERNIER, EST L'UNE DES PLUS MODERNES ET DES PLUS BELLES SALLES DE PROVINCE

Voici quelques renseignements complémentaires sur la nouvelle salle de cinéma de Brest, « Le Vox » dont l'inauguration a eu lieu, comme nous l'avons déjà annoncé, le 12 février dernier avec *l'Etoile de Rio*.

Cette salle est située en plein centre de Brest, 28, rue Coat-Argueven. Ses propriétaires et exploitants sont MM. Monconduit et Silvestri.

Commencée en 1939, la construction, due à MM. Philippe, architectes, fut interrompue par la guerre. Elle a été reprise et achevée depuis l'armistice.

Le « Vox » comprend 1200 places se répartissant en 400 fauteuils de balcon et 800 d'orchestre.

Les dimensions de la salle sont : 37 mètres de profondeur sur 17 m. 50 de largeur avec une hauteur de plafond de 12 mètres.

La façade sur la rue occupe 42 mètres. La cabine, très spacieuse, occupe une surface de 8 m. sur 3 m. 80.

Les appareils de reproduction sonore sont de la maison « Cinéma Office ». Projecteurs Ernemann avec Lanternes Radiarc. Un vaste abri, qui sera plus tard transformé en café, existe sous le bar.

Cette salle donne tous les jours une soirée à 20 h. 30, et une matinée en semaine sauf le mardi. Dimanche et fêtes, il y a deux matinées.

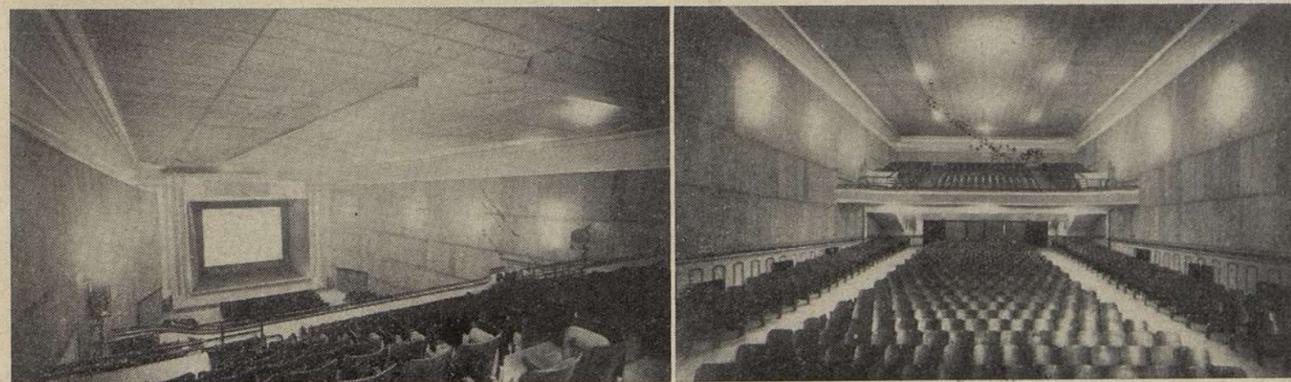
Prix des places : de 5 à 8 francs en semaine et de 6 à 9 francs le dimanche.

Après *l'Etoile de Rio*, le « Vox » a donné *La Fugue de M. Petterson*, *Retour à la Vie*, *Pièges*, *Conflit*, et *La Porteuse de Pain*.



En haut : la cabine du « Vox » de Brest, avec ses projecteurs Ernemann et ses lanternes Radiarc équipée par Cinéma-Office.

En bas : Vue de la salle : Profondeur 37 mètres. (Photo Miralio).



Vous désirez améliorer l'ACOUSTIQUE, rénover la DÉCORATION  
PARTIELLEMENT OU PROVISOIREMENT DE VOTRE SALLE

Adressez vous en toute confiance à

**SOCIÉTÉ MAROCAINE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES**  
9, RUE FRÉDÉRIC BASTIAT, PARIS (8<sup>e</sup>) Téléphone : ELYSÉES 61-19

qui vous établira, à titre gracieux, étude et devis forfaitaire avec solution garantie

Vendeurs exclusifs des Tissus AMIANTE DE CONDÉ DU FERODO - Plus de 500 salles traitées

Dalles absorbantes « MAROC » - Écrans - Rideaux - Tissus décoratifs - Fauteuils neuf et occasion

# LES NOUVEAUX FILMS

(G) : Films visibles par tous.  
(A) : Pour adultes seulement.

## Sixième Étage

Comédie de mœurs (A)  
avec

**Pierre Brasseur, Larquey,  
Florelle, Janine Darcey,  
Alice Tissot, Carette,  
Germaine Sablon,  
et Jean Daurand**

PATHE CONSORTIUM 90 min.

**Origine : Française.**  
**Production : C. I. C. C.**  
**Réalisation : Maurice Cloche.**  
**Auteur : Pièce d'Alfred Gehri.**  
**Réalisation : Maurice Cloche.**  
**Adaptation et Dialogues : Roger Vitrac.**

**Musique : Van Parys.**

**Décors : Bijon.**

**Chef-opérateur : Roger Hubert.**

**Interprètes : Janine Darcey**

(Edwige), **Pierre Brasseur**

(Jonval), **Larquey** (Hochepeot),

**Florelle** (Germaine), **Carette**

(Lescailier), **Alice Tissot** (La

Propriétaire), **Germaine Sablon**

(La Dame en gris), **Jean**

**Daurand** (Jojo), **Henri Crémieux**

(M. Maret), **Madeleine Suffel**

(Berthe), **Nina Sinclair**

(Jeanne), **Mafer** (Le Médecin).

**Studios : Saint-Maurice.**

**Son : Western Electric.**

**Sortie en exclusivité : Paris,**

le 28 mai 41, au « Paramount ».

L'excellente pièce d'Alfred Gehri, qui connut un succès

mérité sur toutes les scènes

européennes, a fourni l'inté-

ressant sujet de ce film tour

à tour sentimental, comique

et dramatique. L'action nous

fait pénétrer dans l'intimité

des locataires du sixième éta-

ge d'une maison populaire de

Montmartre. Petites intrigues

croisées d'incidents de la vie

quotidienne, un peu boulever-

sée par le passage d'un gar-

çon sans scrupules qui a failli

déchaîner un drame, tels sont

les éléments de cette produc-

tion au caractère bien fran-

çais, où l'on retrouve la ma-

nière détaillée, méticuleuse

Maurice Cloche. Les intérieurs

décorés et représentés avec

goût sont vrais, familiers.

Les personnages eux-mêmes

vivent par de minutieuses

petites touches : ils sont

## Les Joyeux Locataires

Comédie sentimentale

parlée en allemand

(sortira doublée) (G)  
avec

**Hilde Krahl, Gusti Huber,  
Gustav Frolich, Théo Lingen**

TOBIS 90 min.

**Origine : Allemande.**  
**Production : Majestic-Film.**

**Réalisation : Theo Lingen.**

**Interprètes : Hilde Krahl** (Lo-

re), **Gusti Huber** (Daisy), **Gus-**

**tav Frolich** (Thomas), **Théo**

**Lingen** (Hans), **Paul Henckels**

(Borstel).

**Sortie en exclusivité : Paris,**

le 23 mai 41, au « Biarritz ».

C'est un film souriant,

agréable, mené à vive allure,

et joué à la perfection par

une excellente équipe d'ac-

teurs; les deux jeunes fem-

mes, **Hilde Krahl** (la vedette

féminine du « Maître de Pos-

te ») et **Gusti Huber** sont déjà

connues du public français;

elles sont jolies, gracieuses et

très plaisantes. L'intrigue

sentimentale, pleine de frai-

cheur, est amusante et vrai-

semblable. **Réalisation so-**

**ignée.**

Daisy est girl dans un music-

hall; un adorateur lui offre un

appartement. **Lore Klemm** est

artiste et décoratrice d'appar-

tements. Une erreur de **Daisy**,

très distraite, conduit la jolie

et sage **Lore** dans l'appartement

de **Thomas**, qui, très amusé par

ce qui se passe, et charmé par

la beauté et la grâce sérieuse

de la jeune fille, la laisse ar-

ranger son logement à son gré.

**Daisy**, partie en tournée, de-

vient amoureuse du ténor de la

troupe; à son retour, son pro-

jecteur rompt avec elle. Elle

veut avertir **Lore** de ce change-

## Une Femme sans passé

Comédie dramatique

doublée en français (G)

avec

**Sybille Schmitz**

TOBIS 90 min.

**Origine : Allemande.**  
**Production : Euphono-Film.**

**Réalisation : Nunzio Malasom-**

**ma.**

**Auteur : Nouvelle de Curt J.**

**Braun.**

**Interprètes : Sybille Schmitz**

(L'Inconnue), **Albrecht**

**Schoenhals** (Dr Entrupp), **Maria**

**Von Tasnady** (Ruth Will-

mann), **Hans Leibelt** (Consul

Willmann), **Hansi Arnstadt**

(Mme Willmann), **Hans Zesch-**

**Ballot** (Le Commissaire).

**Sortie en exclusivité : Paris,**

16, mai 41, à l' « Olympia ».

Film intéressant, dont l'ac-

tion, très riche, mêle une tri-

ple intrigue : la recherche po-

licière de l'identité d'une fem-

me frappée d'amnésie à la

suite d'un accident de la rue;

un conflit sentimental qui op-

pose dans le cœur d'un doc-

teur cette intéressante pa-

tiente et sa fiancée; et, enfin,

le cas admirable du médecin

qui pousse jusqu'à l'apostol-

at le sens de son rôle social

et qui n'hésite pas à mettre

en cause sa santé et sa vie

pour vérifier sur lui-même sa

découverte...

Ces trois actions, bien liées

les unes aux autres, donnent

au film une belle matière

dramatique qui soutient l'inté-

ressant jusqu'à l'heureux dénouement.

Une amnésie est amenée

dans le service du Dr Entrupp;

on l'appellera **Eve Vendredi**. Le

médecin cherche par tous les

moïens à réveiller la mémoire

de sa patiente. Il se passionne

pour cette tâche, et insensibil-

## Voyage de Noces

Comédie sentimentale

Parlée en allemand

(sortira doublée) (G)

avec

**Johannès Riemann,  
Paul Horbiger  
et Maria Andergast**

A. C. E. 95 min.

**Origine : Allemande.**  
**Production : D. F. E.**

**Réalisation : Hubert Marischka.**

**Auteur : Roman de F. B. Cor-**

**tan.**

**Musique : Harald Bohmelt.**

**Interprètes : Johannès Rie-**

**mann** (Fred), **Paul Horbiger**

(Professeur Cuessinger), **Maria**

**Andergast** (Irène), **Théo**

**Lingen** (Linke), **Grete Wieser**

(Clotilde), **Gunther Luders**

(Moller), **Léo Peukert** (Le Di-

recteur), **Mimi Shorp** (Clara),

**Herbert Ernst Groh** (Pompon).

**Sortie en exclusivité : au**

« Lord Byron », le 28 mai 41.

Gentille fantaisie sentimentale,

menée sur un train assez

vif, et à grand renfort de mal-

entendus, de quipropos comi-

ques, qui se renouvellent sans

relâche, selon la tradition du

théâtre de vaudeville. Une at-

mosphère de vacances, avec

l'insouciance et la facilité qui

sont de règle, règne sur

l'anecdote et les péripéties,

qui sont toujours amusantes.

Une équipe d'acteurs, très ha-

biles dans le style comique,

mènent sans ennui vers un

double mariage, les quatre

principaux personnages.

**Moller** est un bûnet qui, à

l'heure de son mariage, aban-

donne sa fiancée **Irène**, à la ma-

rie, parce qu'il n'ose pas s'ab-

senler, son remplaçant étant

absent... **Irène** très vexée, part

immédiatement pour accomplir

seule son « voyage de nocces ».

elle se rend à **Dobrovnik**, où sa

tante **Clotilde** dirige un hôtel.

Elle rencontre en route un char-

## CHATEAUX ET

CATHEDRALES DE FRANCE

Documentaire pittoresque (G)

SIRIUS 11 min.

**Origine : Française.**  
**Production : Gaumont.**

Le speaker, feuilletant un al-

bun, fait apparaître une suite

de vues qui s'animent, et qui il-

lustrent une revue rapide des

monuments principaux de l'Art

et de l'Histoire de France.

**Château-Gaillard** commence

cette série, en remontant à 14

siècles en arrière. Puis voici les

murailles fortes de **Semur**, de

**Provins**; et **Pierrefonds**, forte-

resse déjà (XV<sup>e</sup> siècle). Ensuite,

avec la paix intérieure imposée

aux seigneurs par le roi, appa-

raissent, dans les demeures de

la noblesse et du confort

de l'élégance et de la Renaissance.

**Château-Gaillard** commence

cette série, en remontant à 14

siècles en arrière. Puis voici les

murailles fortes de **Semur**, de

**Provins**; et **Pierrefonds**, forte-

resse déjà (XV<sup>e</sup> siècle). Ensuite,

avec la paix intérieure imposée

aux seigneurs par le roi, appa-

raissent, dans les demeures de

la noblesse et du confort

de l'élégance et de la Renaissance.

Ensuite, **Versailles**, **Compiè-**

**gne**, **Chantilly**.

Suit une visite rapide à quel-

ques-unes des principales et plus

illustres cathédrales de France :

**Sainte-Foy** de Conques; **Saint-**

**Front** de Périgieux, avec ses

coupoles byzantines; **la Made-**

**leine** de Vézelay; **Albi**, construite

en briques et finement ornée;

## MEPHISTO 41

Fantaisie cinématographique (G)

avec **Jeanne Boitel, Daniel**

**Clérice** et **Henri Rollan**

MIMEPHONE 25 min.

**Origine : Française.**  
**Production : Siffra.**

**Réalisation : René Delacroix.**

**Scénario : Pierre Maudru.**

**Chef opérateur : Géo Clerc.**

**Décorateur : Roland Quignon.**

**Interprètes : Jeanne Boitel,  
Daniel Clérice** et **Henri Rol-**

**lan.**

**Studios : La Garenne.**

**Présentation : Aubert Palace,**

7 mai 1941.

C'est le film de démonstration,

et également la première

leçon, de la méthode ultra-

rapide d'enseignement des lan-

**MARIAGES**

Nous apprenons le mariage de notre ami M. Pierre Hiollet, chef du Secrétariat particulier de M. Raoul Ploquin, avec Mlle Germaine Fouquet. La cérémonie a été célébrée en toute intimité le 17 mai à Joinville-le-Pont.

Nous apprenons également le mariage de M. Jean Gérard, fils de Madame et de M. Gaston Gérard, Directeur du Cinéma Saint-Michel, à Paris et membre du Comité Consultatif du C. O. I. C., avec Mlle Suzanne Rapegnon.

Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur.

**CHANGEMENT D'ADRESSE**

« Les Artisans d'Art du Cinéma » nous font part de leur nouvelle adresse : 93, Champs-Élysées, téléphone : Elysées 95-99.



Sibylle Schmitz dans *Une Femme sans Passé*, qui vient de passer à l'« Olympia ».

(Photo Tobis)

APPAREILS SONORES  
**"UNIVERSSEL"**  
 ÉQUIPEMENTS MATÉRIELS pour CABINES cinématographiques  
 70, Rue de l'Aqueduc PARIS (X<sup>e</sup>)  
 Nord 26-61 CINEVERSEL

**PETITES ANNONCES**

Demandes et offres d'emploi : 3 fr. la ligne. — Achat et vente de matériel, de salles, annonces immobilières et de brevets : 9 fr. la ligne.

Dans les catégories ci-dessus, 12 lignes gratuites par an pour nos abonnés.

Annonces commerciales pour la vente de films : 50 fr. la ligne.

Pour les annonces domiciliées au journal, 1 fr. de supplément pour France et Empire Français; 3 fr. pour l'Étranger. Les petites annonces sont payables d'avance. L'administration du Journal décline toute responsabilité quant à leur teneur.

**DEMANDES D'EMPLOI**

**Directeur**, 10 années d'expérience, excellentes réf., recherche emploi similaire ou gérance dans affaire sérieuse.  
 Ecrire : M. Simonin, 115, av. de Villiers, Paris (17<sup>e</sup>).

**Mutilé de guerre 1940**, capacitaine en droit, assureur-conseil, très au courant comptabilité, cherche place sérieuse.  
 Ecrire case n° 206 à la Revue.

**Opérateur**, excellentes réf., cherche emploi Paris, Banlieue, cinéma ou maison de films.  
 Ecrire case n° 207 à la Revue.

**Ex-Directeur** recherche gérance affaire sérieuse. Réf. et garanties.  
 Ecrire case n° 208 à la Revue.

**Je cherche** gérance Paris. Réf. commerciales.  
 Ecrire case n° 209 à la Revue.

**ACHATS CINÉMAS**

**Recherche salle** importante Paris, Banlieue, dispose gros capital. Intermédiaires s'abstenir.  
 Ecrire case n° 212 à la Revue.

**Suis acheteur** au comptant cinéma 700 à 800 places, banlieue ou grande banlieue.  
 Ecrire case n° 211 à la Revue.

**Recherche cinéma** moyenne exploitation, affaire sérieuse.  
 Ecrire case n° 213 à la Revue.

**Recherche suite** cinéma affaire moyenne.  
 Ecrire Mme Orthès, 17, rue

**CESSIONS DE SALLES**

■ **STUDIO DES URSLINES**, 10, rue des Ursulines à Paris, vendu par Mme Peillon à Sté à R. L., « Les Ursulines », (4 mai 41).

■ **REX-CINÉMA** à Largentières, Joyeuse et Les Vans. Fonds vendu par Mme Gourdes à Mme Willeme et M. Février (17 mai 41).

■ **ASTORIA-CINÉMA**, 69, cours Vitton à Lyon (Rhône), fonds et matériel précédemment exploité par la Sté Nlle des Ets Gaumont, vendus par MM. et Mme Buffaud, Debono, Umdenstock, Vian, à Sté à R. L. « Astoria-Cinéma » (14 mai 41).

■ **SELECT-CINÉMA** à l'Île-St-Denis (Seine), 46, av. Jean-Jaurès, vendu par M. Hachin à Mme Leroy (17 mai 41).

■ **SALLE DES FÊTES, FAMILY-CINÉMA** et **SELECT-CINÉMA** à Fumel (Lot-et-Garonne), vendus par Mme Pignault à M. Dandieu (18 mai 41).

**"LE FILM" paraît tous les deux Samedis**

Prochain Numéro : SAMEDI 21 JUIN

Abonnement en zone occupée et non occupée, Afrique Française, Colonies par versement ordinaire au Compte Chèques postaux N° 702.66 Paris  
 L n an : 125 francs

Sabran-de-Pontevès, Stains (Seine).

**Désire acheter** salle exploitation moyenne Paris, affaire sérieuse.  
 Ecrire case n° 210 à la Revue.

**ACHATS MATÉRIEL**

**Achète camera** Parvo L. Eyemo.  
 Ecrire case n° 214 à la Revue.

**PROGRAMMES DES CINÉMAS DE PARIS**

**FILMS NOUVEAUX PRÉSENTÉS A PARIS**  
 du 25 mai au 6 juin 1941

1 FILM FRANÇAIS  
*Sixième Etage* (Pathé), le 28 mai au Paramount.

1 FILM DOUBLE  
*Le Mort qui se porte bien* (Tobis), le 4 juin à l'Olympia.

3 VERSIONS ORIGINALES  
*Mensonges* (A.C.E.), le 4 juin, au Colisée.

*Voyage de Noces à Trois* (A.C.E.), le 28 mai, au Lord Byron.

*Les Joyeux Locataires* (Tobis), le 21 mai, au Biarritz.

**PROGRAMMES DES CINÉMAS DE PARIS**  
 Semaine du 4 au 10 juin 1941

Aubert-Palace : *L'Enfer des Anges* (3<sup>e</sup> semaine).

Balzac : *Nadia, Femme traquée*. Biarritz : *Les Joyeux Locataires* (v. o.) (3<sup>e</sup> semaine).

César : *Le Joueur* (2<sup>e</sup> semaine). Champs-Élysées : *Arts - Sciences et Voyages*.

Ciné-Opéra : *Le Juif Süss*. Colisée : *Mensonges* (vers. orig.). Folies-Dramatiques : *La Ronde des Hures*.

Helder : *Nuit de Décembre*. Gaumont-Palace : *Trois Valses*. Impérial : *Orange*.

Le Français : *Bel Ami* (8<sup>e</sup> semaine). La Royale : *Adrienne Lecouvreur*. Lord-Byron : *Voyage de Noces à Trois* (2<sup>e</sup> semaine).

Madeleine : *La Fille du Puitsier* (7<sup>e</sup> semaine).

Marbeuf : *Vénus de l'Or*. Marivaux : *Volpone* (5<sup>e</sup> semaine). Max-Linder : *Grandison le Félon* (double) (3<sup>e</sup> semaine).

Moulin-Rouge : *Sans Famille*. Normandie : *L'empreinte du Dieu* (4<sup>e</sup> semaine).

Olympia : *Le Mort qui se porte bien* (double).

Paramount : *Sixième Etage* (2<sup>e</sup> semaine).

Portiques : *Sans lendemain* (3<sup>e</sup> semaine).

Studio Parnasse : *Cette Vieille Canaille*.

Studio 28 : *La Bête Humaine*. Triomphe : *Battement de Cœur* (2<sup>e</sup> semaine).

**VENTE ACHAT CINÉMAS**

**AGENCE GÉNÉRALE DU SPECTACLE**

112, boul. Rochechouart. MONTMARTRE 86-66

**L.T.C.**  
 SAINT-CLOUD  
 LABORATOIRES LES PLUS MODERNES  
 19, AV. DES PRÉS SAINT-CLOUD  
 M O L. 55-56



**LE JUIF SUSS**

**CHASSE A L'HOMME**

**MÉNAGE MODERNE**

**LA CHAIR EST FAIBLE**

**LE DERNIER DES SIX**

**TRAFFIC AU LARGE**

**LE CLUB DES SOUPIRANTS**

**FILLE D'ÈVE**

**HISTOIRES VIENNOISES**

**MADEMOISELLE**

**LE PREMIER RENDEZ-VOUS**

**FEMMES POUR GOLDEN HILL**

**CHRISTINE**

**PÉCHÉS DE JEUNESSE**

**JENNY, Jeune Prof.**

**ATTENTAT A BAKOU**

**LE CHEMIN DE LA LIBERTÉ**

**CAPRICES**

**LE PRIX DU SILENCE**

**DIVORCE SANS MARIAGE**

**NUITS DE VIENNE**

**LA DANSE AVEC L'EMPEREUR**

**LES INCONNUS DANS LA MAISON**

**JENNY LIND (Le Rossignol Suédois)**

**FAUSSAIRES**

**LE MUSICIEN ERRANT**

**SEPT ANNÉES DE POISSE**

**L'ORCHIDÉE ROUGE**

**UN PETIT HOMME**

**MA FILLE EST MILLIONNAIRE**

**HOTEL SACHER**

**UN GRAND FILM**

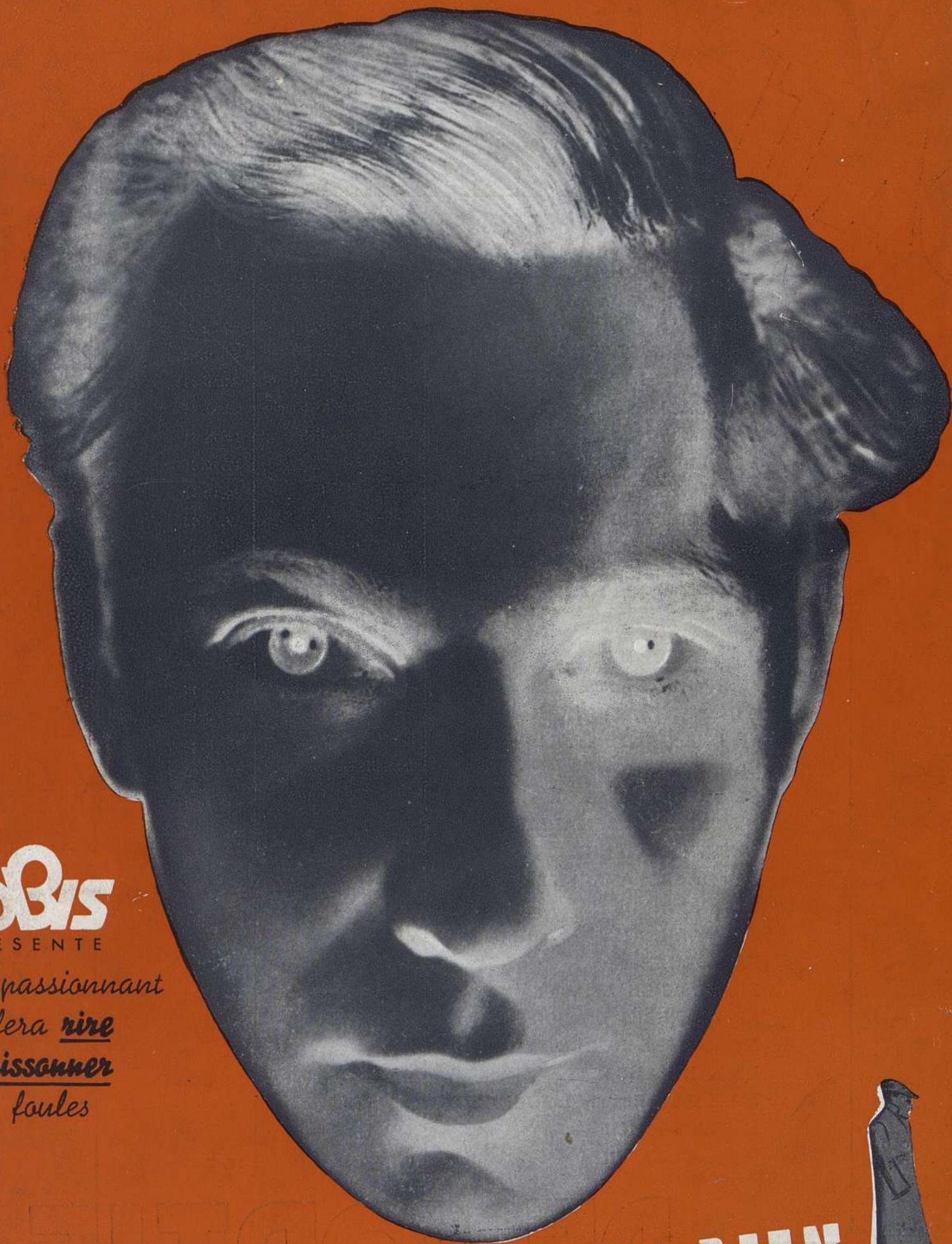
F. Marian - H. George Werner Krauss	18. 6.41
Ursula Grabley	10. 9.41
L. Harvey-W. Fritsch	24. 9.41
M. Hoppe-K.-L. Diehl	22.10.41
P. Fresnay-J. Chevrier	26.11.41
Gustav Froelich	10.12.41
Fernandel	17.12.41
Marika Röck	24.12.41
Hans Moser	7. 1.42
Ilse Werner	14. 1.42
Danielle Darrieux	21. 1.42
V. Staal-K. Heiberg	28. 1.42
W. Fritsch-G. Uhlen	4. 2.42
Harry Baur	18. 2.42
Jenny Jugo	25. 2.42
W. Fritsch-R. Deltgen	11. 3.42
Zarah Leander	18. 3.42
Danielle Darrieux	25. 3.42
Olga Tschschowa	1. 4.42
	15. 4.42
H. Moser-Marthe Harel	22. 4.42
Marika Röck	29. 4.42
D'après G. Simenon	6. 5.42
Ilse Werner	13. 5.42
K. Heiberg-R. Fernau	20. 5.42
G Gründgens	27. 5.42
Hans Moser	3. 6.42
Olga Tschschowa	17. 6.42
H. Rühmann.	24. 6.42
Hans Moser	1. 7.42
Willy Birgel	8. 7.42
Ilse Werner	15. 7.42

**DE SORTIE**

EN PREMIERES SEMAINES SUR PARIS DE LA PRODUCTION A.C.E

1941-1942





**TOBIS**  
PRÉSENTE

*un film passionnant  
qui fera rire  
et frissonner  
les foules*

# LE MORT QUI SE PORTE BIEN

*Une formule nouvelle : la TRAGI-COMÉDIE*

Réalisation de R. A. STEMMLE

